

40				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N° 0403.091.220	P.	U.	D.	C 1

COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

DONNÉES D'IDENTIFICATION

DÉNOMINATION: **SOLVAY SA**

Forme juridique: **SA**

Adresse: **Rue de Ransbeek**

N°: **310**

Code postal: **1120**

Commune: **Neder-over-Heembeek**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de Commerce de **Bruxelles, francophone**

Adresse Internet: ¹

Numéro d'entreprise **0403.091.220**

DATE **5/01/2016** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS **EN EUROS (2 décimales)** ²

approuvés par l'assemblée générale du **8/05/2018**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **1/01/2017** au **31/12/2017**

Exercice précédent du **1/01/2016** au **31/12/2016**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~ ³ identiques à ceux publiés antérieurement

Nombre total de pages déposées: **139**
 objet: 6.3.4, 6.17, 6.18.2

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

Signataire
 (nom et qualité)
Boël Nicolas
Administrateur

Signataire
 (nom et qualité)
Clamadiou Jean-Pierre
Administrateur

¹ Mention facultative.

² Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

³ Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE****LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

de silguy Yves-Thibault

avenue de la Motte-Piquet 36, 75007 Paris, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 11/05/2010- 14/05/2019

Casimir-Lambert Charles

chemin des Tulipiers 2, 1297 Founex, Suisse

Fonction : Administrateur

Mandat : 8/06/2007- 14/05/2019

de Laguiche Bernard

Rua Prof Parigot de Souza 3305, boîte 191, 81200 100 Curitiba Parana, Argentine

Fonction : Administrateur

Mandat : 9/05/2017- 11/05/2021

Scheuble Bernard

Ernst-Ludwig-Strasse 33, 64625 Bensheim, Allemagne

Fonction : Administrateur

Mandat : 9/05/2006- 8/05/2018

Baron Coppens d'Eeckenbrugge Hervé

avenue Baron d'Huart 152, 1950 Kraainem, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 9/05/2017- 11/05/2021

du Monceau de Bergendal Evelyn

avenue des Fleurs 14, 1150 Woluwé-Saint-Pierre, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 9/05/2017- 11/05/2021

Boël Nicolas

avenue des Grands Prix 75, 1150 Woluwé-Saint-Pierre, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 9/05/2017- 11/05/2021

Clamadiou Jean-Pierre

rue de Namur 14, 1000 Bruxelles 1, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 9/05/2017- 11/05/2021

Solvay Jean-Marie

chaussée de Bruxelles 115, 1310 La Hulpe, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 6/06/2002- 12/05/2020

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

Solvay Denis

Les Amerois 1, 6830 Bouillon, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 6/06/1997- 8/05/2018

de Viron Françoise

rue Saint Martin 28, 1457 Walhain, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 9/05/2017- 11/05/2021

Moraleda Amparo

Calle de Rodriguez Marin 21, boîte 3, 28002 Madrid, Espagne

Fonction : Administrateur

Mandat : 9/05/2017- 11/05/2021

Thorne Rosemary

Bryanston Square 11, W1H 2DQ London, Royaume-Uni

Fonction : Administrateur

Mandat : 13/05/2014- 8/05/2018

Michel Gilles

rue Georges Bizet 18, 75116 Paris, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 13/05/2014- 8/05/2018

Oudeman Maria

Rijperweg 11, 2061 BG Bloemendaal, Pays-Bas

Fonction : Administrateur

Mandat : 12/05/2015- 14/05/2019

Poirier-Lemarchand Agnès

rue des Jardies 14, 92190 Meudon, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 9/05/2017- 11/05/2021

Deloitte Réviseurs d'Entreprises SC sfd SCRL 0429.053.863

Luchthaven Nationaal 1J, 1930 Zaventem, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : IRE B025

Mandat : 14/05/2013- 14/05/2019

Représenté par :

1. Denayer Michel

Luchthaven Nationaal 1J , 1930 Zaventem, Belgique

, Numéro de membre : A01346

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~ / n'ont pas * été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise **,
- B. L'établissement des comptes annuels **,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20	32.646,33	151.829,30
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>12.996.589.883,18</u>	<u>18.255.094.251,49</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21	176.720.346,38	94.157.673,29
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	49.730.316,34	51.328.150,65
Terrains et constructions		22	30.073.510,15	31.227.456,43
Installations, machines et outillage		23	11.092.496,46	9.247.412,95
Mobilier et matériel roulant		24	3.992.739,77	6.402.124,25
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	1.043.157,31	1.056.927,33
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	3.528.412,65	3.394.229,69
Immobilisations financières	6.4 / 6.5.1	28	12.770.139.220,46	18.109.608.427,55
Entreprises liées	6.15	280/1	12.746.766.133,33	18.085.844.436,50
Participations		280	12.501.273.077,16	15.550.261.909,81
Créances		281	245.493.056,17	2.535.582.526,69
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	3.432.988,84	3.735.672,86
Participations		282	3.432.988,84	3.735.672,86
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	19.940.098,29	20.028.318,19
Actions et parts		284	18.340.098,29	19.410.862,30
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	1.600.000,00	617.455,89

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>7.176.560.268,65</u>	<u>1.233.720.446,19</u>
Créances à plus d'un an		29	945.851,27	961.929,64
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	945.851,27	961.929,64
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	1.355.578,83	3.662.258,76
Stocks		30/36	57.587,28	288.502,83
Approvisionnements		30/31	57.587,28	288.502,83
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37	1.297.991,55	3.373.755,93
Créances à un an au plus		40/41	6.906.586.876,17	282.863.860,59
Créances commerciales		40	1.032.808.865,47	180.466.502,67
Autres créances		41	5.873.778.010,70	102.397.357,92
Placements de trésorerie	6.5.1 / 6.6	50/53	171,39	923.298.883,24
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	171,39	923.298.883,24
Valeurs disponibles		54/58	229.657.456,09	1.088.064,76
Comptes de régularisation	6.6	490/1	38.014.334,90	21.845.449,20
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	20.173.182.798,16	19.488.966.526,98

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>11.077.729.931,32</u>	<u>10.726.307.624,59</u>
Capital	6.7.1	10	1.588.146.240,00	1.588.146.240,00
Capital souscrit		100	1.588.146.240,00	1.588.146.240,00
Capital non appelé ⁴		101		
Primes d'émission		11	1.200.432.580,38	1.200.432.580,38
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	1.982.255.418,15	1.982.255.418,15
Réserve légale		130	158.814.624,00	158.814.624,00
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132	798.716.681,94	798.716.681,94
Réserves disponibles		133	1.024.724.112,21	1.024.724.112,21
Bénéfice (Perte) reporté(e)(+)/(-)		14	6.306.895.692,79	5.955.473.386,06
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net ⁵		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	<u>253.710.409,23</u>	<u>369.385.560,60</u>
Provisions pour risques et charges		160/5	253.710.409,23	369.385.560,60
Pensions et obligations similaires		160	207.363.567,86	295.547.826,36
Charges fiscales		161	2.440.505,52	13.155.788,59
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163	14.697.671,75	15.758.913,78
Autres risques et charges	6.8	164/5	29.208.664,10	44.923.031,87
Impôts différés		168		

⁴ Montant venant en déduction du capital souscrit.

⁵ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	<u>8.841.742.457,61</u>	<u>8.393.273.341,79</u>
Dettes à plus d'un an	6.9	17	2.449.918.984,06	4.253.186.014,95
Dettes financières		170/4	2.449.918.984,06	4.251.716.397,51
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171	1.249.918.984,06	1.749.083.095,80
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174	1.200.000.000,00	2.502.633.301,71
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		1.469.617,44
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	6.351.813.886,86	4.063.822.159,76
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	382.064.000,00	
Dettes financières		43	415.774.977,46	3.409.749.604,93
Etablissements de crédit		430/8	412.621.683,52	1.399.462,86
Autres emprunts		439	3.153.293,94	3.408.350.142,07
Dettes commerciales		44	143.707.334,11	179.187.984,14
Fournisseurs		440/4	143.707.334,11	179.187.984,14
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46	5.798.721,59	18.000,00
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	99.320.813,28	106.720.271,12
Impôts		450/3	46.103.288,12	58.711.743,73
Rémunérations et charges sociales		454/9	53.217.525,16	48.008.527,39
Autres dettes		47/48	5.305.148.040,42	368.146.299,57
Comptes de régularisation	6.9	492/3	40.009.586,69	76.265.167,08
TOTAL DU PASSIF		10/49	20.173.182.798,16	19.488.966.526,98

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	967.331.684,27	794.425.956,21
Chiffre d'affaires	6.10	70	8.502.464,61	10.831.937,17
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)(+)/(-)		71	-62.125,38	327.137,46
Production immobilisée		72	54.937.077,96	50.563.633,46
Autres produits d'exploitation	6.10	74	853.130.542,44	722.032.338,46
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	50.823.724,64	10.670.909,66
Coût des ventes et des prestations		60/66A	829.451.235,44	913.472.931,55
Approvisionnements et marchandises		60	10.240.580,24	8.663.368,49
Achats		600/8	8.227.760,98	8.657.426,99
Stocks: réduction (augmentation)(+)/(-)		609	2.012.819,26	5.941,50
Services et biens divers		61	485.211.766,41	502.367.519,01
Rémunérations, charges sociales et pensions(+)/(-)	6.10	62	198.186.218,76	208.832.683,43
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	88.266.546,63	100.332.577,35
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)		631/4	15.581.238,62	-1.845.060,91
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)	6.10	635/8	-14.799.467,87	34.152.982,01
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	40.654.247,37	36.040.196,74
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	6.110.105,28	24.928.665,43
Bénéfice (Perte) d'exploitation(+)/(-)		9901	137.880.448,83	-119.046.975,34

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	1.359.083.986,14	891.506.251,00
Produits financiers récurrents		75	446.739.011,15	668.612.818,28
Produits des immobilisations financières		750	238.736.949,83	467.283.548,90
Produits des actifs circulants		751	72.152.441,14	54.401.871,30
Autres produits financiers	6.11	752/9	135.849.620,18	146.927.398,08
Produits financiers non récurrents	6.12	76B	912.344.974,99	222.893.432,72
Charges financières	6.11	65/66B	741.701.929,57	372.799.616,25
Charges financières récurrentes		65	381.041.357,46	354.465.966,83
Charges des dettes		650	174.224.041,37	202.029.481,10
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	206.817.316,09	152.436.485,73
Charges financières non récurrentes	6.12	66B	360.660.572,11	18.333.649,42
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts(+)/(-)		9903	755.262.505,40	399.659.659,41
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat(+)/(-)	6.13	67/77	22.685.101,07	-4.228.457,25
Impôts		670/3	28.224.631,83	33.448.897,89
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77	5.539.530,76	37.677.355,14
Bénéfice (Perte) de l'exercice(+)/(-)		9904	732.577.404,33	403.888.116,66
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)		9905	732.577.404,33	403.888.116,66

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter(+)/(-)	9906	6.688.050.790,39	6.320.747.021,26
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)	(9905)	732.577.404,33	403.888.116,66
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent(+)/(-)	14P	5.955.473.386,06	5.916.858.904,60
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
sur le capital et les primes d'émission	791		
sur les réserves	792		
Affectations aux capitaux propres	691/2		
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter(+)/(-)	(14)	6.306.895.692,79	5.955.473.386,06
Intervention d'associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7	381.155.097,60	365.273.635,20
Rémunération du capital	694	381.155.097,60	365.273.635,20
Administrateurs ou gérants	695		
Employés	696		
Autres allocataires	697		

ANNEXE

ETAT DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	20P	xxxxxxxxxxxxxxx	151.829,30
Mutations de l'exercice			
Nouveaux frais engagés	8002		
Amortissements	8003	119.182,97	
Autres(+)/(-)	8004		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(20)	32.646,33	
Dont			
Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement	200/2	32.646,33	
Frais de restructuration	204		

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051P	xxxxxxxxxxxxxxx	6.151.327,00
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021	76.000,00	
Cessions et désaffectations	8031	59.818,00	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8041	1.469.282,00	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051	7.636.791,00	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121P	xxxxxxxxxxxxxxx	1.717.015,56
Mutations de l'exercice			
Actés	8071	1.557.302,13	
Repris	8081		
Acquis de tiers	8091		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8101		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8111		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121	3.274.317,69	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	81311	<u>4.362.473,31</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE RECHERCHE ENGAGÉS AU COURS D'UN EXERCICE DÉBUTANT AVANT LE 1ER JANVIER 2016			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8055P	xxxxxxxxxxxxxxx	135.538.889,67
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8025	0,50	
Cessions et désaffectations	8035	24.314.669,79	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8045		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8055	111.224.220,38	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8125P	xxxxxxxxxxxxxxx	110.554.036,08
Mutations de l'exercice			
Actés	8075	16.700.067,39	
Repris	8085		
Acquis de tiers	8095		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8105	24.314.669,79	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8115		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8125	102.939.433,68	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	81312	<u>8.284.786,70</u>	

	Codes	Exercice
FRAIS DE RECHERCHE ENGAGÉS AU COURS D'UN EXERCICE DÉBUTANT APRÈS LE 31 DÉCEMBRE 2015		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8056	43.267.316,33
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8126	43.267.316,33
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	81313	<u> </u>

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	xxxxxxxxxxxxxxxx	99.682.574,93
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022	102.196.477,60	
Cessions et désaffectations	8032	641.403,66	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8042	6.489.505,81	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	207.727.154,68	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122P	xxxxxxxxxxxxxxxx	46.508.962,94
Mutations de l'exercice			
Actés	8072	18.786.168,27	
Repris	8082		
Acquis de tiers	8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8102	635.356,80	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122	64.659.774,41	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211	<u>143.067.380,27</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
GOODWILL			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8053P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8023	6.600.000,00	
Cessions et désaffectations	8033		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8043		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8053	6.600.000,00	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8123P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8073	1.243.100,98	
Repris	8083		
Acquis de tiers	8093	4.859.394,78	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8103		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8113		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8123	6.102.495,76	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	212	<u>497.504,24</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACOMPTES VERSÉS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8054P	xxxxxxxxxxxxxxx	11.564.896,27
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8024	17.520.937,86	
Cessions et désaffectations	8034		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8044	-8.577.632,27	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8054	20.508.201,86	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8124P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8074		
Repris	8084		
Acquis de tiers	8094		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8104		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8114		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8124		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	213	<u>20.508.201,86</u>	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxxxxx	96.771.038,71
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	1.260.120,69	
Cessions et désaffectations	8171	2.157.770,22	
Transferts d'une rubrique à une autre	8181	1.066.544,57	
		(+)(-)	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	96.939.933,75	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxxxxx	7.011.055,64
Mutations de l'exercice			
Actés	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre	8241		
		(+)(-)	
Plus-values au terme de l'exercice	8251	7.011.055,64	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxxxxx	72.554.637,92
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	2.083.451,95	
Repris	8281		
Acquises de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301	760.610,63	
Transférées d'une rubrique à une autre	8311		
		(+)(-)	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	73.877.479,24	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	30.073.510,15	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	xxxxxxxxxxxxxxx	39.555.772,14
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	2.406.565,17	
Cessions et désaffectations	8172	2.145.526,56	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8182	2.529.058,56	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	42.345.869,31	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	xxxxxxxxxxxxxxx	30.308.359,19
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	2.363.472,36	
Repris	8282		
Acquises de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	1.418.458,70	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	31.253.372,85	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	<u>11.092.496,46</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxxxxx	35.264.511,40
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	264.994,15	
Cessions et désaffectations	8173	2.294.315,24	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8183	373.874,61	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	33.609.064,92	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxxxxx	28.862.387,15
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	2.251.897,20	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	1.497.959,20	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	29.616.325,15	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	3.992.739,77	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	xxxxxxxxxxxxxxx	1.057.086,00
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165	1.366.668,00	
Cessions et désaffectations	8175	1.366.668,00	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	1.057.086,00	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	xxxxxxxxxxxxxxx	107.814,77
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8245		
Plus-values au terme de l'exercice	8255	107.814,77	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	xxxxxxxxxxxxxxx	107.973,44
Mutations de l'exercice			
Actés	8275	13.770,02	
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	121.743,46	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	<u>1.043.157,31</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196P	xxxxxxxxxxxxxxx	3.394.229,69
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166	3.484.816,24	
Cessions et désaffectations	8176		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8186	-3.350.633,28	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196	3.528.412,65	
Plus-values au terme de l'exercice	8256P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8216		
Acquises de tiers	8226		
Annulées	8236		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8246		
Plus-values au terme de l'exercice	8256		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8276		
Repris	8286		
Acquis de tiers	8296		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8306		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8316		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(27)	<u>3.528.412,65</u>	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	xxxxxxxxxxxxxxx	15.991.269.481,86
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361	3.780.671.960,11	
Cessions et retraits	8371	7.223.238.967,06	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	12.548.702.474,91	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	xxxxxxxxxxxxxxx	441.007.572,05
Mutations de l'exercice			
Actées	8471	23.603.197,00	
Reprises	8481	417.181.371,30	
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521	47.429.397,75	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice(+)/(-)	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)	<u>12.501.273.077,16</u>	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	<u>xxxxxxxxxxxxxxx</u>	<u>2.535.582.526,69</u>
Mutations de l'exercice			
Additions	8581	3.977.608.056,17	
Remboursements	8591	907.766.526,69	
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change(+)/(-)	8621	1.325.000,00	
Autres(+)/(-)	8631	-5.361.256.000,00	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)	<u>245.493.056,17</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	xxxxxxxxxxxxxxx	27.699.661,23
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363	4.322.598,23	
Cessions et retraits	8373	5.393.362,24	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	26.628.897,22	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	xxxxxxxxxxxxxxx	8.283.027,98
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523	8.283.027,98	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	xxxxxxxxxxxxxxx	5.770,95
Mutations de l'exercice(+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553	5.770,95	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	<u>18.340.098,29</u>	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	<u>xxxxxxxxxxxxxxx</u>	<u>617.455,89</u>
Mutations de l'exercice			
Additions	8583	1.600.000,00	
Remboursements	8593	617.455,89	
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change(+)/(-)	8623		
Autres(+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	<u>1.600.000,00</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-)
Hestia SA RUE DE RANSBEEK 310 1120 Neder-over-Heembeek Belgique 0413.879.402	Ordinaires	999	99,90	0,10	31/12/2016	EUR	669.705	107.101
Resol & Cie SNC RUE DE RANSBEEK 310 1120 Neder-over-Heembeek Belgique 0448.967.963	Parts sociales	99	99,00	1,00	31/12/2016	EUR	153.559	-2.230
Solvay Chemicals International SA RUE DE RANSBEEK 310 1120 Neder-over-Heembeek Belgique 0406.804.736	Ordinaires	338.786.077	99,99	0,01	31/12/2016	EUR	296.301.662	33.797.712
Solvay Chimie SA RUE DE RANSBEEK 310 1120 Neder-over-Heembeek Belgique 0408.249.541	Ordinaires	240.987.360	99,99	0,01	31/12/2016	EUR	108.101.428	9.596.356
Solvay Energy SA Rue de Ransbeek 310 1120 Neder-over-Heembeek Belgique 0812.307.395	ordinaires	4.995	99,90	0,10	31/12/2016	EUR	3.359.185	399.086
Solvay Participations Belgique SA Rue de Ransbeek 310 1120 Neder-over-Heembeek Belgique 0403.409.340	Ordinaires	151.995.650	99,99	0,01	31/12/2016	EUR	345.599.819	-1.979.450
Solvay Specialty Polymers Belgium SA Rue de Ransbeek 310 1120 Neder-over-Heembeek Belgique 0880.405.949	Ordinaires	6.782.495	99,99	0,01	31/12/2016	EUR	176.645.008	685.383
Solvay Chemicals and Plastics Holding BV S. Etr. Schepersweg 1 6049 CV Herten Pays-Bas	Ordinaires	1.810	100,00	0,00	31/12/2015	EUR	398.113.000	20.595.000
Solvay Quimica S.L. S. Etr. AVDA REY ALBERTO I DE BELGICA 39300 TORRELAVEGA Espagne	Ordinaires	55.918	100,00	0,00	31/12/2015	EUR	138.045.000	26.207.000

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) of (-)	
Solvay Chimica Italia S.p.A. S. Etr. VIALE LOMBARDIA 20 20021 Bollate Italie	Ordinaires	13.322.400	100,00	0,00	31/12/2016	EUR	299.504.090	19.082.932
Solvay GmbH S. Etr. HANS-BOECKLER-ALLEE 20 30173 Hannover Allemagne	Ordinaires	5.264	5,26	94,74	31/12/2016	EUR	543.094.000	-322.764.000
Solvay Österreich GmbH S. Etr. BAHNHOFSTRASSE 22 4802 Ebensee Autriche	Ordinaires	50	0,39	99,61	31/12/2016	EUR	10.403.790	774.688
Solvay Schweiz AG S. Etr. ZUERCHERSTRASSE 42 5330 Bad Zurzach Suisse	Ordinaires	5.000	100,00	0,00	31/12/2016	CHF	5.988.146	-1.057.424
Solvay Business Services Portugal S. Etr. AVENIDA TOMAS RIBEIRO 43 , boîte 2C 2790 211 Carnaxide Portugal	Ordinaires	1	100,00	0,00	31/12/2016	EUR	2.856.187	477.627
Solvay Finance (Luxembourg) SA PARC D'ACTIVITES DE CAPELLEN 36 8308 Luxembourg Luxembourg	Ordinaires	1.600.125	100,00	0,00	31/12/2016	EUR	4.830.331.997	72.543.841
Solvay Chimika SA ANASTASSEOS STR. 7 155 61 HOLARGOS (ATHINA) Grèce	Ordinaires	399.999	99,99	0,01	31/12/2016	EUR	297.495	-93.945
Solvay Nordic A.B. S. Etr. LILLA TORGET 1 211 34 Malmo Suède	Ordinaires	1.000	100,00	0,00	31/12/2016	SEK	5.350.769	3.362.036
Solvay Kemija d.o.o. S. Etr. Petrova 12 10000 Zagreb Croatie 0000.000.000	Ordinaires	503	100,00	0,00	31/12/2016	HRK	1.926.196	190.749

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) of (-)	
Solvay Polska Sp. zo.o S. Etr. ul. Migdalowa 4 , boîte 70 02-796 Warszawa Pologne 0000.000.000	Ordinaires	491	100,00	0,00	31/12/2016	PLN	4.149.116	1.425.115
Solvay Kimya Ltd STI S. Etr. GIZ 2000 PLAZA 13 34398 MASLAK, ISTANBUL Turquie 0000.000.000	Ordinaires	600	100,00	0,00	31/12/2016	TRY	11.322.861	2.194.516
Solvay Ltd (Shanghai) S. Etr. JINDU RD, XINZHUANG INDUSTRIAL 3966 201108 Shanghai Chine	Ordinaires	5.400.000	90,00	10,00	31/12/2016	CNY	393.733.036	73.236.662
Nippon Solvay K.K. S. Etr. ATAGO 2-5-1, MINATO-KU 105- 6207 Tokyo Japon 0000.000.000	Ordinaires	400	100,00	0,00	31/12/2016	JPY	467.796.041	94.317.239
Daehan Solvay Special Chemicals C° Ltd S. Etr. IJIN-RO, ONSAN-EUP 100 45010 Ulsan City Corée du Sud 0000.000.000	Ordinaires	353.750	11,95	88,05	31/12/2016	KRW	30.929.252.582	708.267.424
Solvay Specialty Polymers Korea Company Ltd S. Etr. GONGDAN-RO, ONSAN-EUP 160 45010 Ulsan City Corée du Sud	Ordinaires	460.000	100,00	0,00	31/12/2016	KRW	13.003.829.000	2.124.176.000
Iridos Ltd S. Etr. IJIN-RO, ONSAN-EUP 100 45010 Ulsan City Corée du Sud	ordinaires	1.000.000	50,00	0,00	31/12/2016	KRW	23.007.881.000	-109.308.000
Solvay Specialities India Private Limited S. Etr. SENAPATI BAPAT MARG/LOWER PAREL 462 400 013 Mumbai Inde	Ordinaires	449.550	0,14	99,86	31/03/2017	INR	4.733.225.000	328.655.000
Solvay Asia Pacific Co Ltd S. Etr. 11&16 FL. WAVE PLACE 55 10330 Bangkok Thaïlande	Ordinaires	239.993	99,99	0,01	31/12/2016	THB	43.302.585	8.519.051

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-)
Solvay Taiwan Ltd S. Etr. SONG REN ROAD 89 11073 Taipei City Taïwan	Ordinaires	2.858	100,00	0,00	31/12/2016	TWD	17.661.296	736.100
Solvay Polymers and Chemicals South Africa Ltd S. Etr. DE HAVILLAND CRES/PERSEQUOR PARK 41 0020 Pretoria Afrique du Sud	ordinaires	110	100,00	0,00	31/12/2016	ZAR	6.910.139	4.968.244
Capricorn Cleantech Fund SA Lei 19 , boîte 8 3000 Leuven Belgique 0882.642.590	Ordinaires	10.000.000	8,93	0,00	31/12/2016	EUR	53.193.493	66.278.363
Acal Energy Ltd S. Etr. Runcorn WA7 4QX Cheshire Royaume-Uni	Ordinaires	207.539	18,54	0,00	31/03/2015	GBP	6.595.714	1
Conduit Ventures Limited S. Etr. Hatton Garden 59-61 EC1N 8LS London Royaume-Uni	Ordinaires	1.479.913	17,56	0,00	31/12/2016	USD	1.616.673	147.633
Conduit Ventures II Ltd S. Etr. Hatton Garden 59-61 EC1N 8LS London Royaume-Uni	Ordinaires	4.558.289	14,06	0,00	31/12/2016	EUR	16.175.936	-7.228.231
Belinka Perkemija DD S. Etr. ZASAVSKA CESTA 95 1231 Ljubljana Slovénie 0000.000.000	Ordinaires	52.922	20,00	0,00	31/12/2016	EUR	9.156.681	2.630.176
Pangaea Ventures Ltd S. Etr. West Georgia Street 1500 V6G 2Z6 Vancouver Canada	Ordinaires	4.761.530	15,76	0,00	31/12/2016	USD	22.359.489	5.520.107
Thai Refined Salt Co S. Etr. RAMA IV ROAD, SILOM, BANGRAK 1016 10500 Bangkok Thaïlande 0000.000.000	Ordinaires	180.000	15,00	0,00	31/12/2016	THB	1.028.818.525	199.325.993

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) of (-)	
Korea Advanced Materials Fund YEOKSAM-DONG, KANGNAM-GU 679 , boîte 5 06141 SEOUL Corée du Sud	ordinaires	12.000.000	50,00	0,00	31/12/2016	KRW	26.573.683.801	3.649.055.119
SOLVAY FRANCE SA rue de Clichy 25 75009 Paris France	ordinaires	22.892.760	15,37	84,26	31/12/2016	EUR	834.132.591	-60.650.443
Solvay Solutions Italia S.p.A. S. Etr. Via Milano 78 20021 Ospiate di Bollate Italie	ordinaires	5.395.800	51,00	0,00	31/12/2016	EUR	52.431.190	3.919.183
SOLVAY FLUORIDES, LLC RICHMOND AVENUE 3333 77098 HOUSTON TX Etats-Unis d'Amérique	Ordinaires	1.000	100,00	0,00	31/12/2016	USD	40.675.000	15.983.000
SOFINNOVA GREEN SEED FUND RUE DE SURENE 17 75008 PARIS France	ORDINAIRES	500.000	22,22	0,00	31/12/2016	EUR	14.516.800	-516.210
SOLVAY POLAND SP UL. WALCZAKA 25 66407 GORZOW WIELKOPOLSKI Pologne	ORDINAIRE	1.009.820	100,00	0,00	31/12/2016	PLN	11.884.800	-48.257.500
SOLVAY SPECIALTY POLYMERS ITALY S.P.A. VIALE LOMBARDIA 20 20021 BOLLATE Italie	ORDINAIRES	374.187.000	100,00	0,00	31/12/2016	EUR	957.654.077	75.918.606
Ausimont Industries Inc USA S. Etr. LEONARD LANE 10 08086 WEST DEPTFORD NJ Etats-Unis d'Amérique	Ordinaires	199	66,56	33,44	31/12/2016	USD	1.023.681.000	124.795.000
Solvay UK Holding Company Ltd S. Etr. OAK HOUSE REEDS CRESCENT WD244QP Hertfordshire Royaume-Uni	Ordinaire	75.000.000	100,00	0,00	31/12/2016	GBP	68.960.000	-372.000

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) of (-)	
RHODIA SPECIALTY CHEMICALS INDIA Ltd S. Etr. SENAPATI BAPAT MARG/LOWER PAREL 462 400 013 MUMBAI, MAHARASHTRA Inde	Ordinaire	237.093	7,14	0,00	31/03/2017	INR	37.835.000	-136.840.000
Solvay Holding Inc S. Etr. CARNEGIE CENTER 504 08540 Princeton NJ Etats-Unis d'Amérique	Ordinaire	3.216	37,26	62,74	31/12/2016	USD	4.081.525.000	-162.095.000
Solvay Energy Services Italia Srl Viale Lombardia 20 20021 Bollate Italie	Ordinaire	45.900	51,00	49,00	31/12/2016	EUR	268.834	15.953
Solvay Hungary KFT TÖLGYFA UTCA 28 1027 Budapest Hongrie	Ordinaire	986	100,00	0,00	31/12/2016	HUF	129.546.000	12.761.000
Solvay CR s.r.o. ZA POTOKEM 46/4 106 00 Praha 10 République Tchèque	Ordinaire	866	100,00	0,00	31/12/2016	CZK	27.014.000	6.434.000
Solvay Bucharest srl STR. DOMNITA RUXANDRA 12 020 562 BUCURESTI Roumanie	Ordinaire	66.141	100,00	0,00	31/12/2016	EUR	5.726.038	2.473.757

LISTE DES ENTREPRISES DONT L'ENTREPRISE RÉPOND DE MANIÈRE ILLIMITÉE EN QUALITÉ D'ASSOCIÉ OU DE MEMBRE INDÉFINIMENT RESPONSABLE

Les comptes annuels de chacune des entreprises pour lesquelles l'entreprise est indéfiniment responsable sont joints aux présents comptes annuels pour être publiés en même temps que ceux-ci, sauf si dans la deuxième colonne du tableau ci-après, l'entreprise précise la raison pour laquelle il n'en est pas ainsi. Cette précision est fournie par la mention du code (A, B, C ou D) défini ci-après.

Les comptes annuels de l'entreprise mentionnée:

- A. sont publiés par dépôt auprès de la Banque nationale de Belgique par cette entreprise;
- B. sont effectivement publiés par cette entreprise dans un autre Etat membre de l'Union européenne, dans les formes prévues à l'article 3 de la directive 2009/101/CE;
- C. sont intégrés par consolidation globale ou par consolidation proportionnelle dans les comptes consolidés de l'entreprise, établis, contrôlés et publiés conformément aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés;
- D. concernent une société de droit commun, une société momentanée ou une société interne.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Code éventuel
Resol & Cie SNC Rue de Ransbeek 310 1120 Neder-over-Heembeek Belgique 0448.967.963	A

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE – AUTRES PLACEMENTS			
Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe	51		
Actions et parts – Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Actions et parts – Montant non appelé	8682		
Métaux précieux et œuvres d'art	8683		
Titres à revenu fixe	52		
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53		
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686		
de plus d'un mois à un an au plus	8687		
de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689	171,39	923.298.883,24
		Exercice	
COMPTES DE RÉGULARISATION			
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important			
Commissions lignes de crédit			5.393.613,33
Coûts IT			4.653.902,07
Autres charges à reporter			4.661.983,78
Intérêts à recevoir			12.381.062,41
Autres produits acquis			98.088,71
Instruments financiers			10.799.309,18
Divers			26.375,42

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice
 Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXXXXXXXX	1.588.146.240,00
(100)	1.588.146.240,00	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital
 Catégories d'actions

Actions sans désignation de valeur nominale
 Actions nominatives
 Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
	1.588.146.240,00	105.876.416
8702	XXXXXXXXXXXXXXXX	43.026.970
8703	XXXXXXXXXXXXXXXX	62.849.446

Capital non libéré

Capital non appelé
 Capital appelé, non versé
 Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)		XXXXXXXXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes
 Détenues par ses filiales
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
 Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
 Suite à l'exercice de droits de souscription
 Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	38.384.385,00
8732	2.558.959
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

8761

Nombre de voix qui y sont attachées

8762

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

8771

Nombre de parts détenues par les filiales

8781

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

Telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise en vertu du Code des sociétés, art. 631 §2 dernier alinéa et art. 632 §2 dernier alinéa, de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, art. 14 alinéa 4 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation, art. 5.

Sur base des déclarations de transparence reçues en exécution de la loi du 2 mars 1989 :

En date du 31/12/2017 :

- > Solvac S.A., rue des Champs Elysées 43 à 1050 Bruxelles (nr entreprise 0423.898.710), détient 32.511.125 actions donnant droit à 30,71 % des droits de vote
- > Solvay Stock Option Management S.P.R.L., rue de Ransbeek 310 à 1120 Neder-over-Hembeek (nr entreprise 0882.759.287), détient 2.558.959 actions donnant droit à 2,42 % des droits de vote.
- > BlackRock Inc. , 55 East 52nd Street, New York, NY, 10055, U.S.A., détient 3.545.803 actions donnant droit à 3,35 % des droits de vote.

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES**VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT**

	Exercice
Performance Unit Stock plan	17.617.150,01
Litiges licences informatiques	528.807,97
Renolit : litige suite à la vente secteur feuilles industrielles	2.707.990,41
Indemnité liée au projet thor	1.656.555,86
Assistance technique Indupa	943.554,27
Provision retention	1.408.000,00
Epicerol : provision liée à la vente de Emerging Bio Chemicals	1.487.661,73
Autres	2.858.943,85

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	382.064.000,00
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	382.064.000,00
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	382.064.000,00

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	1.449.918.984,06
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	749.918.984,06
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	700.000.000,00
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	1.449.918.984,06

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	1.000.000.000,00
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	500.000.000,00
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	500.000.000,00
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres emprunts	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	1.000.000.000,00

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**Impôts** (rubriques 450/3 et 178/9 du passif)

	Codes	Exercice
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	6.859.008,69
Dettes fiscales estimées	450	39.244.279,43
Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 178/9 du passif)		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	53.217.525,16

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Intérêts à payer

Autres charges à imputer

Exercice
36.614.981,13
3.394.605,56

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635	-11.776.528,56	16.758.313,05
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112	17.809.793,50	3.067,92
Reprises	9113	2.228.554,88	1.848.128,83
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115	22.696.013,19	62.623.725,72
Utilisations et reprises	9116	37.495.481,06	28.470.743,71
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	1.891.183,90	2.552.575,12
Autres	641/8	38.763.063,47	33.487.621,62
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	4,1	4,6
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	7.863	7.335
Frais pour l'entreprise	617	434.366,71	251.397,45

RÉSULTATS FINANCIERS**PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS****Autres produits financiers**

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital 9125

Subsides en intérêts 9126

Ventilation des autres produits financiers

Différence de change

96.249.670,29 89.878.814,92

Ecart de conversion de devises

12.405.776,60 55.684.159,27

Tantièmes encaissés

1.000.000,00 1.000.000,00

Produits de swap de devises

12.536.259,78

Ecart de valorisation sur cession d'un prêt

8.451.018,76

Indemnité sur rupture de contrat de prêt interco

3.517.500,00

Autres

1.689.394,75 364.423,89

CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES**Amortissement des frais d'émission d'emprunts** 6501

119.182,97 123.181,05

Intérêts portés à l'actif 6503**Réductions de valeur sur actifs circulants**

Actées 6510

Reprises 6511

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances 653

206.676,42

Provisions à caractère financier

Dotations 6560

Utilisations et reprises 6561

Ventilation des autres charges financières

Différence de change 112.746.509,62 144.531.278,67

Ecart de conversion de devises 4.208.383,62 14.106,46

Charges sur swap de devises 17.385.400,85

Indemnité sur rupture de contrat d'emprunt interco 14.083.750,00

Compensation sur transactions prêt et emprunt 7.424.400,17

Prime de remboursement partiel et anticipé de l'EMTN 4.277.538,72

Transfert d'un produit financier à Solvay France 38.389.266,00

Autres 8.095.390,69

Commissions financières diverses 7.891.100,60

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	963.168.699,63	233.564.342,38
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	50.823.724,64	10.670.909,66
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		10.722,00
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620	28.578.856,01	7.179.280,97
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		376.055,92
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	22.244.868,63	3.104.850,77
Produits financiers non récurrents	(76B)	912.344.974,99	222.893.432,72
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761	418.263.453,73	218.814.398,10
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631	487.200.521,26	4.079.034,60
Autres produits financiers non récurrents	769	6.881.000,00	0,02
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	366.770.677,39	43.262.314,85
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	6.110.105,28	24.928.665,43
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations)	6620	-12.823.753,99	12.535.696,24
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	18.933.859,27	12.392.969,19
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)	360.660.572,11	18.333.649,42
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661	23.905.881,00	16.732.144,95
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631	323.306.397,25	1.601.504,47
Autres charges financières non récurrentes	668	13.448.293,86	
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6691		

IMPÔTS ET TAXES**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT**

Impôts sur le résultat de l'exercice	
Impôts et précomptes dus ou versés	
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	
Suppléments d'impôts estimés	
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	
Suppléments d'impôts dus ou versés	
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	

Codes	Exercice
9134	14.126.413,08
9135	14.126.413,08
9136	
9137	
9138	14.098.218,75
9139	14.098.218,75
9140	
	35.927.839,87
	23.905.881,00
	224.728.708,00
	-39.327.964,00
	590.578.496,00

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Dépenses non admises	
Réductions de valeur sur titres (DNA)	
Revenus définitivement taxés	
Provisions imposables	
Reprise moins-values titres et plus-values sur réalisations(exemptées)	

Exercice
2.006.000,00

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Taxation à taux réduit sur plus-value de réalisation sur participation

Sources de latences fiscales

Latences actives	
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	
Autres latences actives	
Dédutions pour investissements	
Excédent de RDT à reporter	
Crédit impôt recherche	
Latences passives	
Ventilation des latences passives	

Codes	Exercice
9141	1.639.824.533,00
9142	107.729.996,00
	43.029.285,00
	1.477.286.801,00
	11.778.451,00
9144	

IMPÔTS ET TAXES**TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS****Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A l'entreprise (déductibles)

Par l'entreprise

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel

Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	21.861.179,05	11.337.324,60
9146	9.161.092,12	21.149.791,13
9147	41.206.258,52	37.341.177,61
9148	59.920.714,63	54.299.779,62

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS

Dont

- Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise
- Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise
- Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise

GARANTIES RÉELLES

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
9161	
9171	
9181	
9191	
9201	
9162	
9172	
9182	
9192	
9202	

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

MARCHÉ À TERME

- Marchandises achetées (à recevoir)
- Marchandises vendues (à livrer)
- Devises achetées (à recevoir)
- Devises vendues (à livrer)

Codes	Exercice
9213	
9214	
9215	523.177.228,18
9216	514.101.967,65

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Les régimes complémentaires de pension du personnel sont définis dans des règlements qui diffèrent d'un pays à l'autre. Le principe général est d'octroyer au moment de la retraite ou du décès une pension déterminée en fonction de l'ancienneté et des dernières rémunérations. Les ressources auxquelles peuvent prétendre le personnel pensionné et ses ayants droit comprennent la pension légale, des avantages provenant de régimes complémentaires et les engagements pris, selon les cas, par des fonds de pension autonomes ou par la Société. Les modalités de financement ou de couverture varient en fonction des circonstances locales: assurance groupe, fonds de pension, allocations éventuelles à charge de la Société. Tous nos règlements prévoient une limitation du coût pour la Société. Il existe, en faveur des administrateurs chargés de la gestion journalière, un régime de pension basé sur des principes analogues. La charge incombant de ce chef à Société fait l'objet d'une provision adéquate au bilan.

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant, pour l'entreprise, de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN**

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

1/ Garanties données par Solvay SA pour des emprunts et engagements contractés par des filiales du Groupe

Obligations émises

2.633.180.491,87

Emprunts étrangers

258.168.700,01

Engagements de pension

54.084.507,04

Achats d'énergie

303.863.421,01

Autres

35.569.226,86

2/ Couverture de garanties bancaires accordées par des banques à des filiales

122.012.777,84

Total (repris également au code 9381 page C6.15)

3.406.879.124,63

3/ Autres garanties données par Solvay SA

Concession Lillo

5.693.301,49

4/ Garanties bancaires accordées par des banques à Solvay SA

Office wallon des déchets

9.851.787,05

Autres

1.322.626,04

5/ Garanties bancaires accordées par des banques à la succursale Italienne

Adjudication administrative

12.028.345,46

Bureau de TVA

161.713.564,44

Décharge de déchets

3.167.301,05

Energie électrique/Gaz

27.601.493,03

Financement M/L terme

4.180.039,88

Garanties environnementales

20.991.818,04

Autres

3.593.825,52

6/ Autres Engagements de la succursale italienne

Caution solidaire de constructions de T-Line

43.756.613,76

7/ Lignes de crédit disponibles à la date de clôture de l'exercice et non utilisées.

2.994.000.000,00

Dans le cadre de cession d'activités, la société a souscrit à certains engagements pour lesquels les risques éventuels sont parfaitement contrôlés, dûment provisionnés et surveillés de manière permanente.

Exercice

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES
ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)	12.746.766.133,33	18.085.844.436,50
Participations	(280)	12.501.273.077,16	15.550.261.909,81
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281	245.493.056,17	2.535.582.526,69
Créances	9291	6.143.747.245,29	182.345.552,76
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	6.143.747.245,29	182.345.552,76
Placements de trésorerie	9321		923.298.833,24
Actions	9331		
Créances	9341		923.298.833,24
Dettes	9351	6.205.665.063,76	4.843.305.503,77
A plus d'un an	9361	1.200.000.000,00	2.500.000.000,00
A un an au plus	9371	5.005.665.063,76	2.343.305.503,77
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381	3.406.879.124,63	2.604.950.833,63
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421	236.556.534,80	459.661.026,16
Produits des actifs circulants	9431	70.563.992,93	54.395.549,74
Autres produits financiers	9441	11.179.035,28	999.448,80
Charges des dettes	9461	114.611.720,89	138.040.188,00
Autres charges financières	9471	62.812.338,73	3.059,68
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481	487.200.521,26	975.153,25
Moins-values réalisées	9491	315.024.998,40	1.470.996,00

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES
ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252	3.432.988,84	3.735.672,86
Participations	9262	3.432.988,84	3.735.672,86
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune information n'a pu être reprise dans l'état XVIIIbis.

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	3.652.311,65
9504	1.017.048,22

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	1.182.000,00
95061	864.000,00
95062	
95063	53.000,00
95081	160.000,00
95082	
95083	177.000,00

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS**INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS**

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion *

~~L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s) *~~

~~L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés *~~

~~L'entreprise ne possède que des entreprises filiales qui, eu égard à l'évaluation du patrimoine consolidé, de la position financière consolidée ou du résultat consolidé, ne présentent, tant individuellement que collectivement, qu'un intérêt négligeable? (article 110 du Code des sociétés)~~

~~L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation *~~

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation **:

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus **:

* Biffer la mention inutile.

** Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

RÈGLES D'ÉVALUATION

1. Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont pris en charge par le compte de résultats de l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

2. Immobilisations incorporelles

Depuis le 1er janvier 2016, les frais de Recherche activés sont amortis en un an. Les frais de Recherche activés jusqu'au 31 décembre 2015 sont amortis de manière linéaire sur une durée de 3 ans.

Les frais de Développement utiles aux activités futures de l'entreprise sont portés à l'actif pour leur prix coûtant.

Ils sont amortis selon les spécificités de chaque projet auquel ils se rapportent.

Si la durée d'amortissement ne peut être estimée de manière fiable, la période d'amortissement sera de maximum 10 ans.

Les frais liés à l'enregistrement, à l'introduction ou à l'utilisation d'un brevet ou d'une marque sont portés à l'actif pour leur prix coûtant, dans la mesure où celui-ci ne dépasse pas une estimation prudente de la valeur d'utilisation ou de rendement futur de la marque ou du brevet.

Lorsque leur durée d'utilisation est limitée dans le temps, les immobilisations incorporelles acquises de tiers font l'objet d'amortissements répartis par tranches égales sur leur durée probable d'utilisation ; elles font en outre l'objet d'amortissements complémentaires lorsque leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation.

3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements répartis par tranches annuelles égales, sur une durée de vie conventionnelle évaluée avec prudence en fonction de la durée d'utilisation économique de ces biens.

Ces immobilisations font l'objet d'amortissements complémentaires lorsque leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation ; plus particulièrement, les immobilisations corporelles désaffectées ou qui ont cessé d'être affectées durablement à l'activité de l'entreprise font, le cas échéant, et lorsque la législation locale le permet, l'objet d'un amortissement complémentaire, à l'effet d'en aligner l'évaluation sur la valeur probable de réalisation.

Les immobilisations corporelles, dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps, font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value durable.

4. Immobilisations financières et créances à plus d'un an

Des réductions de valeur sont actées sur les immobilisations financières et sur les créances à plus d'un an lorsque leur évaluation fait apparaître une moins-value durable par rapport à leur valeur d'acquisition.

En cas de cession partielle de titres, la valeur des titres cédés sera déterminée sur base du prix d'achat historique moyen pondéré.

5. Stocks

La valeur d'acquisition des biens inscrits dans les stocks est établie par application de la méthode LIFO ou par application de la méthode des prix moyens pondérés.

Le coût de revient des éventuelles fabrications comprend, outre les coûts de production qui sont directement imputables aux produits, ceux qui leur sont indirectement imputables, y compris les amortissements lorsque leur inclusion dans la valeur des stocks est prescrite par les législations nationales.

6. Commandes en cours d'exécution

Les commandes en cours d'exécution sont évaluées à leur coût de revient à l'exclusion de toutes charges financières.

7. Créances à un an au plus

Les créances de la société sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances seront considérées douteuses et des réductions de valeur actées au cas par cas lorsque la récupération de la créance est en tout ou en partie sérieusement compromise.

8. Provisions pour risques et charges

À la clôture de l'exercice, il est procédé à un examen des risques dont l'existence pourrait justifier la création de nouvelles provisions, ainsi qu'à une actualisation des risques en considération desquels ont été constituées les provisions existantes.

Les provisions pour pensions sont enregistrées selon la norme IAS 19.

Les changements de taux comptabilisés en " Other Comprehensive Income " suivant les normes IFRS sont enregistrés dans le compte de résultat en normes comptables belges.

9. Conversion en EUR des transactions, engagements, actifs et passifs en devises

Les éléments de l'actif et du passif, les droits et engagements de la Société et des succursales étrangères sont convertis en EUR aux cours de clôture de fin d'exercice. Les écarts de conversion résultant de l'application de la présente règle sont pris en compte de résultats. Les transactions en monnaie étrangère sont converties en EUR au taux de change en vigueur à la date de chaque transaction. Les différences de change réalisées sur les transactions en devises étrangères sont portées au compte de résultats.

10. Instruments financiers

La Société utilise des instruments financiers dans le but de réduire l'exposition de la Société et du Groupe aux fluctuations des taux de

RÈGLES D'ÉVALUATION

change. Les opérations effectuées ne sont pas de nature spéculative.

Les contrats de produits dérivés (principalement relatifs aux devises étrangères) sont valorisés à la valeur de marché (" Mark-to-Market ") et sont pris en compte de résultat parmi les résultats financiers.

AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE

Note sur la comparabilité des exercices

Afin de permettre la comparabilité des comptes d'un exercice à l'autre, il y a lieu de tenir compte de deux opérations ayant impacté la structure et les comptes annuels de Solvay SA

1/ Apport de la succursale française en tant que branche d'activité

En date du 31 décembre 2017, la succursale française a été apportée à la société de droit français Solvay France SA en tant que branche d'activité et ce, avec effet rétroactif au 1er janvier 2017, de sorte que les comptes de bilan et de résultats pour l'exercice 2017 ne sont pas totalement comparables aux comptes de bilan et de résultat de 2016.

A titre d'information, les comptes de la succursale française faisant partie de la société Solvay SA se chiffraient au 31/12/2016 :

Total de Bilan : 3.251.015 (000)

Résultat net : Profit net de 112.849 (000)

2/ Transfert de l'activité et de l'universalité des actifs et passifs en provenance de la société Solvay Coordination Internationale des Crédits commerciaux (BE 0425.487.035), ci-après "Solvay CICC"

Avec effet au 1er février 2017, l'activité de la société Solvay CICC de même que tous les actifs et passifs de cette société ont été cédés à la société Solvay SA.

A titre d'information, à fin décembre 2016, la société Solvay CICC présentait un total de bilan de 7.212.468 (000) et un bénéfice de 21.902 (000).

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS****RAPPORT DE GESTION**

RAPPORT DE GESTION

— DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	13
— GESTION DES RISQUES	39
— REVUE DES ACTIVITÉS	50
— ÉTATS EXTRA-FINANCIERS	73
— ÉTATS FINANCIERS	121
— RAPPORTS DU COMMISSAIRE & DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ	217
— GLOSSAIRE	231
— AGENDA DE L'ACTIONNAIRE	236

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

RAPPORT DE GESTION

RAPPORT DE GESTION	
Déclaration de Gouvernance d'entreprise	13
Gestion de risques	39
Revue des activités	50
États extra-financiers	73
États financiers	121
Rapports du commissaire et Déclaration de responsabilité	217

1. INTRODUCTION	14	6. RAPPORT DE RÉMUNÉRATION	26
2. CAPITAL, ACTIONS ET ACTIONNAIRES	14	6.1. Gouvernance	26
3. RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES ET LES INVESTISSEURS	15	6.2. Rémunération du Conseil d'Administration	26
3.1. Performance de l'action Solvay	15	6.3. Rémunération du Comité Exécutif	27
3.2. Communication financière active	16	6.4. Stock-options et unités d'actions de performance attribuées aux membres du Comité Exécutif en 2017	34
3.3. Roadshows et rencontres avec les institutionnels	16	6.5. Principales dispositions des relations contractuelles des membres du Comité Exécutif avec la Société et/ou une de ses sociétés sous contrôle, y compris les dispositions relatives à la rémunération en cas de départ anticipé	34
3.4. Investisseurs individuels	16	7. PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES SYSTÈMES DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTRÔLE INTERNE	34
4. CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	17	8. AUDIT EXTERNE	36
4.1. Conseil d'Administration	17	9. ÉLÉMENTS À PUBLIER EN VERTU DE L'ARTICLE 34 DE L'ARRÊTÉ ROYAL BELGE DU 14 NOVEMBRE 2007	37
4.2. Comités du Conseil d'Administration	22		
5. COMITÉ EXÉCUTIF	24		

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

1. INTRODUCTION

Le Groupe Solvay SA, dont le siège social est sis en Belgique, observe les normes les plus sévères de gouvernance d'entreprise et cherche à renforcer la performance dans ce domaine, en mettant l'accent sur la transparence et en encourageant la création de valeur sur le long terme.

Les organes de gouvernance de Solvay sont responsables de l'approche du Groupe sur le long terme, de la poursuite de la vision du fondateur de Solvay et de la mise en œuvre de la stratégie. Le Conseil d'Administration est chargé de piloter la stratégie de développement de Solvay tout en conseillant le Comité Exécutif qui supervise ses opérations.

La présente Déclaration de gouvernance d'entreprise applique les recommandations du Code belge de Gouvernance d'entreprise 2009 en suivant le principe « appliquer ou expliquer ». Elle contient des informations sur le capital social de Solvay, les relations actionnaires et investisseurs, les organes de gouvernance, le rapport de rémunération, le contrôle des risques et le contrôle interne, ainsi que l'audit externe. Solvay respecte les règles décrites dans cette déclaration de gouvernance d'entreprise dans leur intégralité.

Le Conseil d'Administration de Solvay a adopté une Charte de Gouvernance d'entreprise (la « Charte ») le 13 décembre 2016. La Charte est publiée sur le site Internet de Solvay et décrit les principaux aspects de la gouvernance d'entreprise du Groupe Solvay (le « Groupe »), y compris de sa structure de gouvernance, du règlement d'ordre intérieur du Conseil d'Administration, du Comité Exécutif et des autres comités créés par le Conseil d'Administration.

Conformément à ce principe, aucune des règles décrites dans la présente Déclaration ne diverge de celles du Code belge de Gouvernance d'entreprise 2009.

	Date	Nombre d'actions	% du total
Solvac	29 juillet 2016	32 511 125	30,71%
		2 632 690	
Solvay Stock Option Management	4 juillet 2016	(+559 374 options d'achat)	3,01%

1) Les actions ayant fait l'objet d'une déclaration

Conformément aux réglementations sur la transparence financière, les actionnaires sont obligés de déclarer leur participation à Solvay lorsque celle-ci dépasse le seuil de 3 %.

- Solvac: Le 1er août 2017, Solvac a déclaré détenir 30,71 % (32 511 125 actions) du capital de Solvay,
- Le 15 novembre 2017, Solvay Stock Option Management SPRL, une filiale indirecte, a communiqué à Solvay que sa participation s'élevait à 3,001 % des 105 876 416 actions émises par Solvay, soit 2 472 641 actions et 709 874 options d'achat. Ces options d'achat font partie de la stratégie de couverture de risques liée aux stock options octroyées par Solvay aux cadres supérieurs du Groupe,

2. CAPITAL, ACTIONS ET ACTIONNAIRES

2.1. Capital et actions

Aucun changement n'est intervenu dans le capital de la Société en 2017. Il s'élève à 1 588 146 240 euros et il est représenté par 105 876 416 actions.

2.2. Actionnaires

2.2.1. Principal actionnaire

Le principal actionnaire de Solvay est Solvac SA, qui détient plus de 30 % du capital social de Solvay.

Solvac SA est une société anonyme de droit belge dont les actions sont cotées sur Euronext Bruxelles.

Solvac compte environ 13 000 actionnaires. Parmi ces actionnaires, plus de 2 000 personnes sont liées aux familles fondatrices de Solvay et de Solvac. Ces personnes détiennent environ 77 % des actions de Solvac.

2.2.2. Structure de l'actionariat

Le tableau suivant montre la structure actuelle de l'actionariat, sur la base des communications faites à la Société et à l'Autorité belge des services et marchés financiers (« FSMA ») par les actionnaires mentionnés ci-dessous, dans le respect de la Loi belge du 2 mai 2007 relative à la notification des participations importantes ou conformément aux statuts de Solvay ou de l'article 74 de la Loi belge du 1er avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition et sur la base des informations les plus récentes provenant de publications.

- Le 8 novembre 2017, Blackrock Inc a fait savoir qu'elle était titulaire d'une participation de 3,95 % (3 545 803 actions et 632 744 instruments financiers équivalents) dans le capital de la Société.

Les déclarations de transparence les plus récentes sont disponibles sur le site Internet.

2) Les actions n'ayant fait l'objet d'aucune déclaration de transparence auprès de Solvay ou de la FSMA sont détenues par :

- des actionnaires individuels qui détiennent directement une participation dans Solvay,
- Actionnaires institutionnels.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 mai 2017, des actions ont été déposées et des votes exprimés à hauteur de 58,58% du capital de Solvay SA.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

3. RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES ET LES INVESTISSEURS

3.1. Performance de l'action Solvay

Les actions de Solvay sont cotées à deux Bourses :

- Euronext Bruxelles, qui est la cotation principale, et où l'action fait partie de l'indice BEL20
- Euronext Paris, où Solvay a rejoint l'indice CAC40 le 21 septembre 2012.

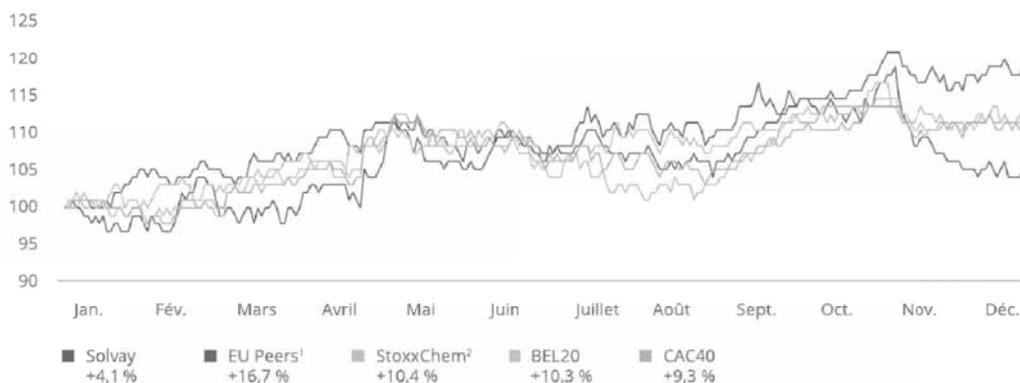
Depuis le 1er octobre 2016, l'action de Solvay est également négociée de gré à gré en qualité d'American Depositary Receipt (ADR) parrainée de Niveau 1.

Au cours de 2017, le cours moyen a été de 118,53 euros tandis que la fourchette haut/bas sur 52 semaines s'est établie à 107,70 – 131,25 euros par action. Le volume moyen des opérations quotidiennes tel que renseigné par Euronext s'est élevé à 245 621 actions en 2017, contre 335 719 actions en 2016.

Cours de l'action Solvay et volumes des opérations entre le 1er janvier 2017 et le 31 décembre 2017



Cours de l'action Solvay comparé aux indices entre le 1er janvier 2017 et le 31 décembre 2017



AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Le cours de l'action a suivi une tendance à la hausse à partir du début de l'année, jusqu'à l'annonce du résultat du troisième trimestre, faite le 8 novembre. La performance depuis le début de l'année au 7 novembre était devant celle de l'indice StoxxChem 600 (environ 13 %). Les résultats de Solvay sur le troisième trimestre, même s'ils étaient conformes aux attentes du marché, ont été perçus comme moins impressionnants, ce qui a déclenché une vague temporaire de prises de bénéfice au cours du quatrième trimestre, après une performance solide sur 10 mois.

3.2. Communication financière active

Solvay engage un dialogue ouvert avec la communauté des investisseurs afin d'établir des relations de longue durée reposant sur la crédibilité et la confiance. L'objectif de Solvay est de fournir une information précise, transparente et en temps utile pour aider les investisseurs à bien comprendre les activités et la stratégie conduisant ainsi à une juste évaluation par le marché.

Sur la base de la FSMA (Autorité belge des services et marchés financiers), de la MIFID2 (Directive sur les marchés des instruments financiers), du Règlement sur les abus de marché (MAR) et du Règlement général sur la protection des données (General Data Protection Regulation), Solvay définit et met en œuvre des principes et des processus de déclarations afin de régir les interactions et la communication avec les marchés financiers. Solvay veille à rester à jour en matière de réglementations afin de respecter la conformité la plus stricte. Solvay prend également bien soin de traiter toutes les parties prenantes à égalité.

Au cours de l'année, les membres du Comité Exécutif entretiennent les contacts en temps utile et efficacement avec la communauté des investisseurs, par exemple, avec les analystes (ventes et achats), les gestionnaires de portefeuille et les actionnaires individuels (Roadshows, One-on-One Meetings, conférences, Capital Markets Day, etc.). En 2017, les dirigeants ont consacré beaucoup de temps à la communication et aux rencontres avec la communauté des investisseurs aux États-Unis.

Des informations détaillées sur les activités, la stratégie et la performance financière de Solvay peuvent être consultées, comme les communiqués de presse, le Rapport annuel intégré, les rapports trimestriels, les communiqués de presse financiers et les présentations. Toutes ces publications sont librement disponibles en français, en néerlandais et en anglais sur le site www.solvay.com à la section Investisseurs, ou sur demande faite au département Relations Investisseurs.

3.3. Roadshows et rencontres avec les institutionnels

Des roadshows sont organisés avec les directeurs du Groupe pendant toute l'année, en plus des conférences habituelles du secteur dans le monde entier. Ces rencontres permettent d'engager le dialogue avec la communauté des investisseurs sur la stratégie et la performance financière de Solvay.

En 2017, entre les roadshows et les conférences dans 60 villes du monde, et des roadshows organisés à notre siège de Bruxelles, les dirigeants de Solvay ont participé en tout à 19 événements ainsi qu'à 83 rencontres avec les analystes (vente et achat) et les gestionnaires de portefeuille pour parler des priorités stratégiques de la société. Ces rencontres actives avec les investisseurs pour parler de la stratégie et de la performance de Solvay vis-à-vis des indicateurs aussi bien financiers qu'extra-financiers font partie intégrante des objectifs essentiels du Groupe.

Par ailleurs, Solvay tient des conférences téléphoniques avec la direction chaque trimestre pour commenter les résultats du Groupe.

3.4. Investisseurs individuels

L'objectif principal de Solvay est de renforcer sa visibilité et son attrait pour l'ensemble des parties prenantes en améliorant la sensibilisation des actionnaires sur l'évolution du capital de Solvay et en maintenant des relations fondées sur la confiance et les interactions.

Chaque actionnaire a accès à des informations claires, complètes et transparentes, adaptées à ses besoins individuels, via le Club des Investisseurs de Solvay, ou lors de contacts directs avec les actionnaires familiaux de référence. L'information préparée et utilisée est publiée sur le site internet de Solvay pour garantir que personne ne profite d'un accès privilégié.

Un programme annuel de communication est défini et validé par les dirigeants de Solvay, et il propose principalement :

- Des renseignements réguliers sur Solvay, ce qui comprend des communiqués de presse, les modifications de statuts, les paiements de dividende,
- Un calendrier des événements à venir, qui comprend l'Assemblée Générale Annuelle, ainsi qu'une e-lettre d'information trimestrielle « Solvay in Action », qui explique la stratégie et les réalisations les plus importantes du Groupe à l'aide d'interviews et de vidéos,
- Des invitations à des événements auquel participe Solvay.

En 2017, Solvay a régulièrement accueilli des événements comme des rencontres avec la direction et des experts, ainsi que des visites de sites, ce qui comprend :

- la Journée des Investisseurs organisée à Anvers par la Fédération flamande des Clubs d'investissements et des Investisseurs, la VFB (Vlaamse Federatie van Beleggingsclubs en Beleggers) à laquelle assistent, chaque année, plus de 1 500 personnes ; Un membre du Comité Exécutif a tenu une séance de questions-réponses avec 400 investisseurs individuels, environ ;
- Le Finance Avenue organisé à Bruxelles par les journaux De Tijd et L'Écho, qui a rassemblé 3 600 participants ;
- Plusieurs événements de familles fondatrices et de banque privée.

De plus, le service de gestion des titres nominatifs de Solvay répond à toutes les demandes de renseignement.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

4. CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Charte définit le rôle et la mission, le fonctionnement, la taille, la composition, la formation et l'évaluation du Conseil d'Administration. Le règlement d'ordre intérieur du Conseil d'Administration est annexé à la Charte.

4.1. Conseil d'Administration

4.1.1. Structure et composition

Les mandats de M. N. Boël, M. J.-P. Clamadieu, M. B. de Laguiche, M. H. Coppens d'Eeckenbrugge, Mme E. Du Monceau, Mme F. de Viron et Mme A. Moraleda, ont été renouvelés pour une période de quatre ans le 9 mai 2017 au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire. Leurs mandats arriveront par conséquent à échéance à la fin de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en mai 2021.

Madame A. Lemarchand a été désignée en tant que membre du Conseil d'Administration pour une période de quatre ans le 9 mai 2017 au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire. Son mandat arrivera par conséquent à échéance à la fin de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en mai 2021.

Les mandats suivants arriveront à échéance à la fin de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 mai 2018 :

- Rosemary Thorne
- Gilles Michel
- Denis Solvay
- Bernhard Scheuble.

Lors de cette même Assemblée Générale Ordinaire, le Conseil d'Administration proposera :

- De renouveler les mandats de Mme Rosemary Thorne et M. Gilles Michel pour une période de quatre ans ;
- De désigner M. Philippe Tournay comme Administrateur pour une période de quatre ans afin de remplacer Denis Solvay, qui a décidé de ne pas se représenter pour un nouveau mandat ;
- De désigner M. Matti Lievonen comme nouvel Administrateur indépendant pour une période de quatre ans afin de remplacer M. Bernhard Scheuble.

Le nombre de membres du Conseil d'Administration sera temporairement de 16, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2019, date d'échéance du mandat d'Yves-Thibault de Silguy.

Au 31 décembre 2017, la composition du Conseil d'Administration présente les caractéristiques suivantes :

- 15 des 16 membres du Conseil d'Administration sont des administrateurs non exécutifs ;
- 11 des 16 administrateurs ont été reconnus comme indépendants par l'Assemblée Générale Ordinaire dans le respect des critères définis par la loi belge et renforcés par le Conseil d'Administration ;
- 7 nationalités différentes ;
- 6 des 16 membres du Conseil d'Administration sont des femmes ;
- Le taux de participation aux réunions du Conseil est élevé : 84,13 %.

➤ Nommé pour la première fois Présence aux séances du Conseil d'Administration en 2017



Nicolas Boël
Belge
➤ 1998 7/7

Né en : 1962

Mandats Solvay SA : Président du Conseil d'Administration, Président du Comité des Finances et Président du Comité des Rémunérations, membre du Comité des Nominations

Date d'échéance du mandat d'Administrateur : 2021

Diplômes et activités en dehors de Solvay :

Maîtrise en sciences économiques (Université catholique de Louvain, Belgique), maîtrise en administration des entreprises (College of William and Mary, États-Unis), Administrateur de Sofina.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

⇒ Nommé pour la première fois Présence aux séances du Conseil d'Administration en 2017



Jean-Pierre Clamadieu⁽¹⁾

Français
⇒ 2012 7/7

Né en : 1958

Mandats Solvay SA : Président du Comité Exécutif et CEO, Administrateur et membre du Comité des Finances

Date d'échéance du mandat d'Administrateur : 2021

Diplômes et activités en dehors de Solvay :

Diplôme d'ingénieur de l'École des Mines (Paris, France), Administrateur d'Áxa, Faurecia, Président de Cytec Industries Inc.



Bernard de Laguiche

Franco-brésilien
⇒ 2006 7/7

Né en : 1959

Mandats Solvay SA : Membre du Comité Exécutif jusqu'au 30 septembre 2013, Administrateur, membre du Comité des Finances et membre du Comité d'Audit depuis le 13 mai 2014

Date d'échéance du mandat d'Administrateur : 2021

Diplômes et activités en dehors de Solvay :

Maîtrise en économie et administration des entreprises, HSG (Universität St. Gallen, Suisse), MBA en Agro-Business, University of São Paulo (USP ESALQ), Administrateur délégué de Solvac SA, Président du Conseil d'Administration de Peroxidos do Brasil Ltda, Curitiba (Brésil), membre du Conseil d'Administration de Le Pain Quotidien Brasil Ltda, Sao Paulo et Luxembourg, Fondateur et Président du Groupe Ortus SA, Curitiba (Brésil), Président de Agro Mercantil Vila Rica Ltda, Parana (Argentine).



Jean-Marie Solvay

Belge
⇒ 1991 6/7

Né en : 1956

Mandats Solvay SA : Administrateur, membre de l'Innovation Board

Date d'échéance du mandat d'Administrateur : 2020

Diplômes et activités en dehors de Solvay :

Advanced Management Programme – Insead, CEO d'Albrecht RE Immobilien GmbH & Co. KG, Berlin (Allemagne), Président du Conseil d'Administration des instituts internationaux de Solvay, Membre du Conseil d'Administration de l'Innovation Fund, Bruxelles



Denis Solvay

Belge
⇒ 1997 4/7

Né en : 1957

Mandats Solvay SA : Administrateur, membre du Comité des Rémunérations et du Comité des Nominations

Date d'échéance du mandat d'Administrateur : 2018

Diplômes et activités en dehors de Solvay :

Ingénierie des affaires – Solvay Business School (Université Libre de Bruxelles, Belgique), Abelag Holding, SA, Administrateur bénévole de l'institut de soins ANBCT et de la Chapelle Musicale Reine Elisabeth.

(1) Employé à temps plein par le Groupe Solvay.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

⇒ Nommé pour la première fois Présence aux séances du Conseil d'Administration en 2017



Prof. Dr Bernhard Scheuble

Allemand

⇒ 2006 7/7

Né en : 1953

Mandats Solvay SA : Administrateur indépendant, Président du Comité d'Audit

Date d'échéance du mandat d'Administrateur : 2018

Diplômes et activités en dehors de Solvay :

Maîtrise en physique nucléaire & doctorat en display physics (Albert-Ludwigs-Universität Freiburg, Allemagne). Ancien Président du Comité Exécutif de Merck KGaA (Darmstadt, Allemagne) et ancien membre du Conseil d'Administration d'E. Merck OHG.



Charles Casimir-Lambert

Belge

⇒ 2007 7/7

Né en : 1967

Mandats Solvay SA : Administrateur indépendant, membre du Comité d'Audit

Date d'échéance du mandat d'Administrateur : 2019

Diplômes et activités en dehors de Solvay :

MBA de la Columbia Business School (New York, États-Unis)/London Business School (Londres, Royaume-Uni), Maîtrise (Lic. oec. HSG) en sciences économiques, gestion et finance (Universität St. Gallen, Suisse) Gestion des intérêts familiaux à travers le monde.



Hervé Coppens d'Eeckenbrugge

Belge

⇒ 2009 7/7

Né en : 1957

Mandats Solvay SA : Administrateur indépendant, membre du Comité des Finances et du Comité d'Audit

Date d'échéance du mandat d'Administrateur : 2021

Diplômes et activités en dehors de Solvay :

Maîtrise en droit de l'Université catholique de Louvain (Belgique), diplôme en sciences économiques et commerciales de l'ICHEC (Belgique). Jusqu'au 30 juin 2013, Administrateur du groupe Petercam sa, Administrateur de Vital Renewable Energy Company LLC (Delaware). Administrateur indépendant, VISONARITY AG (Bâle, Suisse).



Yves-Thibault de Silguy

Français

⇒ 2010 6/7

Né en : 1948

Mandats Solvay SA : Administrateur indépendant, membre du Comité des Rémunérations et Président du Comité des Nominations, Membre du Comité des Finances

Date d'échéance du mandat d'Administrateur : 2019

Diplômes et activités en dehors de Solvay :

Maîtrise en droit de l'Université de Rennes (France), DES en droit public de l'Université de Paris I (France), diplôme de l'Institut d'Études Politiques de Paris et de l'École Nationale d'Administration (ENA) (France). Vice-Président et Administrateur référent du Conseil d'Administration du groupe VINCI, Président du Conseil de Surveillance de Sofisport (France), Administrateur de la banque VTB (Moscou, Russie) et Président d'YTSuropaconsultants.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

➤ Nommé pour la première fois Présence aux séances du Conseil d'Administration en 2017



Evelyn du Monceau

Belge

➤ 2010 7/7

Née en : 1950

Mandats Solvay SA : Administrateur indépendant, membre du Comité des Rémunérations et du Comité des Nominations

Date d'échéance du mandat d'Administrateur : 2021

Diplômes et activités en dehors de Solvay :

Maîtrise en sciences économiques appliquées de l'Université catholique de Louvain (Belgique). Présidente du Conseil d'Administration et Présidente du Comité des Rémunérations et des Nominations d'UCB SA, membre du Conseil d'Administration de La Financière de Tubize SA, membre de la Commission belge de gouvernance d'entreprise.



Françoise de Viron

Belge

➤ 2013 7/7

Née en : 1955

Mandats Solvay SA : Administrateur indépendant, membre du Comité des Rémunérations et du Comité des Nominations

Date d'échéance du mandat d'Administrateur : 2021

Diplômes et activités en dehors de Solvay :

Doctorat en sciences (Université catholique de Louvain, Belgique), Maîtrise en sociologie (Université catholique de Louvain, Belgique), Professeur à la faculté de psychologie et de sciences de l'éducation et à la Louvain School of Management (Université catholique de Louvain, Belgique), Chercheuse au sein du CRECIS (Centre for Research in Entrepreneurial Change and Innovative Strategies), du GIRSEF (Groupe Interdisciplinaire de Recherche en Socialisation, Éducation et Formation) et du RIFA (Groupe de Recherche Interdisciplinaire en Formation d'Adultes) à l'Université catholique de Louvain, Présidente et Administrateur du réseau européen AISBL EUCEN – European Universities Continuing Education network.



Amparo Moraleda Martinez

Espagnole

➤ 2013 6/7

Née en : 1964

Mandats Solvay SA : Administrateur indépendant, membre du Comité des Rémunérations et du Comité des Nominations

Date d'échéance du mandat d'Administrateur : 2021

Diplômes et activités en dehors de Solvay :

Diplômée en génie industriel, ICAI (Universidad Pontificia Comillas, Espagne), PDG IESE Business School (Universidad de Navarra, Espagne), Ancien Administrateur Générale d'IBM Espagne, Portugal, Grèce, Israël et Turquie. Ancien Administrateur des Opérations (COO), Division internationale (Espagne) et ancienne CEO par intérim, Scottish Power (Royaume-Uni) d'Iberdrola. Membre du Conseil d'Administration des sociétés cotées suivantes : Airbus SE (Pays-Bas), Faurecia (jusqu'à octobre 2017) (France), Caixabank SA (Espagne), Vodafone, plc (Royaume-Uni). Membre du Conseil d'Administration du Conseil supérieur de recherche scientifique (Consejo Superior d'Investigaciones Científicas). Membre de l'Académie Royale espagnole des Sciences économiques et financières.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

➤ Nommé pour la première fois Présence aux séances du Conseil d'Administration en 2017



Rosemary Thorne

Anglaise
➤ 2014 7/7

Née en : 1952

Mandats Solvay SA : Administrateur indépendant, membre du Comité d'Audit

Date d'échéance du mandat d'Administrateur : 2018

Diplômes et activités en dehors de Solvay :

Diplômée (avec mention) en mathématiques et sciences économiques de la University of Warwick (Royaume-Uni). Membre du Chartered Institute of Management Accountants FCMA et CGMA. Membre de l'Association of Corporate Treasurers FCT. Ancien Directeur financière (CFO) de J. Sainsbury, Bradford & Bingley et Ladbrokes. Membre du Conseil d'Administration et Présidente du Comité d'Audit de Merrill Lynch International (Royaume-Uni) et de Smurfit Kappa Group (Irlande). Ancien Administrateur indépendant du Royal Mail Group Cadbury Schweppes, Santander UK et First Global Trust Bank (Royaume-Uni)



Gilles Michel

Français
➤ 2014 6/7

Né en : 1956

Mandats Solvay SA : Administrateur indépendant, membre du Comité des Finances

Date d'échéance du mandat d'Administrateur : 2018

Diplômes et activités en dehors de Solvay :

École Polytechnique (France). École Nationale de la Statistique et de l'Administration Économique (ENSAE) (France). Institut d'Études Politiques (IEP) (France). Ancien CEO « Ceramics & Plastics » de Saint-Gobain (France). Ancien membre du Conseil d'Administration de PSA (France). Ancien CEO du Fonds stratégique d'Investissement (FSI) (France). Président & CEO d'Imerys (France) (entreprise cotée). Administrateur indépendant d'IBL.



Marjan Oudeman

Néerlandaise
➤ 2015 7/7

Née en : 1958

Mandats Solvay SA : Administrateur indépendant, membre du Comité d'Audit depuis le 12 mai 2015

Date d'échéance du mandat d'Administrateur : 2019

Diplômes et activités en dehors de Solvay :

Diplômée en droit, Rijksuniversiteit Groningen (Pays-Bas). Summer Program American Law, Columbia University (New York, États-Unis), Universiteit van Amsterdam et Universiteit Leiden (Pays-Bas). Maîtrise en économie et administration des entreprises (Business Administration), Simon E. Business School, University of Rochester (New York, États-Unis) et Erasmus Universiteit Rotterdam (Pays-Bas). Membre du Conseil d'Administration de Statoil ASA. Membre du Conseil d'Administration de SHV Holdings N.V. (Pays-Bas) Présidente du Comité Exécutif de l'Universiteit Utrecht (Pays-Bas) jusqu'à juin 2017. Membre du Conseil de Surveillance du Koninklijke Concertgebouw (Pays-Bas) Présidente du Conseil d'Administration de Ronald McDonald Children's Fund. Membre du Conseil de Surveillance du Rijksmuseum (Pays-Bas). Depuis avril 2017, membre de l'organe de surveillance d'Aalberts Industries NV.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

➤ Nommé pour la première fois Présence aux séances du Conseil d'Administration en 2017



Agnès Lemarchand-Poirier

Française

➤ 2017 3/4

Née en : 1954

Mandats Solvay SA : Administrateur indépendant

Date d'échéance du mandat d'Administrateur : 2021

Diplômes et activités en dehors de Solvay :

Diplôme d'ingénierie de l'École Chimie Tech et MIT (France), MBA de l'INSEAD (France), Ancienne PDG de Lafarge Chauv, Ancienne Présidente exécutive de Steetley Dolomite (Royaume-Uni), Administrateur de Saint Gobain et BioMérieux.

4.1.2. Fonctionnement du Conseil d'Administration

En 2017, le Conseil d'Administration s'est réuni sept fois. La présence de chaque administrateur est indiquée dans le tableau en section 4.1.1. Structure et composition.

En 2017, les domaines de discussion, de revue et de décision du Conseil d'Administration étaient axés sur l'analyse annuelle de la stratégie du Groupe, les projets stratégiques (les acquisitions, les cessions, les dépenses d'investissement, etc.), les rapports financiers et l'approbation des états financiers trimestriels, ainsi que la proposition de dividendes à l'AGO, les rapports des Comités du Conseil d'Administration, la Gouvernance du Groupe, la responsabilité sociétale des entreprises et les politiques et la stratégie de durabilité, la gestion des risques, la politique de rémunération et le plan de rémunération variable à long terme (LTI), le planning de succession au niveau du Conseil et du management, les restructurations intragroupe, les comptes rendus et les propositions de résolutions à l'Assemblée Générale.

En 2017, il n'y a pas eu de transactions ou relations contractuelles faisant apparaître des conflits d'intérêts au sein du Groupe ni au sein du Conseil d'Administration.

4.1.3. Évaluation

En 2016, le Conseil d'Administration a confié son évaluation à un tiers indépendant chargé de lui communiquer des opportunités d'amélioration conformes aux meilleures pratiques. Cette évaluation a lieu tous les deux à trois ans. Elle porte sur la composition, le fonctionnement, l'information et les interactions du Conseil d'Administration avec la direction générale, ainsi que sur la composition et le fonctionnement de ses Comités. Les membres du Conseil d'Administration ont été invités à fournir leurs contributions sur ces points au cours d'entretiens réalisés à partir d'un questionnaire et menés par un consultant externe.

La prochaine évaluation du Conseil d'Administration débutera en 2018.

4.1.4. Formation

En 2017, un certain nombre de dirigeants clés ont fait des présentations au Conseil d'Administration portant sur des sujets opérationnels et fonctionnels, afin de garantir que le Conseil reste bien au courant des dossiers pertinents et importants pour le Groupe dépassant le cadre des décisions immédiates.

Le Conseil d'Administration s'est également rendu sur des sites Industriels et de recherche : au centre Solvay Research and Innovation à Séoul (Corée du Sud) et à deux usines en Corée du Sud et en Chine. Ces visites ont donné l'occasion aux membres du Conseil d'Administration de rencontrer les équipes opérationnelles locales et de se familiariser avec la réalité commerciale et industrielle des activités asiatiques du Groupe.

Le Conseil d'Administration consacre au moins une réunion par an à une mise au point sur des questions de développement durable (y compris les risques et les opportunités liés au changement climatique) et leurs effets sur le Groupe, afin d'en tenir compte correctement et avec cohérence dans les opérations de Solvay.

4.2. Comités du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration a mis en place les Comités spécialisés permanents : le Comité d'Audit, le Comité des Finances, le Comité des Rémunérations et le Comité des Nominations.

Les mandats de tous les membres des divers Comités viennent à échéance à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire le 8 mai 2018. Ils seront renouvelés pour une durée de deux ans qui se terminera à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2020.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Au 31 décembre 2017, la composition des quatre Comités du Conseil d'Administration était la suivante :

	Comité d'Audit	Comité des Finances	Comité des Rémunérations	Comité des Nominations
M. Nicolas Boël		Président	Président	Membre
M. Jean-Pierre Clamadieu		Membre		
M. Bernard de Laguiche	Membre	Membre		
M. Denis Solvay			Membre	Membre
Prof. Dr Bernhard Scheuble	Président			
M. Charles Casimir-Lambert	Membre			
M. Hervé Coppens d'Eeckenbrugge	Membre	Membre		
M. Yves-Thibault de Silguy		Membre	Membre	Président
Mme Evelyn du Morceau			Membre	Membre
Mme Françoise de Viron			Membre	Membre
Mme Amparo Moraleda Martínez			Membre	Membre
Mme Rosemary Thorne	Membre			
M Gilles Michel		Membre		
Mme Marjan Oudeman	Membre			

La composition, le rôle, les responsabilités et les procédures de ces quatre comités sont décrits en détail dans une annexe de la Charte.

4.2.1. Le Comité d'Audit

Composition :

- Tous les membres sont des Administrateurs non exécutifs et qui sont en majorité indépendants.
- Les Administrateurs doivent satisfaire au critère de compétence de par leur formation et l'expérience acquise au cours de leurs fonctions antérieures (voir section 4.1.1 relative à la composition du Conseil d'Administration).
- Le secrétariat est assuré par un juriste interne du Groupe.

Réunions :

- Six fois en 2017, dont quatre fois avant les diverses réunions du Conseil d'Administration abordant la publication de résultats périodiques (trimestriels, semestriels et annuels).
- La participation à ces réunions était de 100 %.

Activités :

- Revoir et analyser les rapports du directeur financier, du directeur de l'audit interne du Groupe et du commissaire chargé de l'audit externe (Deloitte, représenté par M. Michel Denayer).
- Examiner également le rapport trimestriel des litiges importants en cours, du Group General Counsel, ainsi que les rapports sur les litiges fiscaux et ceux relatifs à la propriété intellectuelle.
- Se réunir seul avec le commissaire chargé de l'audit externe chaque fois que cette réunion est estimée utile.

- Se réunir une fois par an, avec le Président du Comité Exécutif et CEO (M. Jean-Pierre Clamadieu) ; tous les autres membres du Conseil d'Administration sont alors invités à débattre des principaux risques auxquels le Groupe doit faire face.
- Contrôler et évaluer l'exposition au risque ainsi que l'efficacité des plans de maîtrise et d'atténuation.

4.2.2. Le Comité des Finances

Composition :

- Six membres ;
- M. Karim Hajjar (membre du Comité Exécutif et Directeur Général Finance) est invité à participer aux réunions du Comité des Finances.
- Le Secrétaire est M. Michel Defourny, Group Corporate Secretary.

Réunions :

- Ce Comité s'est réuni quatre fois en 2017.
- La participation à ces réunions était de 95,8%.

Activités :

- Donner son avis sur des questions financières, telles que le montant du dividende et de son acompte, le montant et les devises d'endettement, contrôle la solidité de solvabilité du bilan du Groupe, la couverture des risques de change et des risques énergétiques, la politique de couverture des plans de rémunérations variables à long terme, le contenu de la communication financière et le financement de grands investissements.
- Finaliser la préparation des communiqués de presse annonçant les résultats trimestriels.
- Sur demande, exprimer des opinions sur les politiques du Conseil d'Administration sur ces thématiques.
- Faire des recommandations au Conseil d'Administration.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

4.2.3. Le Comité des Rémunérations

Composition :

- La majorité des membres sont indépendants,
- Le Comité des Rémunérations dispose de l'expertise nécessaire pour l'exercice de ses missions,
- Le Président du Comité Exécutif est invité aux réunions, sauf pour les sujets qui le concernent personnellement,
- Le Secrétaire est M. Michel Defourny, Group Corporate Secretary.

Réunions :

- Le Directeur Général des Ressources Humaines du Groupe prépare les réunions et y assiste,
- Le Comité s'est réuni une fois en 2017,
- La participation à ces réunions était de 83,3%.

Activités :

Le Comité des Rémunérations exécute les missions qui lui ont été confiées, conformément à l'article 526 quarter section 5 du Code des sociétés.

Il conseille le Conseil d'Administration sur :

- Les principes et la politique de rémunération de la Société,
- Les niveaux de rémunération des membres du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif,
- La rémunération du Président du Comité Exécutif, sa rémunération variable à court terme et à long terme et l'évaluation de ses performances,
- L'attribution de rémunérations variables à long terme (unités d'actions de performance et stock-options) au cadre supérieur de l'entreprise.

➤ Nommé pour la première fois Présence aux séances en 2017



Jean-Pierre Clamadieu

Français

➤ 2011 15/15

Né en: 1958

Fin du mandat: 2019

Diplômes et activités principales chez Solvay:

Diplôme d'ingénieur de l'École des Mines (Paris).
Président du Comité Exécutif et CEO.

Il rédige également le rapport de rémunération annuel à intégrer dans la Déclaration de Gouvernance d'entreprise et il reçoit un rapport annuel sur les rémunérations de la Direction Générale.

4.2.4. Le Comité des Nominations

Composition :

- La majorité des membres sont des Administrateurs non exécutifs et indépendants,
- Le Président du Comité Exécutif est invité aux réunions, sauf pour les sujets qui le concernent personnellement,
- Le Secrétaire est Michel Defourny, Group Corporate Secretary.

Réunions :

- Ce Comité s'est réuni trois fois en 2017 ;
- La participation à ces réunions était de 94,4%.

Activités :

Le Comité des Nominations donne son avis sur les nominations au sein du Conseil d'Administration (présidence, nouveaux membres, renouvellements et Comités), aux postes du Comité Exécutif (présidence et membres) ainsi qu'aux fonctions de la direction générale.

5. COMITÉ EXÉCUTIF

Le rôle, les responsabilités, la composition, les procédures et l'évaluation du Comité Exécutif sont décrits en détail dans la Charte. De plus, le règlement d'ordre intérieur du Comité Exécutif est annexé à la Charte.

Le 31 décembre 2017, le Comité Exécutif était composé de cinq membres suivants :

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Nommé pour la première fois
 Présence aux séances en 2017



Vincent De Cuyper
Belge
 2006 15/15

Né en: 1961

Fin du mandat: 2018

Diplômes et activités principales chez Solvay:

Diplôme d'ingénieur en chimie (Université catholique de Louvain), Master en gestion industrielle (Katholieke Universiteit Leuven), AMP d'Harvard. Membre du Comité Exécutif



Karim Hajjar
Anglais
 2013 15/15

Né en: 1963

Fin du mandat: 2019

Diplômes et activités principales chez Solvay:

BSC (Hons) Economie (The City University, Londres), Registeraccount (ICAEW) qualification. Membre du Comité Exécutif et CFO.



Roger Kearns
Américain
 2008 15/15

Né en: 1963

Fin du mandat: 2018

Diplômes et activités principales chez Solvay:

Bachelor en sciences - Engineering Arts (Université de Georgetown), Bachelor en sciences - Technologie (Atlanta), MBA (Université de Stanford). Membre du Comité Exécutif.



Pascal Juéry
Français
 2014 15/15

Né en: 1965

Fin du mandat: 2018

Diplômes et activités principales chez Solvay:

Diplôme de l'European Business School de Paris (ESCP - Europe). Membre du Comité Exécutif.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Le 1er mai 2017, le 1er juillet 2017 ainsi que le 1er janvier 2018, le Conseil d'Administration a renouvelé les mandats respectifs de Messieurs Vincent De Cuyper, Roger Kearns et Pascal Juéry au sein du Comité Exécutif. Ces mandats prendront respectivement fin le 1er mai, le 1er juillet 2019 et le 1er janvier 2020.

6. RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

L'engagement des parties prenantes

Solvay contacte proactivement ses actionnaires pour présenter son approche en matière de gouvernance, et notamment les questions de rémunération. Cette démarche proactive fait partie du programme d'engagement permanent avec les actionnaires que Solvay réalise pour enrichir sa démarche sur base de ce dialogue constructif.

Les informations plus détaillées sur les rémunérations variables à court et à long terme contenues dans le Rapport de rémunération de cette année sont une conséquence des réactions reçues des actionnaires. Solvay pense que ces changements ont contribué, avec les pratiques déjà en place, à une structure de rémunération qui encourage l'équipe dirigeante à dégager une performance durable à long terme en toute transparence, tout en garantissant que Solvay récompense ses cadres dirigeants sur base de la performance.

En ce qui concerne la structure globale de rémunération de Solvay, la revue annuelle du Comité des Rémunérations a confirmé que la composition et le principe des rémunérations restent appropriés. Plus important encore, il n'y a aucun changement du montant global payé aux dirigeants de Solvay.

6.1. Gouvernance

Le rapport de rémunération de la gouvernance de l'entreprise a été établi par le Comité des Rémunérations.

6.2. Rémunération du Conseil d'Administration

Les Administrateurs de Solvay SA sont rétribués par des émoluments fixes dont la base commune est déterminée par l'Assemblée Générale Ordinaire et le complément par le Conseil d'Administration sur la base de l'article 26 des statuts, à savoir :

- « Les Administrateurs reçoivent, à charge des frais généraux, des émoluments dont l'Assemblée Générale détermine le montant et les modalités » ;
- « La décision de l'Assemblée Générale est maintenue jusqu'à décision contraire » ;

- « Le Conseil d'Administration est autorisé à accorder aux Administrateurs chargés de fonctions spéciales (Président, Vice-Présidents, Administrateurs chargés de la gestion quotidienne, membres du Comité Exécutif) des émoluments fixes, en sus des émoluments prévus au paragraphe précédent » ;
- « En outre, les Administrateurs chargés de la gestion quotidienne ont chacun droit à une rémunération variable déterminée par le Conseil d'Administration sur la base de leurs performances individuelles et des résultats consolidés du Groupe Solvay » ;
- « Les sommes visées aux deux alinéas qui précèdent sont également prélevées sur les frais généraux. »

6.2.1. Rémunérations individuelles au sein du Conseil d'Administration

- L'Assemblée Générale Ordinaire de juin 2005 et celle de mai 2012 (pour les jetons de présence du Conseil d'Administration) ont décidé de fixer, à partir de l'exercice 2005, la rémunération des Administrateurs comme suit :
 - une rémunération brute annuelle fixe de 35 000 euros est octroyée à chaque administrateur, ainsi qu'un jeton de présence individuel de 4 000 euros bruts par réunion à laquelle il participe ;
 - 4 000 euros bruts pour les membres du Comité d'Audit et 6 000 euros bruts pour son Président, pour chaque séance du Comité ;
 - 2 500 euros bruts par membre du Comité des Rémunérations, du Comité des Nominations et du Comité des Finances et 4 000 euros bruts pour les présidents de ces Comités, pour chaque réunion, étant entendu qu'un administrateur qui est à la fois membre du Comité des Rémunérations et membre du Comité des Nominations ne perçoit pas de double rémunération ;
 - Aucun jeton de présence pour le Président du Conseil d'Administration, le Président du Comité Exécutif et les Administrateurs exécutifs pour leur participation à ces Comités.
- Pour le Président du Conseil, le Conseil d'Administration a fait usage de son autorisation prévue par l'article 26 des statuts pour octroyer une rémunération annuelle fixe supplémentaire de 250 000 euros bruts, inchangée depuis 2012, en raison de la charge de travail et de la responsabilité afférentes à celle-ci ;
- Les Administrateurs non exécutifs ne reçoivent aucune rémunération variable liée aux résultats ou à d'autres critères de performance. Plus précisément, ils n'ont pas droit à des bonus annuels, à des stock-options, à des Unités d'Actions de Performance (PSU) ou à un régime de retraite complémentaire.
- La Société rembourse aux Administrateurs leurs frais de voyage et de séjour pour les séances et lors de l'exercice leurs fonctions au sein du Conseil d'Administration et de ses Comités.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Le Président du Conseil d'Administration est le seul Administrateur non exécutif qui bénéficie d'une infrastructure permanente fournie par le Groupe (ce qui comprend la mise à disposition d'un bureau, l'appel aux services du Secrétariat Général, et un véhicule). Les autres Administrateurs non exécutifs reçoivent l'appui logistique du Secrétariat Général en fonction de leurs besoins. La Société veille par ailleurs à souscrire les polices d'assurance usuelles pour couvrir les activités que les membres du Conseil d'Administration exercent dans le cadre de leurs mandats.

Le Comité des Rémunérations ne prévoit aucun changement majeur dans la structure de l'enveloppe de rémunération des membres du Conseil d'Administration pour les deux prochaines années (2018 et 2019).

6.2.2. Montant des rémunérations et autres avantages sociaux accordés directement ou indirectement aux Administrateurs (exécutifs et non exécutifs) par la Société ou par une société qu'elle contrôle

Rémunérations brutes et autres avantages accordés aux administrateurs

En euros	2017		2016	
	Montant total brut y compris honoraires fixes	Jetons de présence Conseil d'Administration et Comités	Montant total brut y compris honoraires fixes	Jetons de présence Conseil d'Administration et Comités
N. Boël				
Émoluments fixes + jetons de présence	63 000	28 000	67 000	32 000
Supplément «Article 26»	250 000		250 000	
D. Solvay	56 000	21 000	74 500	39 500
J.-P. Clamadieu	63 000	28 000	67 000	32 000
J.-M. Solvay	59 000	24 000	67 000	32 000
A. Poinier(1)	34 572	12 000	0	0
B. de Laguiche	97 000	62 000	101 000	66 000
B. Scheuble	99 000	64 000	99 000	64 000
C. Casimir-Lambert	87 000	52 000	91 000	56 000
H. Coppens d'Eeckenbrugge	97 000	62 000	101 000	66 000
E. du Monceau	70 500	35 500	74 500	39 500
Y.-T. de Silguy	81 000	46 000	85 000	50 000
A. Moraletta	66 500	31 500	66 500	31 500
F. de Viron	70 500	35 500	74 500	39 500
G. Michel	66 500	31 500	77 000	42 000
R. Thorne	87 000	52 000	91 000	56 000
M. Oudemans	87 000	52 000	87 000	52 000
	1 434 572	637 000	1 473 000	698 000

(1) À compter du 9 mai 2017.

6.3. Rémunération du Comité Exécutif

6.3.1. Philosophie de Solvay relative aux rémunérations

La politique de rémunération de Solvay a pour objectif de s'assurer que son Comité Exécutif soit rémunéré conformément à son succès et à sa contribution aux objectifs à long terme de Solvay pour devenir un Groupe de multi-spécialité à haute valeur ajoutée, plus résilient, plus durable et plus innovant.

La structure de rémunération de Solvay a été élaborée selon les principes suivants :

- L'enveloppe globale est conçue pour être compétitive sur le marché concerné afin d'attirer, de retenir et de motiver les dirigeants possédant les talents adéquats nécessaires à la réalisation de la stratégie du Groupe et à la croissance de la performance des activités.
- Les rémunérations variables à court terme et à long terme sont directement liées à la réalisation des objectifs stratégiques afin d'encourager des performances durables et de reconnaître l'excellence des résultats ;
- Les décisions relatives aux rémunérations sont conformes, équitables et présentent un juste équilibre entre coût et valeur.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

6.3.2. Structure de rémunération

Le Comité des Rémunérations obtient chaque année des données sur les rémunérations relatives au marché international, données fournies par Willis Towers Watson, un consultant internationalement reconnu dans ce domaine.

La structure de rémunération du Comité Exécutif a été conçue selon le principe de « rémunération liée au résultat » approuvé par le Conseil d'Administration, qui se concentre sur les performances de l'entreprise à court et à long terme. Le niveau et la structure de cette enveloppe de rémunération sont alignés sur les pratiques du marché pour des fonctions similaires dans une organisation comparable.

Le cadre de référence de Solvay pour évaluer les pratiques de la concurrence est une sélection d'entreprises européennes, actives dans les secteurs chimique et industriel, dont les activités internationales, le chiffre d'affaires annuel et les effectifs sont relativement proches des siens. La Société revoit régulièrement la composition de ce groupe de pairs pour s'assurer qu'il reflète toujours l'orientation stratégique de Solvay.

Ce groupe de pairs est actuellement composé de 17 sociétés multinationales européennes dont le siège social est établi dans six pays européens (Allemagne, Belgique, France, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suisse) et qui sont actives dans le secteur de la chimie et/ou de l'industrie.

- Umicore
- Air Liquide
- Arkema
- Michelin
- Saint-Gobain
- Vallourec
- BASF
- Bayer
- Evonik
- Lanxess
- Alzo Nobel
- DSM
- Rolls-Royce
- GKN
- BAE Systems
- Johnson Matthey
- Syngenta

En règle générale, Solvay cherche à se positionner au niveau ou autour de la médiane du marché pertinent pour les salaires de base et les avantages sociaux. La rémunération variable, tant sur le court terme que sur le long terme, est conçue pour une rémunération dans le quartile le plus élevé si les dirigeants réalisent des performances supérieures.

Le Comité des Rémunérations ne prévoit aucun changement majeur dans la structure de l'enveloppe de rémunération du Président et des membres du Comité Exécutif en 2018 et 2019.

Éléments de la structure de rémunération :

	Rémunération fixe et avantages		Rémunération variable à court et à long terme		
	Salaire de base annuel	Retraite et avantages sociaux	Rémunération variable à court terme	Unités d'Actions de Performance (*)	Stock-options (*)
Période de performance			1 an	3 ans	3 ans
Mesures de performance			• EBITDA sous-jacent • Développement durable • Objectif individuel	• EBITDA sous-jacent • CFROI • Gaz à effet de serre Intensité Réduction	Prix de l'action

(*) Le nombre correspondant de stock-options est déterminé à la date d'attribution, sur la base de la juste valeur de marché des stock-options. La valeur des unités d'actions liées à la performance est le prix de clôture de l'action à la date d'attribution.

Salaire de base

Le salaire de base reflète l'expérience, les compétences, les missions, les responsabilités et la contribution de la personne et son rôle dans le Groupe. Il est payé chaque mois.

Le salaire de base est revu tous les ans, et il peut être augmenté selon plusieurs facteurs, dont : (1) des salaires comparables observés dans des groupes similaires ; (2) des changements dans la définition de la fonction ; et (3) des changements dans la taille et le profil du Groupe.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Retraite et autres avantages sociaux

Le principal objectif des régimes de retraite et d'assurance est de créer un niveau de sécurité pour les collaborateurs et les personnes dépendant d'eux au regard de l'âge, de la santé, de l'invalidité et du décès. Les avantages proposés visent à être concurrentiels sur le marché pour encourager l'engagement et l'implication des collaborateurs dans l'entreprise.

Rémunération variable à court terme (Short Term Incentive, STI)

Les rémunérations variables à court terme sont liées d'une part à la performance du Groupe et d'autre part à la prestation individuelle afin d'encourager et de récompenser la performance annuelle des dirigeants. Ces rémunérations variables à court terme sont plafonnées et calculées au multiple de leurs salaires de base respectifs.

La performance est évaluée sur une base annuelle en utilisant une combinaison d'objectifs de performance prédéfinies au niveau du Groupe et au niveau individuel fixés au début de l'année, et approuvés par le Comité des Rémunérations. Plus précisément, les mesures de performance sont :

- La performance du Groupe mesurée par rapport à la croissance de l'EBIDTA annuel sous-jacent (sous une contrainte spécifique de Free Cash Flow) et à un indice de développement durable.
- La performance individuelle est mesurée par rapport à des objectifs prédéfinis et approuvés par le Conseil d'Administration.

Rémunération variable à long terme (Long Term Incentive)

Les rémunérations variables long terme reposent sur un mix à 50/50 entre stock-options (SOP) et unités d'actions de performance (PSU). Chaque programme annuel de rémunération variable à long terme est soumis à l'approbation préalable du Conseil d'Administration.

Le Comité Exécutif (ou le Conseil d'Administration pour les membres du Comité Exécutif) se réserve le droit de varier de la cible de 50 % vers le haut ou vers le bas pour garantir un niveau de récompense approprié et équitable du fait de réalisations ou de circonstances particulières ou uniques, ou pour constater une insuffisance de la performance. Lorsque ce droit est exercé, le principe de partage 50/50 entre les SOP et les PSU sera respecté et les raisons ayant motivé l'exercice de ce droit seront indiquées.

Stock-options

La structure de rémunération propose un instrument LTI compétitif qui reflète les pratiques sur le marché belge. Le plan de stock-options offre à chaque bénéficiaire le droit d'acheter des actions Solvay à un prix d'exercice correspondant à la juste valeur du marché des actions à la date d'attribution. Ces actions ne généreront un gain potentiel pour les bénéficiaires que si le cours de Bourse augmente.

Le recours aux stock-options a pour but d'inciter les dirigeants de Solvay à œuvrer à la réalisation de rendements solides et durables pour les actionnaires tout en offrant à la Société un solide outil de rétention. À l'inverse d'autres juridictions, la loi fiscale belge oblige les dirigeants de payer les impôts sur les stock-options au moment de leur attribution. Par conséquent, comme dans d'autres sociétés belges, Solvay n'attache aucun autre critère de performance à l'acquisition de stock-options, qui doivent toutefois être détenues pendant un calendrier d'acquisition de trois ans.

Le Conseil d'Administration détermine chaque année le nombre des stock-options distribuables selon leur juste valeur économique à la date d'attribution, sur la base de la formule financière Black Scholes. Le volume total d'options disponible est ensuite attribué aux cadres dirigeants de la Société selon l'importance de leur contribution individuelle à la réussite du Groupe Solvay.

Caractéristiques essentielles :

- Les options sont attribuées "at the money" (ou juste valeur).
- Les options peuvent être exercées pour la première fois au terme de trois (3) années civiles complètes après leur attribution.
- Les options ont une échéance maximum de huit ans.
- Les options ne sont pas transférables entre vifs.
- Le plan prévoit une clause de « bad leaver ».

Unités d'Actions de Performance (PSU)

Les PSU assurent l'alignement avec les meilleures pratiques du marché, ce qui permet à Solvay de rester compétitif et d'attirer et de retenir les dirigeants clés tout en proposant un instrument lié à la performance afin d'encourager les cadres supérieurs à aider Solvay à atteindre ses objectifs stratégiques de long terme.

Les PSU sont payées au comptant. Elles sont acquises après trois ans à compter de la date de l'attribution et seulement lorsqu'un ensemble d'objectifs de performance prédéfinis sont atteints (par exemple la croissance de l'EBITDA sous-jacent, le CFROI et la réduction de l'intensité des émissions de gaz à effet de serre). Le versement minimum peut varier entre zéro si la performance minimum requise ou le « seuil » n'est pas atteint, 80 % si le « seuil » de performance minimum est atteint et jusqu'à 120 % si la performance dépasse la cible maximum de performance pré-établie.

Chaque année, le Conseil d'Administration détermine le budget disponible selon la valeur de clôture du titre Solvay à la date d'attribution. Le volume total de PSU disponible est ensuite attribué aux dirigeants selon leur capacité attendue à contribuer de manière significative à la réalisation des objectifs stratégiques de Solvay à long terme.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Caractéristiques essentielles :

- Le plan est purement basé sur le cash et ne comprend aucun transfert d'actions aux bénéficiaires. À ce titre, il ne dilue pas les intérêts des actionnaires,
- L'acquisition des récompenses est justifiée par la réalisation des cibles de performance pré-établies pour : (1) la croissance de l'EBITDA sous-jacent (40 % de la récompense); (2) CFROI (40 % de la récompense); et (3) la réduction de l'intensité des émissions des gaz à effet de serre (GHG) (20 % de la récompense) (*),
- La période de performance est mesurée sur trois ans,
- Condition d'emploi jusqu'à la réalisation des objectifs de performance,

- Paiements en numéraire basés sur la valeur des actions Solvay à la date d'attribution.

Le Comité Exécutif (ou le Conseil d'Administration en ce qui concerne les membres du Comité Exécutif) peut, à sa seule discrétion, évaluer l'atteinte des objectifs et le Comité Exécutif (ou le Conseil d'Administration en ce qui concerne les membres du Comité Exécutif) peut également réévaluer les objectifs à atteindre en cas d'évolution significative du périmètre ou de toute autre circonstance imprévue. En ce qui concerne le dernier point, cette compétence ne peut pas être exercée comme une routine, et son exercice doit être motivé.

Paiements 2014-2016 des unités d'actions de performance du LTI

Objectifs et performances actuels

	Seuil	Cible	Maximum	Réel	% réel	Total % réel
CFROI (%) - 50%	6,3%	6,6%	6,9%	6,53%	95,0%	97%
EBITDA (m€) - 50%	2 380	2 530	2 680	2 519	98,0%	

Paiements

La conjonction entre la réalisation de performance à 97 %, l'écart du cours de l'action (cours à la date d'attribution par rapport à celui à la date d'acquisition) et le total des dividendes sur 3 exercices (10,15 euros par unité) a généré un ratio de paiement de 111 % du montant de la cible PSU.

6.3.3. Chief Executive Officer

L'enveloppe de rémunération du Président du Comité Exécutif et CEO est entièrement conforme à l'article 520 ter du Code des Sociétés et elle a été fixée par le Conseil d'Administration sur la base des recommandations du Comité des Rémunérations.

L'article 520 ter du Code belge des Sociétés prévoit qu'à partir de l'exercice 2011, sauf dispositions statutaires contraires ou approbation expresse de l'Assemblée Générale ordinaire, un quart au moins de la rémunération variable doit être basé sur des critères de performance prédéterminés et objectivement mesurables sur une période d'au moins deux ans et un autre quart au moins doit être basé sur des critères de performance prédéterminés et objectivement mesurables sur une période d'au moins trois ans.

Structure de rémunération du CEO Salaire de base

Le salaire de base du Président du Comité Exécutif reste au niveau de 1,1 million d'euros et se situe dans la médiane du marché du groupe des pairs de Solvay, étant 17 sociétés européennes.

Retraite et avantages sociaux

En matière de droits de pension extra-légal du CEO et en raison de son statut d'indépendant en Belgique, celui-ci a un contrat individuel spécifique, avec ses propres règles en matière de pension, de décès et d'invalidité, qui reflètent les conditions contractuelles appliquées auparavant chez Rhodia avant l'acquisition de cette société par Solvay.

Rémunération variable à court terme (Short Term Incentive)

La rémunération variable à court terme est fixée à 100 % du salaire de base avec un maximum de 150 %. La rémunération variable à court terme est basée sur la réalisation d'objectifs prédéfinis de performance sur les principes suivants :

- 50 % de la récompense – liée à l'EBITDA sous-jacent du Groupe (sujet à une contrainte spécifique sur le Free Cash Flow),
- 10 % de la récompense – liée à l'indice de développement durable du Groupe. Cet indice comprend, mais sans s'y limiter, l'inclusion de Solvay dans des indices extra-financiers et la progression dans le système de référence interne sur le développement durable, Solvay Way. Solvay Way définit l'approche du Groupe en matière de durabilité et couvre tous les systèmes de gestion du Groupe,
- 40 % de la récompense – liés aux objectifs individuels comme la gestion de portefeuille (cessions/acquisitions), la stratégie de Recherche & Innovation (R&I), et l'engagement du personnel (People Engagement).

(* nouveaux critères applicables à partir des LTI attribuées en 2017)

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Rémunération variable à long terme (Long Term Incentive)

La rémunération variable à long terme proposée au CEO comprend un mix de 50/50 de stock-options et de PSU avec un objectif économique annuel fixé à 150 % du salaire de base et une guidance de maximum 200 % de ce salaire de base.

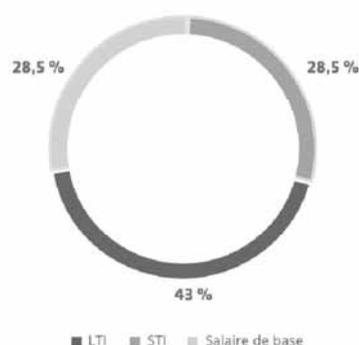
Récompense 2017

En 2017, la valeur nominale de la rémunération variable LTI totale du CEO a atteint 1,65 million d'euros, en ligne avec son objectif LTI fixé à 150 % de son salaire de base. Le gain qui en découlera finalement à la date de paiement dépendra de la réalisation des seuils de performance imposés sur ses unités d'action de performance ainsi que de la performance du titre Solvay en Bourse. Le nombre correspondant de stock-options et de PSU est calculé selon la formule Black Scholes.

	Base annuelle	x	Récompense cible	=	Valeur attribution
LTI – Perf. Unités d'actions	€ 1 100 000	x	(150% / 2)	=	€ 825 000
LTI – Stock-option	€ 1 100 000	x	(150% / 2)	=	€ 825 000
LTI – Total					€ 1 650 000

La conception du plan de rémunération variable à long terme de Solvay proposée au CEO est soumise à l'approbation définitive du Conseil d'Administration. Comme démontré plus bas, l'engagement de Solvay à proposer à son CEO une enveloppe de rémunération compétitive mais toutefois incitative est prouvé par le mix proposé, qui fait que presque 70 % de sa rémunération est lié à sa performance à créer une valeur durable.

Rémunération totale cible du CEO pour 2017



Montant des rémunérations et autres avantages accordés directement ou indirectement au Président du Comité Exécutif

Sur la base de l'évaluation par le Conseil d'Administration de la réalisation des objectifs individuels prédéfinis et de l'atteinte par le Groupe des indicateurs économiques et de développement durable collectifs, le package effectif de rémunération 2017 du Président du Comité Exécutif était comme suit :

Rémunération et autres avantages accordés au Président du Comité Exécutif

En euros	2017	2016
Rémunération de base	1 100 000	1 100 000
Rémunération variable à court terme (Short Term Incentive) ⁽¹⁾	1 639 000	1 325 000
Unités d'Actions de Performance (cash) 2014-16 ⁽²⁾	888 805	406 879
Pension et couverture décès et invalidité (coûts payés ou provisionnés)	728 241	698 601
Autres composantes de la rémunération ⁽³⁾	-16 652	15 279

(1) Soit en cash soit en bons de souscription d'actions ou en options sur actions en partant de l'indice Euronext SICAV.

(2) Comprend l'écart de cours de l'action et les dividendes.

(3) Véhicule de société.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Calcul de la rémunération variable à court terme

La rémunération variable annuelle est fixée à 100 % du salaire de base avec un maximum de 150 %.

Chaque mesure de performance peut varier de 0 % à 200 % de réalisation mais le paiement maximal est plafonné à 150 % de l'objectif.

Mesures de performance		% de la STI	Réalisation	Paiement lié au facteur
EBITDA sous-jacent (sous contrainte de trésorerie)		50%	138%	69%
Sustainable Development		10%	181%	18%
Objectifs individuels	Stratégie	40%	154%	62%
	Modèle de gestion des ressources humaines			
Total		100%		149%

	Seuil	Cible	Maximum	Réalisation réelle	Réalisation réelle en % ⁽¹⁾
EBITDA sous-jacent – Cible et chiffres réels (millions d'euros)	2 190	2 390	2 590	2 466	138%

(1) Les scores de 0 % et de 200 % sont définis en utilisant une fourchette de +/- 200 millions d'euros avec une cible fixée à 2 390 millions d'euros. Avec un EBITDA sous-jacent réalisé en 2017 à 2 466 millions d'euros, avant reclassification de Polyamides en activités abandonnées, la prime pour objectifs économiques se situe à 138 % de la cible.

	Salaire de base	x	Prime cible	x	Facteur de performance	=	Récompense finale ⁽¹⁾
STI	€ 1 100 000	x	100%	x	149%	=	€ 1 639 000

(1) Soit en cash soit en bons de souscription d'actions ou en options sur actions en partant de l'indice Euronext SICAV.

Le STI 2017 du CEO correspond à 149% du salaire de base avec un maximum de 150%, comme évalué par le Comité de rémunération et approuvé par le Conseil d'Administration. Le résultat est basé sur :

- la performance du Groupe: EBITDA sous-jacent, sujet à une contrainte spécifique sur le cash et à un indice de développement durable,

- la performance individuelle: objectifs annuels pré-définis
 - Stratégie: finalisation de la transformation de portefeuille (vente des activités Polyamide), clôture de la vente de Vinythai et d'Acetow,
 - Optimisation et fonctionnement de l'organisation: stratégie et design du processus
 - Développement des talents: échanges au niveau du management Cytec, plan de développement et d'évolution des membres du Comité Exécutif.

Païement des PSU 2014-2016

	Récompense cible PSU 2014-16	x	Paiement lié au facteur	=	Paiement en cash
Total Perf. Paiement Unités d'actions (trésorerie)	€ 800 000	x	111%	=	€ 888 805

6.3.4. Autres membres du Comité Exécutif

Retraite et autres avantages sociaux

En règle générale, les membres du Comité Exécutif ont droit à des prestations de retraite, de décès et d'invalidité reposant sur les dispositions des régimes applicables dans leur pays d'origine. D'autres

avantages, tels que les soins médicaux, véhicules de société ou indemnités pour usage de véhicule personnel, sont également proposés selon les règles applicables dans le pays d'accueil. La nature et l'importance de ces autres avantages sont largement conformes à la médiane des pratiques du marché.

Rémunération variable à court terme (Short Term Incentive)

Cible en % du salaire de base	Mesures de performance	% de la STI
70%	EBITDA sous-jacent (sous contrainte de trésorerie)	60%
	Sustainable Development	10%
	Objectifs individuels	30%
	Total	100%

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

L'objectif de rémunération variable des membres du Comité Exécutif est de 70 % du salaire de base, avec un maximum de 140 % du salaire de base. La rémunération variable à court terme est basée sur la réalisation d'objectifs prédéfinis de performance sur les principes suivants :

- pour 60 % de la récompense – l'EBITDA sous-jacent du Groupe (sujet à une contrainte spécifique sur le Free Cash Flow),

- pour 10 % de la récompense – les indicateurs de développement durable du Groupe. Ces indicateurs comprennent, mais sans s'y limiter, l'inclusion de Solvay dans des indices extra-financiers et la progression dans le système de référence interne sur le développement durable, Solvay Way. Solvay Way définit l'approche du Groupe en matière de durabilité et couvre tous les systèmes de gestion du Groupe,
- pour 30 % de la récompense – la performance individuelle de la personne par rapport à des objectifs prédéfinis.

La rémunération variable réelle peut varier entre 0 % en cas de mauvaises performances et 200 % de la rémunération cible en cas de performances collectives et individuelles exceptionnelles.

Rémunération variable à long terme (Long Term Incentive)

	Unités d'Actions de Performance (PSU)	Stock-options
	Attribution cible	Attribution cible
Comité Exécutif	€ 250 000	€ 250 000

Montant total des rémunérations et autres avantages accordés directement ou indirectement aux autres membres du Comité Exécutif par la Société ou une société qu'elle contrôle.

Rémunération et autres avantages accordés aux autres membres du Comité Exécutif

En euros	2017 ⁽¹⁾	2016 ⁽²⁾
Rémunération de base	2 337 909	2 259 531
Rémunération variable à court terme (Short Term Incentive) ⁽³⁾	2 288 777	1 802 934
Unités d'Actions de Performance (trésorerie) ⁽⁴⁾⁽⁵⁾	1 111 189	405 880
Pension et couverture décès et invalidité (coûts payés ou provisionnés)	742 561	672 567
Autres composantes de la rémunération ⁽⁶⁾	139 490	118 151

(1) V. De Cuyper, R. Kearns, K. Hajjar, P. Juéry.

(2) V. De Cuyper, R. Kearns, K. Hajjar, P. Juéry.

(3) Soit en cash soit en bons de souscription d'actions ou en options sur actions en partant de l'indice Euronext SICAV.

(4) Comprend l'écart de cours de l'action et les dividendes.

(5) K. Hajjar non compris dans le paiement 2016 relatif au plan 2013-15 (entrée en service après l'attribution LTI 2013).

(6) Indemnités de représentation, chèques-repas, véhicule de société.

La rémunération variable a consisté en une prime annuelle fondée sur la performance réalisée rapportée à des objectifs prédéfinis de performance économique et de développement durable collectifs du Groupe, et à la performance du manager telle que mesurée par rapport à une série d'objectifs individuels prédéterminés.

L'enveloppe de rémunération des membres du Comité Exécutif respecte pleinement l'article 520 *ter* du Code belge des Sociétés.

Les membres du Comité Exécutif reçoivent les stock-options et les unités d'actions de performance décrites plus haut.

Les dépenses des membres du Comité Exécutif, y compris celles de son Président, sont régies par les mêmes règles que celles applicables à tous les cadres du Groupe, à savoir la justification, poste par poste, de tous les frais professionnels. Les frais privés ne sont pas pris en charge.

En cas de frais mixtes, professionnels et privés (par exemple, en matière de véhicules), une règle proportionnelle est appliquée, de la même manière qu'à tous les cadres au même poste.

En matière d'assurance, la Société prévoit, pour les membres du Comité Exécutif, le même type de couverture que pour ses cadres supérieurs.

En matière de pension et de couverture de retraite et décès, les membres du Comité Exécutif se voient accorder des prestations reposant en principe sur les dispositions des plans applicables aux cadres supérieurs dans leur pays de base.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

6.4. Stock-options et unités d'actions de performance attribuées aux membres du Comité Exécutif en 2017

En 2017, sur proposition du Comité des Rémunérations, le Conseil d'Administration a attribué des stock-options à quelque 70 cadres supérieurs du Groupe. Le prix d'exercice s'élève à 111,27 euros par stock-option, avec une période d'acquisition de trois ans. Les membres du Comité Exécutif ont reçu au total 79 551 options en mars 2017 contre 208 260 en 2016.

En sus des stock-options, le Conseil d'Administration a attribué des unités d'actions de performance à quelque 450 dirigeants du Groupe, prévoyant un paiement au terme de trois ans sous réserve de la réalisation des objectifs de performance prédéfinis (croissance de l'EBITDA sous-jacent, CFROI), ainsi que réduction de l'intensité GHG. Il a été attribué aux membres du Comité Exécutif un total de 23 425 unités d'actions de performance (PSU) en mars 2017, contre 23 425 en 2016 (2).

Pays	Nom	Fonction	Nombre d'options ⁽¹⁾	Nombre de PSU ⁽²⁾
Belgique	Clamadieu, Jean-Pierre	Président du Comité Exécutif	35 002	7 193
Belgique	De Cuyper, Vincent	Membre du Comité Exécutif	12 728	2 616
Belgique	Kearns, Roger	Membre du Comité Exécutif	10 607	2 180
Belgique	Hajjar, Karim	Membre du Comité Exécutif	10 607	2 180
Belgique	Juéry, Pascal	Membre du Comité Exécutif	10 607	2 180
TOTAL			79 551	16 349

(1) Stock-options : La juste valeur Black Scholes de l'attribution pour 2017 était de 23,57 euros.

(2) Le prix de l'action PSU attribuée pour 2016 était de 114,70 euros.

Stock-options détenues en 2017 par les membres du comité exécutif

Pays	Nom	Stock-options				31 décembre 2017		
		Détenu au 31 décembre 2016	Attribué en 2017	Exercé en 2017	Échu en 2016	Détenu	Peut être exercé	Ne peut pas être exercé
Belgique	Clamadieu, Jean-Pierre	253 825	35 002	65 188	0	223 639	37 430	186 209
Belgique	De Cuyper, Vincent	85 027	12 728	13 087	0	84 668	30 565	54 103
Belgique	Kearns, Roger	143 791	10 607	28 728	0	125 670	44 397	81 273
Belgique	Hajjar, Karim	56 021	10 607	0	0	66 628	0	66 628
Belgique	Juéry, Pascal	69 812	10 607	0	0	80 419	28 437	51 982
TOTAL		608 476	79 551	107 003	0	581 024	140 829	440 195

6.5. Principales dispositions des relations contractuelles des membres du Comité Exécutif avec la Société et/ou une de ses sociétés sous contrôle, y compris les dispositions relatives à la rémunération en cas de départ anticipé

Les membres du Comité Exécutif, y compris son Président et CEO, ont, dans le cadre de leurs responsabilités, des mandats d'Administrateur dans les filiales du Groupe. Lorsque ces mandats sont rémunérés, cette rémunération est intégrée dans les montants cités précédemment, que le mandat soit assumé à titre de salarié ou à titre indépendant au sens de la législation locale.

Les membres du Comité Exécutif ne bénéficieront pas d'une indemnité contractuelle de départ liée à l'exercice de leur mandat. En cas de cessation anticipée de fonction, seul le système légal est d'application.

Le contrat de M. Jean-Pierre Clamadieu ne contient pas de clause d'indemnité contractuelle en cas de cessation anticipée de fonction, sauf une clause de non-concurrence d'une durée de 24 mois.

Les contrats des membres du Comité Exécutif ne comportent actuellement pas de clause prévoyant un droit de recouvrement de la rémunération variable en cas d'information financière erronée.

7. PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES SYSTÈMES DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTRÔLE INTERNE

Les dirigeants et les cadres de Solvay sont responsables de la gestion des risques et du contrôle interne dans leurs entités respectives (activités, fonctions).

Le département Audit Interne & Gestion des risques (IARM) conseille et s'assure que les dirigeants soient bien soutenus pour cette tâche. L'équipe est chargée d'établir un système exhaustif et cohérent de gestion des risques et de contrôle interne au sein du Groupe.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Solvay a instauré un système de contrôle interne visant à fournir une assurance raisonnable en termes (i) de respect des lois et règlements en vigueur, (ii) de mise en œuvre des politiques et objectifs fixés par la direction générale, (iii) d'exactitude des informations financières et extra-financières et (iv) d'efficacité des processus internes, en particulier ceux contribuant à la protection de ses actifs.

Les cinq éléments du système de contrôle interne sont décrits plus bas.

7.1. L'environnement de contrôle

L'environnement de contrôle favorise la prise de conscience et le comportement éthique de tous les collaborateurs. Ses divers éléments créent une structure claire de principes, de règles, de rôles et de responsabilités tout en prouvant l'engagement à la conformité.

- Le **Solvay Management Book** énumère les principes d'orientation et définit les rôles et les responsabilités du Comité Exécutif, des GBU (Global Business Units) et des fonctions.
- Le **Code de Conduite** est disponible sur le site Solvay. Vous trouverez plus d'informations dans la Charte de Gouvernance d'Entreprise et les GRI.
- Un **service d'assistance téléphonique dédié aux questions d'éthique (Ethics Helpline)**, géré par une tierce partie, permet aux collaborateurs de signaler toute violation potentielle du Code de Conduite, s'ils ne peuvent pas passer par leurs supérieurs hiérarchiques ou par le dispositif de suivi de la conformité, ou s'ils souhaitent rester anonymes. Vous trouverez plus d'informations dans la Charte de Gouvernance d'Entreprise et les GRI ;
- Des **processus standardisés** sont établis pour les activités financières et non financières.

7.2. Le processus d'évaluation des risques

Le processus de gestion des risques considère les objectifs stratégiques de l'organisation et comprend les phases suivantes :

- Analyse des risques (identification et évaluation),
- Processus de décision concernant les risques critiques,
- Mise en œuvre des actions de gestion des risques,
- Suivi de ces actions.

L'approche de conception de contrôles internes sur les processus majeurs prévoit l'étape d'évaluation des risques, afin de définir les objectifs de contrôle clés à aborder. C'est notamment le cas pour les processus au niveau des filiales, des services partagés, des GBU ou du Groupe pour la production d'un compte rendu financier fiable.

Vous trouverez plus d'informations sur la gestion des risques de l'entreprise, y compris la description des principaux risques auxquels le Groupe est exposé et les mesures de limitation ou de prévention prises dans la section « Gestion des risques ».

7.3. Activités de contrôle

Solvay utilise une méthode systématique de conception et de mise en œuvre des activités de contrôle dans les processus de Solvay les plus significatifs.

Après la phase d'analyse et d'évaluation des risques, les contrôles sont conçus et décrits par les corporate process managers avec le soutien de l'équipe de Gestion des risques. Les descriptions des contrôles sont utilisées comme référence pour l'évaluation du contrôle interne et le déploiement dans l'ensemble du Groupe.

À chaque niveau du Groupe (entreprise, plates-formes de services partagés et GBU), le process manager est responsable de l'exécution du contrôle.

Un plan annuel de contrôle interne (indiquant quels problèmes et quels contrôles sont prioritaires pour l'année à venir, ainsi que le plan de déploiement) est validé chaque année par un Comité pilote de Contrôle interne présidé par le CFO du Groupe (directeur financier) et comprenant tous les directeurs généraux de fonction.

Solvay met en place des politiques, des processus et des « lignes rouges » qui s'appliquent à tous les collaborateurs dans les domaines suivants : le contrôle de gestion, les finances et la trésorerie, le contrôle financier, la communication financière, la fiscalité et les politiques d'assurance. Des activités de contrôle sont définies pour tous ces processus financiers et dans tous les projets majeurs dans l'ensemble du Groupe, comme les acquisitions et les cessions. Par ailleurs, un Guide du Rapport Financier en ligne explique de quelle manière les règles IFRS doivent être appliquées à travers le Groupe.

Les éléments financiers sont consolidés chaque mois et analysés à chaque niveau de responsabilité de la Société (Solvay Business Services, le directeur financier de l'entité, la fonction Comptabilité et Reporting du Groupe et le Comité Exécutif). Des éléments sont analysés suivant plusieurs méthodes, comme, par exemple, l'analyse des écarts, les contrôles de plausibilité et de cohérence, l'analyse de ratios ou encore la comparaison avec les prévisions.

Outre l'analyse mensuelle du reporting effectuée par les équipes de la fonction Contrôle du Groupe, le Comité Exécutif effectue une analyse approfondie de la performance de la GBU chaque trimestre, dans le cadre des revues sur les prévisions d'activité (forecasts).

7.4. Informations et communication

Les systèmes d'informations pour l'ensemble du Groupe sont gérés par Solvay Business Services. La plupart des activités du Groupe sont soutenues par un petit nombre de systèmes ERP intégrés. La consolidation financière est soutenue par un outil dédié.

Toutes les procédures de compte rendu financier et les contrôles internes garantissent que toutes les informations substantielles transmises par Solvay à ses investisseurs, ses créanciers et ses autorités de surveillance soient précises, transparentes, et divulguées en temps utile, et qu'elles donnent une image fidèle des évolutions, des fondamentaux financiers et de la performance les plus pertinents du Groupe.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Avant chaque clôture trimestrielle, le département Comptabilité et Reporting du Groupe transmet des instructions détaillées à tous les intervenants financiers concernés.

La publication des résultats trimestriels fait l'objet de différents contrôles et validations avant publication :

- L'équipe Relations Investisseurs conçoit, développe et transmet les messages et les informations sur le Groupe en tenant compte des besoins des marchés financiers. Elle est établie sous la supervision et le contrôle du Comité Exécutif ;
- Le Comité d'Audit s'assure que les états financiers et les communications faites par la Société et le Groupe soient conformes aux principes comptables généralement reconnus (les IFRS pour le Groupe, le droit comptable belge pour la Société) ;
- Le Conseil d'Administration approuve les états financiers périodiques consolidés et ceux de Solvay SA (trimestriels – seulement consolidés, semestriels et annuels) et toutes les communications qui s'y rapportent.

7.5. Suivi du contrôle interne

Le Comité d'Audit est chargé du suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne. Il supervise le travail du service Audit Interne et Gestion des Risques en matière de suivi financier, opérationnel et de conformité. Il est tenu informé de la portée, des programmes et des résultats de l'audit interne et il vérifie que les recommandations d'audit sont correctement mises en œuvre. Le rôle et les responsabilités du Comité d'Audit sont décrits en détail dans la Charte.

Le contenu des missions d'audit interne est planifié et défini sur la base d'une analyse des risques ; les diligences se concentrent sur les domaines perçus comme les plus risqués. Toutes les entités consolidées du Groupe sont sujettes à l'inspection d'Audit Interne au moins tous les trois ans. Les recommandations d'Audit Interne sont mises en œuvre par la direction.

D'autres entités réalisent des activités similaires dans des domaines très spécifiques. Par exemple :

- Le département Santé, Sécurité et Environnement réalise des audits en matière de santé, de sécurité et d'environnement,
- Le département Conformité et Gestion des Risques de Solvay Business Services réalise des audits sur le système d'information, en collaboration avec Audit Interne,
- Le département Éthique & Conformité effectue des enquêtes sur des infractions potentielles au Code de Conduite.

8. AUDIT EXTERNE

Le contrôle de la situation financière de la Société, de ses états financiers et de leur conformité avec le Code belge des Sociétés et les statuts, ainsi que celui des opérations à reprendre dans les états financiers, est confié à un ou plusieurs commissaires désignés par l'Assemblée Générale parmi les membres, personnes physiques ou morales, de l'Institut belge des Réviseurs d'Entreprises.

Les responsabilités et les pouvoirs du ou des commissaires sont ceux qui leur sont reconnus par la loi.

- L'Assemblée Générale détermine le nombre de commissaires et leurs honoraires conformément à la loi. Les commissaires ont en outre droit au remboursement de leurs frais de déplacement pour le contrôle des sites et sièges administratifs de la Société.
- L'Assemblée Générale peut aussi désigner un ou plusieurs commissaire(s) suppléant(s). Les commissaires sont nommés pour un mandat de trois ans renouvelable. Ils ne peuvent être révoqués par l'Assemblée Générale que pour des raisons valables.

Le mandat d'audit de Deloitte, représenté par Michel Denayer, a été renouvelé au cours de l'Assemblée Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 10 mai 2016 pour une nouvelle période de trois ans (AGA 2019). L'Assemblée a également nommé Deloitte, représenté par Corine Magnin, comme auditeur suppléant pour trois ans.

Les honoraires d'audit dus par Solvay SA au titre de l'exercice 2017 se sont élevés à 1,2 million d'euros. Ils incluent la vérification des comptes statutaires de Solvay SA et de la consolidation du Groupe. Les honoraires d'audit supplémentaires pour les sociétés contrôlées par Solvay s'élevaient en 2017 à 5 millions d'euros. Des honoraires complémentaires hors audit de 1,8 millions d'euros ont été payés en 2017 par les sociétés contrôlées par Solvay :

- a. Facturé par l'auditeur des comptes statutaires du Groupe:
 - autres missions d'assurance: 1,1 millions d'euros
- b. Facturé par d'autres entités de Deloitte
 - Autres missions d'assurance: 0,1 millions d'euros,
 - Conseil en matière fiscale et de conformité: 0,35 millions d'euros,
 - Autres missions de conseil: 0,25 millions d'euros.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

9. ÉLÉMENTS À PUBLIER EN VERTU DE L'ARTICLE 34 DE L'ARRÊTÉ ROYAL BELGE DU 14 NOVEMBRE 2007

Conformément aux dispositions de l'article 34 de l'Arrêté Royal belge du 14 novembre 2007, la Société publie les éléments suivants :

9.1. Structure du capital et autorisation octroyées au Conseil d'Administration

Au 21 décembre 2015, le capital de la Société s'élevait à 1 588 146 240 euros, correspondant à 105 876 416 actions ordinaires sans valeur nominale, entièrement libérées.

Toutes les actions Solvay donnent les mêmes droits. Il n'existe pas différentes classes d'actions.

9.2. Cession d'actions et accords d'actionnaires

Les Statuts de Solvay ne prévoient aucune restriction à la cession des actions de la société.

La Société a été informée que des actionnaires individuels détenant une participation directe dans Solvay ont décidé de se consulter lorsque des questions d'une importance particulièrement stratégique viennent à être soumises par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale. Chacun de ces actionnaires reste cependant tout à fait libre de son vote. Aucun d'entre eux, seul ou de concert, n'atteint le seuil initial de détention de 3 % requérant une déclaration de transparence.

Solvay n'a pas connaissance de quelque autre accord relatif à un vote parmi ses actionnaires ou de l'existence d'une concertation entre ses actionnaires.

9.3. Titulaires de titres octroyant des droits de contrôle spéciaux

De tels titres sont inexistant.

9.4. Mécanisme de contrôle de tout système d'actionariat du personnel dans lequel les droits de contrôle ne sont pas exercés directement par ce dernier

Il n'y a pas de système d'actionariat du personnel prévoyant un tel mécanisme.

9.5. Restrictions de l'exercice du droit de vote

Chaque action Solvay donne à son détenteur le droit d'exprimer une voix aux Assemblées Générales.

L'article 11 des Statuts de la Société prévoit que cet exercice du droit de vote et des autres droits attachés aux actions détenues en copropriété ou dont l'usufruit et la nue-propriété ont été scindés, ou qui sont gagées, est suspendu jusqu'à la nomination d'un unique représentant autorisé à exercer les droits attachés aux actions.

L'exercice des droits attachés aux actions Solvay détenues par Solvay Stock Option Management est, conformément à la loi, suspendu.

9.6. Désignation, renouvellement, démission et révocation des Administrateurs

Les Statuts de la Société prévoient que celle-ci sera administrée par un Conseil d'Administration composé de cinq membres au moins, leur nombre étant fixé par l'Assemblée Générale (article 14).

Les Administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale pour un mandat (renouvelable) de quatre ans.

Le Conseil d'Administration soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire la nomination, le renouvellement, la démission, voire la révocation d'un Administrateur. Il invite également l'Assemblée Générale Ordinaire à voter sur l'indépendance des directeurs remplissant les critères y afférents, après avoir demandé l'avis du Comité des Nominations, dont la mission consiste à définir et à évaluer le profil de tout nouveau candidat en appliquant ses critères de nomination et pour des compétences spécifiques.

L'Assemblée Générale Ordinaire statue à la majorité simple sur les propositions faites par le Conseil d'Administration.

En cas de vacance d'un mandat en cours d'exercice, le Conseil d'Administration a la faculté de nommer un nouveau membre, à charge pour lui de faire ratifier sa décision par l'Assemblée Générale Ordinaire suivante.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS****RAPPORT DE GESTION**

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

9.7. Modification des statuts de Solvay

Toute modification des statuts de la Société doit être soumise sous forme de résolution à l'Assemblée Générale, à condition qu'au moins 50 % du capital social de Solvay soit présent ou représenté, résolution qui doit, en principe, être adoptée par une majorité de 75 % des suffrages exprimés.

Si le quorum de présence n'est pas atteint lors de la première Assemblée Générale Extraordinaire, une seconde Assemblée Générale peut être convoquée, laquelle tranchera sans être tenue à un quorum de présence.

Pour d'autres questions (par exemple, la modification de l'objet de la Société), des règles de majorité différentes devraient être applicables.

9.8. Pouvoirs du Conseil d'Administration, notamment en matière d'émission et de rachat d'actions**9.8.1. Pouvoirs du Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration est l'instance de direction la plus élevée de la Société.

La loi lui attribue tous les pouvoirs qui ne sont pas, légalement ou statutairement, du ressort de l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration s'est réservé certains domaines clés et a délégué le reste de ses pouvoirs à un Comité Exécutif (décrits en détail dans la Charte).

Dans l'ensemble des domaines relevant de sa compétence exclusive, le Conseil d'Administration travaille en collaboration étroite avec le Comité Exécutif, lequel a notamment pour tâche de préparer la plupart des propositions de résolutions du Conseil d'Administration.

9.8.2. Autorisation donnée au Conseil d'Administration d'émettre et de racheter des actions

Jusqu'au 31 décembre 2016, le Conseil d'Administration a été autorisé à augmenter le capital social par des apports en numéraires s'élevant à un maximum de 1,5 milliard d'euros, dont un montant maximum de 1 270 516 995 euros sera affecté au poste « capital » et le reste au poste « prime d'émission » dans le cadre de l'acquisition de Cytec Industries Inc. Cette acquisition a été réalisée le 9 décembre 2015 et, afin de la financer partiellement, le Conseil d'Administration a procédé à une augmentation de capital pour un montant de 317 629 245 euros par l'émission de 21 175 283 nouvelles actions ordinaires Solvay, avec une prime d'émission de 1 182 216 050 euros. Cette autorisation spéciale n'est par conséquent plus d'actualité.

L'Assemblée Générale n'a aujourd'hui accordé aucune autorisation d'acquisition ou de cession d'actions propres de Solvay au Conseil d'Administration.

9.9. Accords ou titres importants susceptibles d'être influencés par un changement de contrôle sur la Société

L'Assemblée Générale Ordinaire du 10 mai 2016 a approuvé les clauses de changement de contrôle contenues dans les modalités des obligations senior et hybrides libellées en euro ainsi que des obligations senior libellées en dollar américain, émis en décembre 2015 dans le cadre du financement de l'acquisition de Cytec et des besoins généraux du Groupe Solvay.

9.10. Accords entre la Société et ses Administrateurs ou employés prévoyant une compensation en cas de démission des Administrateurs, s'ils sont des good leavers ou en cas d'offre publique d'acquisition.

Sans objet

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

RAPPORT DE GESTION

RAPPORT DE GESTION	
Déclaration de Gouvernance d'entreprise	13
Gestion de risques	39
Revue des activités	50
États extra-financiers	73
États financiers	121
Rapports du commissaire et Déclaration de responsabilité	217

1. INTRODUCTION	40	4. AUTRES RISQUES	46
2. PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES	40	LITIGES IMPORTANTS	49
3. PRINCIPAUX RISQUES DE SOLVAY	42		
Sécurité	42		
Risque physique lié au climat	43		
Sécurité industrielle	43		
Accident de transport	44		
Éthique et conformité	44		
Changement climatique – risque émergent	45		
Cyber-risque	45		
Utilisation de produits chimiques	46		

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

GESTION DES RISQUES

GESTION DES RISQUES

1. INTRODUCTION

Dans un contexte mondial d'incertitude économique et politique, d'équilibre des forces en évolution, de dynamique de croissance diverses, de raccourcissement des cycles de marché, d'évolution rapide de la technologie et d'une sensibilité et d'attentes accrues liés au changement climatique ainsi qu'à la transition énergétique, Solvay estime qu'un contrôle et une gestion efficaces des risques sont la clé pour atteindre ses objectifs stratégiques.

2. PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

Le processus d'évaluation des risques – approuvé par le Conseil d'Administration – aide le Groupe à atteindre ses objectifs stratégiques aussi bien financiers qu'extra-financiers tout en respectant les lois et réglementations, ainsi que le Code de Conduite de Solvay.

La gestion du risque d'entreprise (Enterprise Risk Management – ERM) de Solvay : un mécanisme essentiel pour réaliser les objectifs à court, moyen et long terme

L'activité de Solvay est diversifiée, décentralisée et internationale. Les opérations font face à plusieurs risques significatifs. Pour y répondre, Solvay a conçu un processus dynamique dans lequel les acteurs des évaluations des risques propres à leur domaine de responsabilité et/ou d'expertise.

Toutes les GBU ont intégré l'évaluation du risque dans leur processus de revue stratégique annuelle

Analyse des risques

Solvay applique une gestion des risques intégrée dans sa stratégie, ses décisions commerciales et ses opérations. Elle garantit que les dirigeants de Solvay identifient, évaluent et gèrent activement tous les risques potentiellement importants. L'évaluation des risques aide à la création de valeur à court, moyen et long. Elle est toujours considérée dans le contexte de durabilité. Deux des quatre principaux types d'impacts utilisés pour évaluer les risques reflètent notre sensibilité croissante aux enjeux extra-financiers, notamment les impacts sur la population et sur l'environnement. Les deux autres – sur l'économie et sur la réputation – affectent directement la performance opérationnelle et financière du Groupe. En ligne avec les objectifs stratégiques de Solvay, les risques sont classés comme suit : « principaux risques » (les plus critiques), « risques émergents » et « autres risques ».

Impact
économique

Impact sur les
personnes

Impact environ-
nemental

Impact sur la
réputation

Processus de décision concernant les risques critiques

L'ensemble des risques et des opportunités, impliquant les critères financiers et extra-financiers, sont entièrement intégrés dans les processus de décisions opérationnelles courantes et de décisions stratégiques.

Mise en œuvre des actions de gestion des risques

La gestion des risques est pour Solvay un facteur de succès déterminant parce qu'elle nous permet d'atténuer les risques associés aux solutions que nous fournissons. La méthodologie ERM de Solvay permet de mieux hiérarchiser les risques pertinents et d'apporter une réponse ciblée à chaque GBU et Fonction, ainsi qu'au niveau du Groupe. Un tableau de bord actualisé deux fois par an permet d'évaluer à la fois les progrès réalisés grâce aux actions de mitigation et les nouvelles évolutions liées à l'environnement du risque.

Contrôle des actions de gestion des risques

Les risques critiques pour le Groupe font l'objet d'un contrôle étroit par le Comité des Risques Groupe ; des membres du Comité Exécutif sont désignés comme « Risk Sponsors » et veillent au traitement adéquat de ces risques. Une attention particulière est portée au recouplement de l'approche ERM avec l'analyse de matérialité effectuée par la Fonction Développement Durable.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

GESTION DES RISQUES

Un système de gestion des risques fiable intégré à tous les niveaux du Groupe

Les dirigeants des GBU et des Fonctions sont responsables de l'identification, du contrôle et de la gestion des risques dès dans leur domaine. La gestion des risques est donc profondément ancrée

dans la pratique quotidienne de chaque entité et les responsables opérationnels peuvent réagir rapidement à tout changement de situation. Le processus de gestion des risques est un mécanisme important pour les GBU et les Fonctions pour orienter les priorités et augmenter la probabilité qu'elles atteignent leurs objectifs.



¹ Comité Exécutif, Présidents des GBU, Directeurs Généraux des Fonctions, Présidents de Zones et Directeur Général de Solvay Business Services

² Comité Exécutif et Directeurs Généraux des Fonctions Ressources Humaines, Industriel, Juridique et Développement Durable

Les risques au niveau du Groupe sont gérés avec la contribution du Leadership Council pour l'identification, du Comité des Risques Groupe pour l'évaluation, et du Comité Exécutif pour la supervision du traitement et de la réponse au risque. Une fois par an, le Comité d'Audit passe en revue les risques les plus importants auxquels le Groupe est exposé avec le Président du Comité Exécutif et CEO, ainsi qu'avec d'autres membres du Conseil d'Administration. Au cours de l'exercice, les « Risk Owners » font des présentations au Comité d'Audit portant sur les risques Group, par exemple, sur la sécurité industrielle, la sûreté, le cyberrisque ou la déontologie et la conformité.

Évaluation des principaux projets liés à la transformation de Solvay

Une méthodologie d'évaluation des risques est appliquée aux projets importants, qu'il s'agisse d'acquisitions, d'investissements majeurs ou de projets transversaux.

Le contrôle interne est l'un des aspects de la gestion des risques. Veuillez vous référer à la section Gouvernance d'Entreprise pour une description détaillée du système de gestion des risques et de contrôle interne de Solvay.

La **préparation aux Situations de crise** est constituée d'un réseau structuré au niveau du Groupe. Ses membres accomplissent les missions qui leur sont assignées et mettent en œuvre des programmes afin d'assurer la préparation de leurs Business Units et fonctions. Ces programmes comprennent des simulations de crises, une formation aux médias pour les porte-parole potentiels, la maintenance de bases de données clés et une analyse d'événements internes et externes pertinents. Les risques identifiés en appliquant l'approche Enterprise Risk Management sont intégrés aux scénarios utilisés dans les simulations

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

GESTION DES RISQUES

3. PRINCIPAUX RISQUES DE SOLVAY

Le Comité des Risques du Groupe a évalué l'impact et le niveau de maîtrise des risques du Groupe, suivant une échelle à quatre niveaux pour chaque critère.

Quatre principaux types d'impacts ont été considérés : l'impact économique, l'impact sur les personnes, l'impact sur l'environnement et l'impact sur la réputation.

Le niveau de criticité est déterminé par la combinaison des deux critères de notation du risque (impact et niveau de contrôle) au moment de l'évaluation.

Niveau de criticité	Risque	Tendance du niveau de criticité	Aspects de matérialité correspondants
Élevé Modéré	Sécurité	↓	Aucun lien significatif
	Risques physiques lié au climat	→	Émissions de gaz à effet de serre Gestion de l'eau et des eaux usées
	Sécurité Industrielle	↘	Gestion des accidents et de la sécurité Santé et sécurité des collaborateurs
	Accident de transport	↘	Gestion des déchets et des matières dangereuses
	Éthique et conformité	→	Gestion du cadre juridique, éthique et réglementaire
	Risque lié au changement climatique*	Pas applicable	Émissions de gaz à effet de serre Gestion énergétique Solutions business durables
	Cyberrisque	↘	Sécurité des données et confidentialité des données clients
	Utilisation de produits chimiques	↘	Gestion des matières dangereuses Solutions business durables

* Risque émergent : risque ayant connu des développements ou risques changeants susceptibles d'avoir un impact sur le long terme, qui devront faire l'objet d'une évaluation à l'avenir.

Les risques pertinents pour Solvay et les actions déployées par le Groupe pour mitiger ces risques sont décrits ci-dessous. Les efforts d'atténuation décrits ne garantissent pas que les risques ne se matérialiseront pas ou n'auront pas d'incidence sur le Groupe, mais ils montrent comment Solvay gère l'exposition au risque de manière proactive.

Sécurité

↓ Tendances: chute

Description de risque

Attaques intentionnelles contre les sites, les informations et le personnel de Solvay dans l'intention d'entraîner des dommages et des conséquences négatives.

Actions de prévention et d'atténuation

- Solvay a une approche de la sécurité basée sur les risques, les menaces et le respect de la conformité, afin de protéger ses sites, ses informations et les personnes.
- Un Directeur de la Sécurité du Groupe coordonne au niveau mondial toutes les activités relatives à la sécurité afin de garantir une atténuation efficace des risques de sécurité.

Le niveau de maîtrise a été évalué en répondant aux questions suivantes :

- Les mesures d'atténuation/maîtrise ont-elles été définies ?
- Les mesures sont-elles mises en œuvre totalement ou partiellement ?
- L'efficacité de ces mesures est-elle contrôlée ?

- Le Comité Exécutif a entériné la création de deux organes de gouvernance :
 - un Conseil de la Sécurité (Security Board), présidé par le CFO et un autre membre du Comité Exécutif, et
 - un groupe de travail de Coordination de la Sécurité (Security Coordination Working Group), présidé par le Directeur de la Sécurité du Groupe, dont l'objectif est de faire fonctionner le programme de surveillance continue des risques pour la sécurité et le programme de sécurité optimisé pour le Groupe.

Principales actions 2017

- Poursuite des initiatives de cybersécurité du Groupe dans les activités de Solvay Business Services (SBS) ;
- Lancement d'un programme de sécurité physique à l'échelon du Groupe, axé d'abord sur les sites industriels à haut risque. Des points vulnérables ont été identifiés et seront atténués en 2018 ;
- Adoption d'une Politique de sécurité du Groupe (Group Security Policy), ancrant le thème de la sécurité dans les règles de gouvernance du Groupe.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

GESTION DES RISQUES

Risque physique lié au climat

Tendance: stabilisation

Description de risque

Le changement climatique augmente la gravité des événements naturels extrêmes, génère des déviations chroniques par rapport aux températures moyennes, modifie les régimes de précipitation et provoque l'élévation du niveau de la mer. Ces évolutions peuvent entraîner des impacts significatifs sur les sites de Solvay et sa chaîne d'approvisionnement. Ces impacts pourraient se manifester par une ou plusieurs des conséquences suivantes :

- Incapacité d'exploiter les sites,
- Dégâts matériels,
- Difficultés à approvisionner les clients,
- Entrave à l'approvisionnement en matières premières, en énergie ou en services.

Actions de prévention et d'atténuation

Ce risque est un risque à long terme. Néanmoins, Solvay travaille à un plan d'atténuation cohérent dont les détails sont décrits comme suit :

- Construire une méthodologie (type d'impact à prendre en compte – événements importants, changements permanents, impacts environnementaux, impacts socio-économiques – niveau de l'impact, site, etc.) ;
- Considérer les impacts suivants :
 - Fréquence plus élevée et plus grande amplitude des événements naturels extrêmes tels que les inondations et les tempêtes,
 - Impact réglementaire (température de l'eau à l'entrée ou à la sortie des sites),
 - Hausse du niveau de la mer,
 - Sécheresse/stress hydrique => mise à jour de l'étude précédente,
 - Déploiement de la méthodologie dans les sites industriels et à travers des flux de chaîne d'approvisionnement.

Principales actions 2017

Impact réglementaire (température de l'eau à l'entrée et à la sortie des sites) => une évaluation a conduit à la conclusion que ce sujet n'est pas un problème à fort impact

Sécurité industrielle

Tendance: à la baisse

Description de risque

- Un accident de grande ampleur, comme un incendie, une explosion ou une perte de confinement peut entraîner des morts, des lésions pouvant entraîner des dommages corporels, nuire à l'environnement ou aux communautés locales.
- Tout accident mortel ou accident entraînant des lésions irréversibles non liés à un accident de grande ampleur.

Actions de prévention et d'atténuation

La sécurité au travail et celle des procédés sont des priorités. Le Groupe possède une longue expérience de performance en matière de sécurité et a réalisé des progrès significatifs grâce au partage actif des bonnes pratiques.

Sécurité au travail

Tous les accidents mortels ou accidents pouvant entraîner des lésions irréversibles peuvent être évités. Malgré la baisse continue du nombre d'accidents induisant un traitement médical (MTAR) sur ses sites, Solvay a atteint un palier du nombre d'accidents extrêmement graves.

À l'heure actuelle, l'accent est mis sur le niveau d'engagement comme moyen de préserver la sécurité des personnes et sauver des vies. Les principaux engagements de Solvay sont les suivants : Journées de la sécurité, visites sécurité de la direction, sécurité comportementale, partage de meilleures pratiques, objectifs individuels de sécurité.

Solvay met en place les « Solvay Life Saving Rules » (SLSR) un ensemble de règles pour sauver des vies, qui couvre toutes les activités qui, lorsqu'on ne les effectue pas en sécurité, peuvent entraîner des accidents mortels et des lésions irréversibles.

Réduire le nombre d'accidents exige une approche renforcée du leadership sur la sécurité. En 2017, Solvay a développé une « Safety Climate Assessment » (évaluation du climat de sécurité), reposant sur la méthodologie Dov Zohar, afin de déterminer le degré de maturité de la culture de la sécurité au niveau des sites.

Solvay a lancé un processus collaboratif pour développer la perception partagée des activités faisant courir un danger de mort couvertes par "Solvay Life Saving Rules", dont l'objectif est de développer une approche commune pour atténuer le risque dans tous les sites du Groupe.

Les résultats Sécurité sont revus chaque mois tant au niveau des GBU qu'à celui du Comité Exécutif.

Gestion de sécurité des procédés

Solvay suit une approche de prévention fondée sur les risques, et nourrie d'analyses du risque de sécurité sur les procédés et la gestion des changements dans les procédés.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

GESTION DES RISQUES

Principales actions 2017

Sécurité des procédés

- 78 % des sites ont une évaluation du danger sur procédé conforme aux exigences du Groupe au cours des cinq dernières années (cible 2017 – 70 % ; cible 2020 – 100 %).
- Aucune situation à risque élevé (niveau 1) plus ancienne que un (1) an

Sécurité au travail

- Mise en place progressive de l'évaluation « Safety Climate Assessment » aux sites,
- Mesures communes d'atténuation (normes minimum) définies pour les Solvay Life Saving Rules. Affinement et déploiement au cours du premier semestre 2018 sur tous les sites de Solvay,
- Évaluation de différentes approches du leadership de sécurité évaluées. L'approche sélectionnée sera introduite en 2018, en commençant par les dirigeants dans la fonction Industrielle

Accident de transport

 Tendances: à la baisse

Description de risque

Un accident lié au transport de substances chimiques dangereuses fait courir un dommage aux riverains des sites ou au grand public.

Actions de prévention et d'atténuation

- Suivi des recommandations d'associations telles que le CTEF (Comité Technique Européen du Fluor), et de programmes tels que Responsible Care®
- Optimisation des itinéraires de transport,
- Processus mondial de sélection des sociétés de transport de substances dangereuses, par le recours à des transporteurs sélectionnés et audités,
- Évaluation des transporteurs prenant en charge les « substances extrêmement préoccupantes » (SVHC) de Solvay,
- Réseau de conseillers en sécurité de substances dangereuses.
- Actions correctives et,
- Assistance mondiale d'urgence fournie par Carechem (service d'assistance téléphonique externe en urgence avec des produits chimiques) en cas d'accident.

Principales actions 2017

Poursuite du programme de sécurité des transports de Solvay pour renforcer les actions de prévention.

Éthique et conformité

 Tendances: stabilisation

Description de risque

Les risques naissent d'un défaut potentiel de conformité avec les éléments suivants :

- Code de Conduite de Solvay,
- Politiques et procédures,
- Lois et règlements en vigueur dans les pays où Solvay opère.

Exemples :

- Échec de la mise en œuvre d'une gouvernance adéquate dans une coentreprise,
- Participation directe ou indirecte à des violations des Droits de l'Homme,
- fausse déclaration intentionnelle d'informations financières, corruption et contournement des contrôles internes.

Actions de prévention et d'atténuation

Code de Conduite, politiques et procédures de Solvay

- Applicables aux collaborateurs, aux fournisseurs critiques, aux coentreprises majoritaires,
- Plusieurs formations et actions de communication pour répondre aux risques liés aux comportements.

Formations dédiées à l'atténuation de risques spécifiques

- Lutte contre la corruption,
- Comportements anti-concurrentiels,
- La politique des Droits de l'Homme: mise en place, gouvernance et formation.

Programme à l'échelon du Groupe pour le signalement des cas de non conformité (Speak Up), que ce soit directement à la hiérarchie ou en passant par le service d'assistance téléphone externalisé.

Principales actions 2017

- Environ 80 % des collaborateurs ont suivi la formation sur le Code de conduite de Solvay,
- De nouvelles versions en nombreuses langues ont été ajoutées au catalogue des formations sur site internet touchant au Code de conduite,
- Une nouvelle Politique sur les Droits de l'Homme adoptée et publiée ; un Comité pilote interne nommé pour superviser la mise en place et la conformité et la formation en la matière pour les populations sensibles,
- Formation sur la lutte contre la corruption (ABAC) suivie par plus de 1 000 cadres et collaborateurs occupant des postes sensibles.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

GESTION DES RISQUES

Changement climatique – risque émergent

 Risque émergent

Description de risque

L'absence d'une stratégie de Groupe pour répondre aux risques liés à la transition climatique (comme définis par la TCFD⁽³⁾), l'ensemble des autres défis environnementaux et la raréfaction future des ressources pourraient nuire à la réputation de Solvay, provoquer des pertes commerciales et une sous-évaluation et une difficulté à attirer les investisseurs de long terme.

Les risques de transition climatique ont plusieurs sources :

- Politiques et contexte légal : réglementation et mesures en vue de limiter les émissions de CO₂ par exemple, en augmentant le prix des émissions de gaz à effet de serre (GES),
- Technologies : investissements sans succès dans des nouvelles techniques visant à réduire les émissions,
- Marchés : absence d'adaptation aux changements de comportement des clients,
- Réputation : attitude négative des parties prenantes si leurs inquiétudes sur le changement climatique ne sont pas prises au sérieux.

En plus des émissions de gaz à effet de serre (GES), les impacts environnementaux des opérations de Solvay ont les sources suivantes :

- Utilisation de matières premières provenant de ressources non renouvelables,
- Consommation d'énergie,
- Consommation d'eau,
- Production de déchets (solides ou liquides, dangereux ou non dangereux),
- Oxydes d'azote (NO_x) et de soufre (SO_x), composé organique volatil (VOC) ou émission de poussière.

Actions de prévention et d'atténuation

- La stratégie de Solvay se concentre sur des activités à plus grande valeur ajoutée et à moindre exposition environnementale,
- Chaque année, l'outil « Sustainable Portfolio Management » (SPM) permet d'évaluer l'exposition environnementale des ventes et du portefeuille de projets d'innovation. Le SPM comprend des critères liés au climat alignés sur le scénario des 2 °C,
- Le Plan d'action relatif à l'intensité carbone du Groupe a fixé un objectif de réduction de 40 % pour 2025 (année de référence 2014).

Principales actions 2017

- Nomination d'un responsable climat venant du Comité Exécutif et démarrage de la conception d'une feuille de route sur la stratégie climatique,
- Un nouveau plan et des objectifs pour 2020 relatifs aux émissions atmosphériques (SO_x, NO_x, VOC), à la consommation d'eau et aux déchets dangereux.

(3) Groupe de travail sur les Informations financières liées au climat

Cyber-risque

 Tendance : à la baisse

Description de risque

Le risque lié à l'information et au cyber-risque comprend le vol, la manipulation ou la destruction d'informations, l'incapacité à assurer la continuité du service, ou à protéger des données confidentielles, critiques ou sensibles.

Actions de prévention et d'atténuation

Programme de cybersécurité

Programme de cybersécurité et de prévention de perte d'informations confidentielles de Solvay :

- Des évaluations indépendantes, y compris des tests d'intrusion, sont effectuées par des experts externes ;
- Solvay Business Services (SBS) a renouvelé sa certification ISO 9001:2015 programme de gestion qualité pour toutes ses activités, obtention de la certification ISO 27001:2013 – qui englobe la cybersécurité pour la majorité de ses activités de systèmes d'information ;
- Tous les professionnels des systèmes d'information de SBS ont suivi une formation aux politiques de sécurité des systèmes informatiques et aux meilleures pratiques ;
- La formation à la sécurité pour l'utilisateur final reste obligatoire pour tous les collaborateurs. Des conseils en matière de cybersécurité sont publiés régulièrement afin d'accroître la sensibilisation des collaborateurs.

Une cyberattaque importante pourrait avoir pour effet la perte d'informations commerciales critiques et/ou avoir un impact négatif sur les opérations et les résultats de la Société. Par conséquent, la Société continuera à consolider ses défenses de cybersécurité pour maîtriser l'évolution des menaces.

Assurance

Solvay est assurée contre l'impact financier potentiel d'une cyberattaque au niveau des biens, des interruptions d'activité et des cas de fraude.

Principales actions 2017

- Solvay continue d'améliorer sa stratégie de cybersécurité et de gouvernance, de développer un programme de sécurité des informations d'entreprise et d'explorer d'autres fonctions/capacités afin de renforcer la sécurité de l'entreprise et sa capacité à réagir à une menace de cyberattaque,
- Certification pour toutes les activités de Solvay Business Services (SBS).

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

GESTION DES RISQUES

Utilisation de produits chimiques

 Tendence : à la baisse

Description de risque

- L'exposition de Solvay trouve son origine dans le risque de lésions ou d'impact sur la santé causés à des tiers ou de dommages à leur propriété suite à l'utilisation d'un produit de Solvay, ainsi que dans les litiges qui s'ensuivent.
- Usage inapproprié d'un des produits dans l'usine d'un client ou dans des applications ou des marchés pour lesquels le produit n'a pas été conçu (utilisation inappropriée) ou usage par un client qui n'est pas garanti par Solvay.
- Les conséquences éventuelles d'un produit défectueux comprennent une exposition aux actions en responsabilité dues à des lésions et des dommages, ainsi qu'à des rappels de produits. Le risque de responsabilité liée aux produits est généralement plus élevé pour des produits utilisés dans des applications sanitaires ou alimentaires ;
- La possibilité que l'autorisation d'utilisation d'un produit commercialisé soit refusée en raison de son caractère SVHC (substance extrêmement préoccupante).

Actions de prévention et d'atténuation

- Les fiches de données de sécurité (SDS) de Solvay garantissent un contenu harmonisé grâce à la mise en place d'un module SAP (Environnement, Santé et Sécurité) commun à l'ensemble du Groupe dans le monde ;
- Les SDS sont constamment mises à jour et distribuées dans le monde entier pour tous les produits s'adressant à tous les clients dans les langues appropriées. Les Global Business Units s'assurent que les SDS soient revues au moins tous les trois ans, pour tous les produits qu'elles mettent sur le marché.
- Les procédures de rappel sont développées et mises en place comme prescrit par les programmes de product stewardship ;
- L'assurance réduit l'impact financier d'un risque de responsabilité liée aux produits, y compris au titre des rappels de produits, directs ou par un tiers.

Principales actions 2017

- Le « Product Safety Management Process » (PSMP, processus de gestion de la sécurité des produits) qui identifie les produits commercialisés par Solvay a été mis à jour pour intégrer des nouvelles obligations réglementaires et des nouvelles sources potentielles de risques (légales, chaîne d'approvisionnement...). Toutes les GBU mettent en place ce processus avec une attention particulière accordée à la mise en priorité des évaluations de risque requises dans le portefeuille de produits, et un déploiement régulier d'évaluations de risque pour les applications de produit les plus sensibles.

4. AUTRES RISQUES

Marchés et croissance – risque stratégique

Description

Exposition de Solvay aux évolutions sur ses marchés ou dans le cadre de son environnement compétitif, ainsi que le risque de prendre des mauvaises décisions stratégiques.

Actions de prévention et d'atténuation

- Analyse systématique et formelle des marchés et des enjeux relatifs aux démarrages de projets d'investissement et d'innovation,
- Développement sur des marchés à croissance supérieure au PIB : Automobile & Aéronautique, Ressources & Environnement, Électricité & Électronique et Agroalimentaire,
- Développement avec les clients les plus importants de solutions sur mesure, critiques pour la mise en œuvre de programmes spécifiques. Adaptation des opérations aux énergies nouvelles et aux marchés CO₂,
- Plus grande concentration sur la conversion et la génération de cash,
- Cessions d'activités Vinythai, Acetow, Polyamide challengées en matière de durabilité et à caractère cyclique.

Risque inhérent à la chaîne d'approvisionnement et à la fiabilité de la production

Description

Risques liés aux matières premières, l'énergie, les fournisseurs, la production, les unités de stockage, et le transport amont-aval.

Actions de prévention et d'atténuation

Pour la fiabilité de production :

- Assurance,
- Distribution géographique des unités de production dans le monde,
- Programme de prévention de pertes matérielles du Groupe se concentrant sur la prévention et l'atténuation des dommages aux biens et sur la perte de profit suite à un incendie, une explosion, une émanation chimique accidentelle et tout autre imprévu préjudiciable.

Pour la chaîne d'approvisionnement :

- Évaluation RSE par un tiers, et adhésion au Code des Fournisseurs de Solvay,
- Propriété de mines et de carrière de trona, de calcaire et de sel,
- Programmes pour réduire la consommation d'énergie.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

GESTION DES RISQUES

Sélection et gestion des projets

Description

- Allocation des ressources à des projets (investissements d'équipement, fusions et acquisitions) mal alignée avec la stratégie de croissance de Solvay.
- Projets importants faisant face à des difficultés, et qui risquent par conséquent de ne pas atteindre leurs objectifs.

Actions de prévention et d'atténuation

- Gouvernance pour les projets de taille moyenne (extension de la méthodologie utilisée pour les projets d'investissement de taille majeure aux GBU),
- Le Comité des Investissements fournit une revue analytique de l'efficacité d'allocation des dépenses d'investissement et du plan d'investissement d'équipement au Comité Exécutif,
- Méthodologie Capex Excellence pour le portefeuille des projets de petite taille,
- Analyse de performance après démarrage des projets.

La combinaison de toutes ces actions a permis de mieux contrôler la conversion de l'EBITDA en cash et d'atteindre un niveau de conversion comparable à celui de sociétés similaires du secteur.

Risque réglementaire, politique et juridique

Description

- Changements dans la législation et les réglementations
- Exposition de Solvay à des circonstances au cours desquelles l'autorité publique ne s'exerce plus normalement
- Exposition aux procédures judiciaires et administratives existantes et potentielles. (voir section Litiges importants)

Actions de prévention et d'atténuation

- Présence géographique équilibrée dans le monde réduisant réduire l'impact défavorable dans les domaines réglementaires et politiques,
- Département dédié Affaires Gouvernementales et Publiques travaillant en continu avec les autorités publiques nationales et européennes, en passant également par l'ambassade belge locale,
- Provisions financières créées en tenant compte de l'évolution du risque.

Risque financier

Description

- Risque de liquidité (voir note F32 Instruments financiers et gestion des risques financiers aux états financiers consolidés)
- Risque de change (voir note F32 Instruments financiers et gestion des risques financiers aux états financiers consolidés)
- Risque de taux d'intérêt (voir note F32 Instruments financiers et gestion des risques financiers aux états financiers consolidés)
- Risque de contrepartie (voir note F32 Instruments financiers et gestion des risques financiers aux états financiers consolidés)

- Risque lié aux obligations de retraite (voir note F32 Instruments financiers et gestion des risques financiers aux états financiers consolidés)
- Risque de litiges fiscaux (voir note F32 Instruments financiers et gestion des risques financiers aux états financiers consolidés)

Actions de prévention et d'atténuation

Un profil financier prudent et une stratégie financière conservatrice :

- Notation Investissement du Groupe : Baa2/P2 (perspective stable) de Moody's et BBB/A2 (perspective stable) de Standard & Poor's en 2017.
- Solvay encourage les discussions transparentes et régulières avec les principales agences de notation.

Fortes réserves de trésorerie :

- À la fin 2017, le Groupe possède 1,1 milliard d'euros en trésorerie et équivalents (notamment, en autres instruments financiers courants) ainsi que 3,0 milliards d'euros en facilités de crédit engagées (un crédit multilatéral renouvelable de 2,0 milliards d'euros, et 1,0 milliard d'euros supplémentaires de facilités bilatérales renouvelables avec des partenaires bancaires internationaux clés).
- Le Groupe a accès à un programme de Bons du Trésor belge pour un montant de 1 milliard d'euros et, comme alternative, à un programme de papier commercial américain pour 500 millions de dollars américain.

Politique de couverture du risque de change :

- Solvay surveille étroitement le marché des changes et se couvre, dès que c'est nécessaire, principalement sur des durées inférieures à un an et généralement ne dépassant pas 18 mois.

Politique de couverture des taux d'intérêt :

- Le Groupe a souscrit la majorité de son endettement net à des taux d'intérêt fixes. Solvay suit de près le marché des taux d'intérêt et s'engage dans des swaps de taux d'intérêt dès que c'est nécessaire.

Contrôle des notations des contreparties du Groupe :

- Pour ses activités de trésorerie, Solvay travaille avec des institutions bancaires de premier ordre (sélection basée sur les principaux systèmes de notation) et réduit toute concentration de risques en limitant son exposition auprès de chacune de ces banques à un certain seuil,

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

GESTION DES RISQUES

- Pour ses activités commerciales, le risque lié aux clients externes et au recouvrement de Solvay est contrôlé grâce à un solide réseau de gestionnaires de crédit et de recouvrements basés dans les zones et pays où le Groupe opère. Les processus de gestion et de recouvrement du crédit s'appuient sur un ensemble de procédures détaillées et sont gérés par des Comités de Crédits à l'échelle du Groupe et des GBU. Au cours des dernières années, ces mesures de limitation des pertes ont conduit à un taux faible record de défauts de paiement des clients.

Optimisation de la Gouvernance des fonds de pension et des régimes de retraite

- Gouvernance des fonds de pension : Solvay a défini des orientations pour maximiser son influence sur les décisions des fonds de pension nationaux dans les limites autorisées par les lois nationales,
- Optimisation du régime de retraite : réduction de l'exposition du Groupe au risque lié aux régimes à prestations définies en convertissant les régimes actuels en régimes de retraite présentant un profil de risque moindre pour services futurs ou en ne les proposant plus aux nouveaux arrivants,
- Une analyse globale de gestion des actifs-passifs (Asset Liability Management, ou ALM) des régimes de retraite du Groupe, représentant environ 90 % des engagements de pension bruts ou nets du Groupe, est réalisée tous les trois ans pour identifier et gérer les risques correspondants sur une base globale.

Processus de contrôle de la conformité à la réglementation fiscale et des politiques de définition des prix de transfert :

- Le processus de contrôle de la conformité à la réglementation fiscale comprend le contrôle des procédures et systèmes par le biais de révisions internes et d'audits menés par des consultants externes réputés,
- Des politiques de prix de transfert, des procédures et des contrôles visent à répondre aux exigences des autorités,
- Le département Fiscalité de Solvay accorde une attention particulière à l'interprétation et à l'application correctes de ces nouvelles règles fiscales afin d'éviter de futurs litiges.

Principales actions 2017 :

- Remboursement anticipé d'environ 360 millions d'euros sur des obligations chères qui seraient à échéance au cours des prochaines années,
- Refinancement de la facilité de crédits multilatérales de 2 milliards d'euros et de 1,1 milliard de crédits multilatéraux arrivant à échéance en 2017,
- Refinancement des prêts des actionnaires de la coentreprise 50/50 en Arable Saoudite avec Sadara pour 265 millions d'euros (100 %).
- Émission d'un nouvel énoncé mondial des principes fondant la politique de placement, adressé à nos administrateurs de fonds de pension dans le monde entier et applicable aux actifs liés aux régimes de retraite du Groupe,

- Déploiement d'un outil de gestion de garanties à utiliser dans l'intégralité du Groupe pour un inventaire complet des garanties en cours dans l'ensemble des entités, ce qui renforce la visibilité et le contrôle, et facilite une gestion adéquate.

Risque lié aux maladies professionnelles et risque pandémique

Description

Maladies liées au travail reconnues comme résultant de l'exposition aux risques professionnels, avec généralement une exposition répétée.

Actions de prévention et d'atténuation

- Un programme solide au niveau mondial contrôle les maladies professionnelles et évalue la conformité vis-à-vis des normes d'hygiène au travail de façon exhaustive,
- Définition de limites strictes à l'exposition, avec une attention spécifique pour les nano-matériaux, les SVHC et les applications impliquant la santé des produits Solvay,
- Surveillance médicale poussée et fondée sur le risque,
- Plan de préparation aux pandémies au niveau mondial englobant toutes les usines et les activités.

Risque environnemental

Description

Gestion ou remédiation des sols pollués sur plusieurs sites, ainsi que conformité aux futurs changements de la législation environnementale

Actions de prévention et d'atténuation

- Systèmes de gestion HSE intégrés ISO 14001 ou équivalent mis en place à dans l'ensemble des sites de production,
- Politiques et programmes de maîtrise du risque appliqués à toutes les entités de production,
- Sites confrontés à une contamination historique du sol objets d'un contrôle et d'une gestion sévères,
- Approche de caractérisation du risque déployée à chaque site affecté,
- Contrôle réglementaire local.

Risque informatique

Description

Incapacité à assurer la continuité des services ou à fournir les services d'information adaptés aux besoins des activités.

Actions de prévention et d'atténuation

- Réseau de données dédié et routeurs régionaux gérés par des fournisseurs fiables de services,
- Programme d'audit informatique annuel afin de garantir la conformité aux politiques de sécurité du système d'information.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

GESTION DES RISQUES

LITIGES IMPORTANTS

Compte tenu de la diversité de ses activités et de sa distribution géographique, le Groupe Solvay est exposé à des risques juridiques, en particulier dans le domaine de la responsabilité « produit », des relations contractuelles, des lois antitrust, des litiges concernant des brevets, des évaluations fiscales et des questions HSE. Dans ce contexte, les litiges sont inévitables et parfois nécessaires afin de défendre les droits et les intérêts du Groupe.

L'issue des procédures ne peut être prévue avec certitude. Il est par conséquent possible que des décisions de justice définitives ou arbitrales défavorables puissent conduire à des responsabilités (et des dépenses) qui ne sont pas couvertes ou ne le sont pas entièrement par des provisions ou des assurances, et dès lors, susceptibles d'avoir des conséquences significatives sur les résultats et bénéfices du Groupe.

Les procédures judiciaires en cours impliquant le Groupe Solvay et que l'on estime comporter des risques majeurs sont reprises ci-après. La liste des procédures juridiques décrites ci-après n'est pas exhaustive.

Le fait que ces litiges soient repris ci-après n'a aucun rapport avec le bien-fondé de l'affaire. Dans toutes les affaires qui suivent, Solvay se défend vigoureusement et croit au bien-fondé de sa défense.

Dans certains cas, Solvay a inscrit des réserves/provisions, conformément aux règles comptables, pour couvrir des risques financiers et les coûts de sa défense (voir « Provisions pour litiges aux états financiers consolidés » du présent document).

Procédures antitrust

En 2006, la Commission européenne a infligé des amendes à Solvay (y compris à Ausimont SpA, acquise par Solvay en 2002) pour présomption d'infraction aux règles de la concurrence sur le marché des péroxides.

Des poursuites civiles conjointes ont été entamées devant le Tribunal de Dortmund (Allemagne) en 2009 contre Solvay et d'autres fabricants en invoquant une prétendue violation de la loi antitrust et en réclamant des dommages aux fabricants sur une base conjointe et solidaire. La valeur des prétentions, abaissée après plusieurs accords à l'amiable, s'élève à 63 millions d'euros (hors intérêts) après que des règlements aient été convenus entre le plaignant et la plupart des parties défenderesses. Diverses questions quant à la compétence du Tribunal de Dortmund ont été soumises à la Cour de Justice de l'Union européenne et la procédure devant le Tribunal de Dortmund est en cours.

Au Brésil, Solvay fait face à des litiges administratifs liés à des activités d'entente présumée sur plusieurs marchés. Le CADE (Conseil administratif de défense économique, l'autorité antitrust brésilienne) a infligé en mai 2012 des amendes à Solvay et à d'autres en lien avec l'activité Hydrogen Peroxide et en février 2016 en lien avec l'activité perborate (les participations de Solvay pour les montants de ces amendes s'élèvent à respectivement 29,6 millions d'euros et 3,99 millions d'euros). Solvay a interjeté appel devant la Cour fédérale brésilienne pour contester ces amendes administratives.

Procédures liées à l'HSE

En octobre 2009, le Procureur de la République de la cour pénale d'Alessandria (Italie) a inculpé plusieurs personnes (y compris des collaborateurs et d'anciens collaborateurs de Solvay et d'Ausimont SpA, aujourd'hui Solvay Specialty Polymers Italy) pour infractions pénales présumées du droit environnemental et de la législation en matière de santé publique. Les réclamations provisoires des parties civiles admises au procès s'élevaient à 105 millions d'euros environ.

En décembre 2015, la Cour d'assises d'Alessandria (Italie) a condamné trois responsables locaux de Solvay à des peines d'emprisonnement et a accordé des dommages et intérêts pour environ 400 000 euros. Cette condamnation fait l'objet d'un appel toujours en cours.

Fin 2016, 17 procédures civiles ont été introduites devant le Tribunal civil de Livourne (Italie) par d'anciens salariés et parents de salariés décédés du site de Rosignano, demandant des dommages-intérêts (provisoirement évalués à 9 millions d'euros) à raison de maladies présumées être causées par une exposition à l'amiante. À ce jour, trois des 17 procédures ont été rejetées.

Activités pharmaceutiques (activités abandonnées)

Dans le cadre de la vente des activités pharmaceutiques en février 2010, les accords contractuels ont défini les conditions pour l'attribution et la répartition des responsabilités issues des activités avant la vente.

À quelques exceptions près, l'exposition de Solvay à une indemnisation d'Abbott pour des responsabilités issues des activités vendues est limitée à un montant total représentant 500 millions d'euros et est limitée dans le temps.

Ce montant inclut l'indemnisation pour certaines responsabilités potentielles dans le cadre du litige Qui Tam aux États-Unis axé sur la présomption d'influence des pratiques promotionnelles et marketing sur les ventes des médicaments ACEON®, LUVOX®, et ANDROGEL®, et le litige plus récent portant sur une thérapie substitutive de la testostérone concernant là aussi le médicament ANDROGEL®. Ces litiges évoluent à des rythmes différents.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

RAPPORT DE GESTION

RAPPORT DE GESTION	
Déclaration de Gouvernance d'entreprise	13
Gestion de risques	39
Revue des activités	50
États extra-financiers	73
États financiers	121
Rapports du commissaire et Déclaration de responsabilité	217

1. VUE D'ENSEMBLE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS	51	4. NOTES CONCERNANT LES CHIFFRES SOUS-JACENTS PAR SEGMENT	63
Chiffres clés financiers	51	NOTE B14 Advanced Materials	64
Données clés financières historiques	52	NOTE B15 Advanced Formulations	65
2. CONTEXTE DE LA PRÉPARATION	53	NOTE B16 Performance Chemicals	66
Comparaison des résultats	53	NOTE B17 Corporate & Business Services	67
Réconciliation des indicateurs du compte de résultats sous-jacent	53	5. RÉCONCILIATION DES CHIFFRES SOUS-JACENTS AVEC LES CHIFFRES IFRS	67
Mesures de performance alternatives (APM)	53	NOTE B18 EBITDA IFRS	69
Description des segments opérationnels	54	NOTE B19 EBIT IFRS	69
3. NOTES CONCERNANT LES CHIFFRES SOUS-JACENTS DU GROUPE	56	NOTE B20 Charges financières nettes sur base IFRS	69
NOTE B1 Chiffre d'affaires net	56	NOTE B21 Charges d'impôts IFRS	69
NOTE B2 Coûts sous-jacents des matières premières & énergie	56	NOTE B22 Profit IFRS des activités abandonnées	69
NOTE B3 EBITDA sous-jacent	57	NOTE B23 Résultat IFRS sur la période	70
NOTE B4 Amortissements & dépréciations sous-jacents	57	6. NOTES CONCERNANT LES CHIFFRES PAR ACTION	70
NOTE B5 Charges financières nettes sous-jacentes	58	NOTE B25 Dividende	71
NOTE B6 Charges d'impôts sous-jacentes	58	7. PERSPECTIVES 2018	71
NOTE B7 Profit sous-jacent des activités abandonnées	58		
NOTE B8 Dépenses d'investissement	59		
NOTE B9 Free Cash Flow	59		
NOTE B10 Fonds de roulement net	60		
NOTE B11 Endettement sous-jacent net	61		
NOTE B12 CFROI	62		
NOTE B13 Recherche & Innovation	62		

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

REVUE DES ACTIVITÉS

REVUE DES ACTIVITÉS

1. VUE D'ENSEMBLE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Chiffres clés financiers

En millions d'euros	Notes	IFRS ⁽¹⁾			Sous-jacent		
		2017	2016	%	2017	2016	%
Chiffre d'affaires net	B1	10 125	9 569	5,8%	10 125	9 569	5,8%
Frais opérationnels nets excluant amortissements & dépréciations	B2	-	-	n.m.	-7 894	-7 493	-5,4%
EBITDA	B3	2 029	1 932	5,1%	2 230	2 075	7,5%
Marge d'EBITDA	B3				22%		0,3pp
Amortissements & dépréciations d'actifs	B4	-1 054	-1 074	1,9%	-704	-672	-4,7%
EBIT		976	858	14%	1 527	1 403	8,8%
Charges financières nettes	B5	-298	-334	11%	-394	-464	15%
Charges d'impôts	B6	197	68	n.m.	-299	-272	-10%
Taux d'imposition	B6				27,5%	30,3%	-2,8pp
Profit/perte (-) des activités abandonnées	B7	241	82	n.m.	159	240	-34%
Profit (-)perte attribué aux participations ne donnant pas le contrôle		-56	-53	3,9%	-54	-61	-11%
Profit attribué à Solvay		1 061	621	71%	939	846	11%
Résultat de base par action (en €)	B24	10,27	6,01	71%	9,08	8,19	11%
dont des activités poursuivies	B24	7,97	5,34	49%	7,59	6,02	26%
Dividende⁽²⁾	B25	3,60	3,45	4,3%	3,60	3,45	4,3%
Investissements	B8	-822	-981	16%	-822	-981	16%
dont des activités poursuivies	B8	-716	-839	15%	-716	-839	15%
Conversion en cash	B8				68%	60%	8,3pp
Free cash flow	B9	871	876	-0,5%	871	876	-0,5%
dont des activités poursuivies	B9	782	658	19%	782	658	19%
Fonds de roulement net	B10	1 414	1 396	1,3%	1 414	1 396	1,3%
Fonds de roulement net/chiffre d'affaires	B10				-	-	-1,5%
Dettes nettes⁽³⁾	B11	-3 146	-4 356	28%	-5 346	-6 556	18%
Ratio de levier sous-jacent	B11				2,17	2,60	-0,43
CFROI⁽⁵⁾	B12				6,9%	6,3%	0,6pp
Recherche & innovation⁽⁵⁾	B13				-325	-350	7,0%
intensité de recherche & innovation ⁽⁵⁾	B13				3,2%	3,2%	

(1) Un réconciliation complète du compte de résultat IFRS et sous-jacent peut être trouvé dans la section 5 de la revue des activités.

(2) Le dividende de l'exercice 2017 est recommandé, en attendant l'Assemblée générale du 8 mai 2018.

(3) La dette nette sous-jacente inclut les obligations hybrides perpétuelles, comptabilisées en capitaux propres en IFRS.

(4) Ratio de dette nette sous-jacente sur EBITDA sous-jacent, ajusté pour les activités abandonnées.

(5) Les chiffres de référence pour le CFROI (Cash Flow Return On Investment) et Recherche & Innovation sont sur base non retraitée.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

REVUE DES ACTIVITÉS

Données clés financières historiques

En millions d'euros		Tel publié				2017
		2013	2014	2015 ⁽¹⁾	2016	
Chires du compte de résultat						
Chiffre d'affaires	a	10 367	10 629	11 047	11 403	10 891
Chiffre d'affaires net	b	9 938	10 213	10 578	10 884	10 125
EBITDA sous-jacent	c	1 663	1 783	1 955	2 284	2 230
Marge d'EBITDA sous-jacent	d	17%	17%	18%	21%	22%
EBIT IFRS	e	647	652	833	952	976
Profit de la période sous-jacent	f				907	992
Profit de la période IFRS	g	315	13	454	674	1 116
Profit sous-jacent attribué à Solvay	h	507	622	680	846	939
Profit IFRS attribué à Solvay	i	270	80	406	621	1 061
Chiffres de flux de trésorerie						
Investissements	k	-810	-987	-1 037	-981	-822
dont des activités poursuivies	l	-708	-861	-969	-929	-716
Conversion en cash	m = (k+l)/c	57%	52%	50%	59%	68%
Free cash flow	n	524	656	387	876	871
Chiffres du bilan						
Fonds de roulement net	p	1 217	1 101	1 557	1 396	1 414
Fonds de roulement net/chiffre d'affaires	q = p/a ⁽²⁾	12,9%	13,5%	13,4%	15,3%	13,8%
Dette nette sous-jacente ⁽³⁾	r = s+t	-2 302	-1 978	-6 579	-6 556	-5 346
Obligations hybrides perpétuelles	s	-1 200	-1 200	-2 200	-2 200	-2 200
Dette nette IFRS	t	-1 102	-778	-4 379	-4 356	-3 146
Total des capitaux propres	u	7 453	6 778	9 668	9 956	9 752
Capitaux propres attribués aux participations ne donnant pas le contrôle	v	378	214	245	250	113
Obligations hybrides perpétuelles, dans les capitaux propres	w	1 194	1 194	2 188	2 188	2 188
Capitaux propres attribués à Solvay	x = u-v-w	5 881	5 369	7 234	7 518	7 451
Ratio de levier sous-jacent ⁽⁴⁾	y = -r/c	1,4	1,1	2,8	2,6	2,2
Autres chiffres clés						
CFROI	A	6,9%	6,9%	6,9%	6,3%	6,9%
Recherche & innovation	B	-280	-287	-320	-350	-325
Intensité de recherche & innovation	C = -B/b	2,8%	2,8%	3,0%	3,2%	3,2%

(1) Les chiffres de l'exercice 2015 ne sont pas présentés sur base pro forma, c'est-à-dire excluent Cytec.

(2) Moyenne des trimestres.

(3) La dette nette sous-jacente comprend les obligations hybrides perpétuelles, comptabilisées en capitaux propres selon les IFRS.

(4) Le ratio de levier sous-jacent pour l'exercice 2016 est calculé sur base de l'EBITDA sous-jacent incluant les activités abandonnées Acetow et Vinythal. Le ratio de levier sous-jacent pour l'exercice 2015 est calculé sur base de l'EBITDA pro forma sous-jacent, incluant Cytec.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

REVUE DES ACTIVITÉS

Le tableau ci-dessus présente les données historiques du Groupe publiées à la date de référence. Ces données n'ont pas été affectées par d'éventuels retraitements ultérieurs liés à des changements de périmètre, une évolution des normes IFRS/IAS, etc.

Au cours des périodes de référence, les principaux changements suivants sont intervenus :

- 2012 : Indupa, les activités chlorovinyles d'Amérique latine, présentées comme abandonnées et actifs disponibles à la vente,
- 2013 :
 - Activités chlorovinyles européennes présentées comme abandonnées et actifs disponibles à la vente,
 - Acquisition de Chemlogics, consolidé à partir du 1 novembre.
- 2014 :
 - Application de IFRS 11 ;
 - Activités Eco Services présentées comme abandonnées et actifs disponibles à la vente, et cédées le 2 décembre.
- 2015 :
 - Contribution des activités chlorovinyles européennes à la coentreprise Inovyn (50 % Solvay, 50 % Ineos) le 1er juillet,
 - Acquisition de 100 % des actions de Cytec Industries Inc. le 9 décembre. Le bilan d'ouverture de Cytec a été entièrement consolidé dans les comptes du groupe Solvay à partir du 31 décembre. Le résultat et les flux de trésorerie de Cytec pour la période du 9 au 31 décembre ne sont pas significatifs, à l'exception des dépenses liées à l'acquisition présentées comme gestion et réévaluation de portefeuille. Par conséquent, Cytec n'a pas contribué au résultat net IFRS ou aux flux de trésorerie du Groupe en 2015.
- 2016 :
 - Cession des parts Solvay dans la coentreprise Inovyn le 7 juillet,
 - Activités d'Acetow et de Vinythai classées en tant qu'activités abandonnées et actifs disponibles à la vente,
 - Cession des activités chlorovinyles Indupa en Amérique latine le 27 décembre.
- 2017 :
 - Transaction sur Vinythai clôturée fin février,
 - Transaction sur Acetow clôturée fin mai,
 - Désinvestissement de l'activité Polyamide classifiée en activités abandonnées et actifs et passifs disponibles à la vente fin septembre 2017.

2. CONTEXTE DE LA PRÉPARATION

Comparaison des résultats

Suite à l'annonce de la cession des activités d'Acetow et de Vinythai en décembre 2016, et des plans annoncés en septembre 2017 de sortie de l'activité Polyamide, celles-ci ont été classifiées en activités abandonnées et actifs disponibles à la vente. À des fins de comparaison, le compte de résultats 2016 a été retraité. La cession de Vinythai a été finalisée fin février 2017, celle d'Acetow fin mai 2017.

Réconciliation des indicateurs du compte de résultats sous-jacent

Outre les comptes IFRS, Solvay présente des indicateurs de performance du compte de résultats sous-jacent afin de fournir une vue plus complète permettant les comparaisons de la performance économique du Groupe. Ces chiffres IFRS sont ajustés pour les impacts non cash de l'Allocation du Prix d'Acquisition (PPA) liés aux acquisitions, les coupons des obligations hybrides perpétuelles, classées en tant que capitaux propres en IFRS, mais traitées comme de la dette dans les états sous-jacents, et pour d'autres éléments afin de fournir des indicateurs évitant la déformation de l'analyse et permettant la lecture de la performance sous-jacente du Groupe et la comparabilité des résultats sur la période de référence. Plus d'information dans la section 5.

Mesures de performance alternatives (APM)

Solvay utilise des indicateurs de performance alternatifs pour mesurer sa performance financière, tels que définis ci-dessous. Sauf indication contraire, les données de 2016 et 2017 sont présentées sur base retraitée, après la présentation en activités abandonnées d'Acetow, Vinythai et Polyamide Solvay estime que ces mesures sont utiles pour analyser et expliquer les changements et tendances de ses résultats d'exploitation, car ils permettent de comparer la performance de manière cohérente.

- Taux d'imposition = charges d'impôts / (résultat avant impôts – résultats des entreprises associées et des coentreprises – intérêts et résultats de change réalisés sur la coentreprise RusVinyl). L'ajustement fait sur le dénominateur relatif aux entreprises associées et aux coentreprises est dû au fait que leur contribution est déjà nette d'impôts.
- Recherche & Innovation mesure l'effort total de trésorerie à destination de la recherche et de l'innovation, indépendamment du fait que les coûts aient été passés en charges ou capitalisés. Le poste comprend les frais de recherche et développement imputés au compte de résultats avant compensation des subventions et redevances afférentes, et où les amortissements sont remplacés par les dépenses d'investissement connexes. L'intensité de Recherche & Innovation est le rapport entre la recherche et l'innovation et le chiffre d'affaires net.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

REVUE DES ACTIVITÉS

- Le Free cash flow évalue les flux de trésorerie des activités opérationnelles, nets d'investissements. Il exclut les activités de fusions et acquisitions ou les activités de financement qui y sont liées, mais il inclut des éléments comme les dividendes des entreprises associées et des coentreprises, les pensions, les coûts de restructurations etc. Il est défini comme les flux de trésorerie des activités d'exploitation (hors flux de trésorerie liés aux acquisitions de filiales) et d'investissement (hors acquisition et cession de filiales et d'autres participations, et hors prêts aux entreprises associées et aux sociétés non consolidées, ainsi que les éléments fiscaux qui y sont liés et la comptabilisation de créances affacturées) ;
- Capex : montants payés pour l'acquisition d'actifs incorporels et corporels.
- La conversion en trésorerie est le ratio utilisé par mesurer la conversion d'EBITDA en trésorerie. Il est défini comme étant : (EBITDA sous-jacent + investissements des activités poursuivies) / EBITDA sous-jacent
- Le fonds de roulement net comprend les stocks, créances commerciales et autres créances courantes, moins les dettes commerciales et autres dettes courantes.
- Dette nette (IFRS) = Dette financière non courante + Dette financière courante – Trésorerie & équivalents de trésorerie – Autres créances d'instruments financiers La dette nette sous-jacente représente la vue Solvay de la dette, en retraitant en dette 100 % des obligations hybrides perpétuelles, considérées comme des capitaux propres selon les normes IFRS. Effet de levier = Dette nette / EBITDA sous-jacent des 12 derniers mois. Effet de levier sous-jacent = Dette nette sous-jacente / EBITDA sous-jacent des 12 derniers mois
- CFROI : Le retour sur investissement des flux de trésorerie mesure le retour en espèces des activités de Solvay. L'évolution du CFROI est un indicateur pertinent pour déterminer la création de valeur, bien qu'il soit admis que cette mesure est difficile à utiliser pour la comparaison avec les autres groupes du secteur. La définition s'appuie sur une estimation raisonnable du coût de remplacement des actifs et évite les distorsions comptables, par exemple pour la dépréciation d'actifs. Il est calculé comme étant le ration des flux de trésorerie récurrents sur les capitaux investis, avec :
 - Flux de trésorerie récurrents = EBITDA sous-jacent + dividendes reçus des entreprises associées et des coentreprises - résultats des entreprises associées et des coentreprises – Capex récurrents – impôts récurrents sur le résultat ;
 - Capitaux investis : valeur de remplacement du goodwill et des actifs immobilisés + fonds de roulement net + valeur comptable des entreprises associées et des coentreprises
 - Capex récurrent : normalisé à 2 % de la valeur de remplacement des actifs immobilisés, nets de la valeur du goodwill ;
 - Les impôts récurrents sur le résultat sont normalisés à 30 % de (EBIT sous-jacent – résultats des entreprises associées et des coentreprises)

Description des segments opérationnels

Advanced Materials

Leader sur des marchés où il est difficile de pénétrer et où les investissements dégagent des rendements solides, Advanced Materials offre des matériaux à haute performance pour de multiples applications, principalement dans les marchés de l'automobile, de l'aéronautique, de l'électronique et de la santé. Ce segment fournit notamment des solutions de mobilité durable, permettant la réduction de l'empreinte CO₂ et l'augmentation de l'efficacité énergétique.

Specialty Polymers

Avec plus de 1 500 produits, Specialty Polymers offre la plus large gamme de polymères à haute performance au monde, permettant ainsi des solutions faites sur mesure, qui repoussent les limites du remplacement des métaux dans les secteurs de l'électronique, de l'automobile, de l'aéronautique et de la santé. La GBU possède une expertise sans égale dans quatre technologies : les polymères aromatiques, les polymères à haute barrière, les polymères fluorés et les composés réticulés à haute performance.

Composite Materials

Composite Materials est un fournisseur de premier plan sur le marché des matériaux composites pour l'aéronautique, renommé pour son expertise à concevoir des matériaux et des processus qui fournissent des solutions novatrices aux clients qui tirent le maximum des capacités technologiques et simplifient la production. Solvay fournit des solutions optimales de matériaux pour répondre à la demande extrêmement exigeante de ses clients en matériaux à haute performance pour améliorer la durabilité et la production. En complément du secteur aéronautique, Composite Materials trouve aussi des applications dans les secteurs de l'éolien, du sport, des voiliers et surtout dans l'automobile, où les propriétés d'allègement constituent un réel potentiel de développement.

Special Chem

Special Chem produit des formulations à base de fluor et de terres rares pour des applications dans l'automobile, les semi-conducteurs et l'éclairage. Forte de son savoir-faire industriel, de sa présence mondiale et de sa R&I de proximité, Special Chemicals s'affirme comme un partenaire stratégique du marché de l'automobile pour la production de matériaux pour le contrôle des émissions et le brasage d'aluminium, et en tant que producteur de matériaux de nettoyage et de polissage pour l'électronique.

Silica

Silica se concentre sur la silice hautement dispersible, principalement utilisée dans la fabrication de pneus basse consommation de carburant et haute performance. Silica développe des solutions innovantes pour les fabricants mondiaux de pneus, ainsi que des gammes de silices destinées à de nombreux segments du marché tels que le dentifrice, l'alimentation, les produits industriels, et les articles en caoutchouc.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

REVUE DES ACTIVITÉS

Advanced Formulations

Un des leviers de croissance de Solvay, Advanced Formulations sert principalement les marchés des biens de consommation, de l'agroalimentaire, ainsi que de l'énergie. Ce segment offre des formules spéciales personnalisées qui ont une incidence sur la chimie des surfaces et modifient le comportement des liquides, de façon à optimiser l'efficacité et le rendement, tout en minimisant l'impact environnemental.

Novecare

Novecare développe et produit des formulations qui modifient les propriétés des liquides. Il offre des solutions à l'industrie du pétrole et du gaz en proposant un portefeuille de produits chimiques le plus vaste au monde. Novecare fournit également des solutions de spécialité pour certaines applications industrielles, agricoles et pour les marchés du revêtement.

Technology Solutions

Technology Solutions est un leader mondial de spécialités pour l'extraction minière, les dérivés du phosphore et les solutions de stabilisation des polymères. Son portefeuille comprend des technologies de classe mondiale et de pointe, ainsi que des services techniques inégalés et une expertise sur application qui soutiennent ses clients dans le développement de solutions faites sur mesure, en particulier dans l'exploitation minière, où les produits Solvay permettent une meilleure extraction des métaux dans des situations où les minerais sont de plus en plus complexes et rares.

Aroma Performance

Aroma Performance est le premier producteur intégré mondial de vanilline destinée à l'alimentation, les arômes et les parfums, et d'intermédiaires de synthèse utilisés en parfumerie, pharmacie, agrochimie et électronique.

Performance Chemicals

Performance Chemicals opère sur des marchés mûrs et résilients, et détient des positions de premier plan dans les produits chimiques intermédiaires. La réussite de ce segment se fonde sur les économies d'échelle et une production à la pointe de la technologie. Ce segment sert principalement les marchés des biens de consommation et de produits alimentaires. Depuis T3 2017, les activités résiduelles du segment Functional Polymers sont intégrées dans le segment Performance Chemicals : suite à la signature d'un accord en vue de la cession de l'activité Polyamides au groupe chimique allemand BASF en septembre 2017, l'activité Polyamides, qui constituait la majeure partie du segment Functional Polymers, a été requalifiée en activités abandonnées. Les périodes comparatives ont été retraitées : le chiffre d'affaires net du quatrième trimestre 2016 a augmenté de 22 millions d'euros et l'EBITDA sous-jacent de 2 millions d'euros ; le chiffre d'affaires net de l'année a augmenté de 121 millions d'euros et l'EBITDA sous-jacent de 23 millions d'euros.

Soda Ash & Derivatives

Soda Ash & Derivatives est le premier producteur mondial de soude et de bicarbonate de sodium, principalement vendus aux industries du verre plat et du verre d'emballage mais également utilisés dans les secteurs des détergents, de l'agroalimentaire, de l'alimentation animale et humaine. Elle a une bonne rentabilité grâce à des prix bien fixés, une bonne dynamique de croissance et des installations de grande qualité.

Peroxides

Solvay est leader du marché du peroxyde d'hydrogène, en part de marché et technologie. Le peroxyde d'hydrogène est principalement utilisé pour blanchir la pâte à papier. Ses propriétés présentent également un intérêt pour de nombreuses autres applications comme les produits chimiques, l'alimentation, les textiles et l'environnement.

Coatis

Coatis est un fournisseur de solutions de solvants à base de glycérine et de phénols de spécialité principalement destinés au marché d'Amérique latine. Il jouit d'une position de leadership incontestée sur le marché brésilien pour le phénol et dérivés utilisés dans la production de résines synthétiques pour les fonderies, la construction et les abrasifs.

Corporate & Business Services

Corporate & Business Services inclut des services au Groupe et aux autres activités, telles que le Research & Innovation Center. Ce segment intègre aussi la GBU Energy Services, dont la mission est d'optimiser la consommation d'énergie et de réduire les émissions de CO₂.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

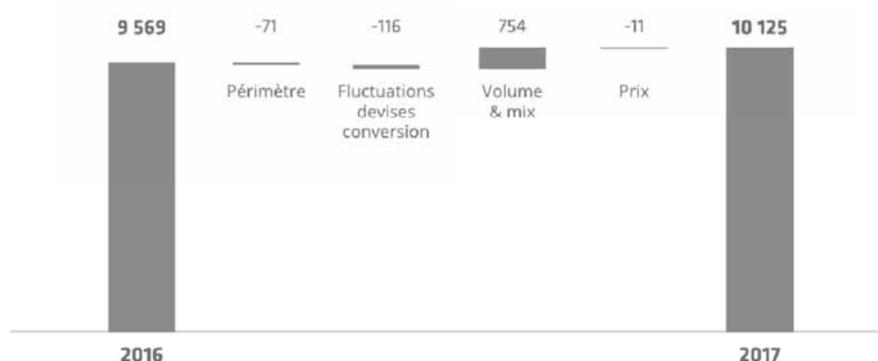
REVUE DES ACTIVITÉS

3. NOTES CONCERNANT LES CHIFFRES SOUS-JACENTS DU GROUPE

NOTE B1

Chiffre d'affaires net

Évolution du chiffre d'affaires net
(en millions d'euros)



Le chiffre d'affaires net est ressorti à 10 125 millions d'euros, en hausse de 6 %, sous l'effet d'une augmentation des volumes de 8 %.

- L'**effet de périmètre** de -1 %⁽¹⁾ est lié à la cession des activités de composés de polyoléfines réticulables et des résines formulées en juin 2017.
- Les **variations de taux de change** ont eu une incidence défavorable de -1 % sur la conversion, ce qui résulte principalement de la dépréciation du dollar américain et, dans une moindre mesure, du renminbi chinois, de la livre sterling et du yen japonais, en partie compensée par l'appréciation du real brésilien.
- L'augmentation des **volumes** de 8 % est perceptible sur l'ensemble des segments. Dans Advanced Materials, la demande de polymères de haute performance a continué à croître, notamment dans l'automobile et les dispositifs intelligents ou smart devices. Les ventes de composites se sont stabilisées par rapport à l'année précédente, avec des ventes au secteur aéronautique légèrement supérieures mais contrebalancées par une demande inférieure dans les applications industrielles. Advanced Formulations a enregistré des volumes en forte progression, portés par la reprise du marché nord-américain du pétrole et du gaz non-conventionnels. Les volumes de Performance Chemicals ont été soutenus tout au long de l'année, aussi bien dans le carbonate de soude que grâce à l'usine de peroxyde d'hydrogène qui a démarré cette année.

NOTE B2

Coûts sous-jacents des matières premières & énergie

Les coûts de l'énergie sont une partie importante de la structure des coûts du Groupe.

Les coûts nets de l'énergie ont représenté près de 0,61 milliard d'euros en 2017⁽²⁾, supérieurs de 11 % environ à ceux de 2016. Les sources d'énergie se répartissent entre l'électricité et le gaz (69 %), le coke, le coke de pétrole, le charbon et l'antracite (27 %) et la vapeur, le fioul et autres (5 %). Plus de la moitié des dépenses ont eu lieu en Europe (53 %) suivie des Amériques (28 %), de l'Asie et du reste du monde (19 %). Depuis de nombreuses années, le Groupe mène une politique énergétique dynamique. Grand consommateur d'énergie, Solvay exploite un parc de génération d'électricité, d'une capacité totale installée de 900 MWe environ.

⁽¹⁾ Les effets de périmètre incluent les acquisitions et les cessions d'activités de montant suffisamment faible pour ne pas nécessiter de retraitement par rapport aux périodes antérieures.

⁽²⁾ La cession de Functional Polymers n'est pas incluse. Les consommations et dépenses d'énergie des activités de polyamide qui seront cédées à BASF ne sont pas reprises dans le rapport, car ces actifs ne sont plus dans le périmètre de consolidation du rapport financier du Groupe. Toutefois, les consommations et les dépenses d'énergie des activités Performance Polyamides au site de Paulinia, Brésil, sont toujours dans ce rapport car ces activités ne sont pas comprises dans la transaction avec BASF.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

REVUE DES ACTIVITÉS

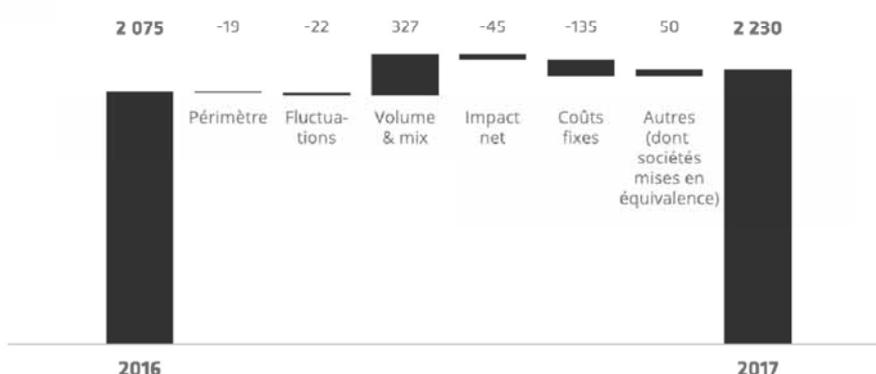
Energy Services (SES) est dédiée à l'optimisation des coûts énergétiques et des émissions de carbone de Solvay. En particulier, SES déploie le programme d'excellence SOLWATT® pour identifier et dégager des économies d'énergie et d'émissions CO₂ sur les sites de production existants, grâce à des améliorations opérationnelles et technologiques mais également en encourageant les changements de comportements de gestion. La première phase SOLWATT® a été lancée en 2011 et elle couvre aujourd'hui à peu près toutes les dépenses énergétiques du Groupe. Une deuxième phase a été lancée en 2016. Vers la fin de 2017, elle avait été déployée sur la plupart des sites à grande consommation d'énergie, représentant 41 % de la consommation du Groupe. Les nouvelles économies annuelles réalisées par les actions terminées en 2017 sont estimées

à 9 millions d'euros soit 1,5 % des coûts énergétiques de Solvay et les réductions d'émissions à 0,1 Mt CO₂. Soda Ash & Derivatives et Specialty Polymers figurent parmi les principaux bénéficiaires

La dépense en matières premières du Groupe s'élevait à environ 2,5 milliards d'euros en 2017, 16 % de plus qu'en 2016. Les matières premières peuvent être divisées en plusieurs catégories : dérivés du pétrole brut environ 42 %, dérivés minéraux environ 22 % (fibre de verre, silice de sodium, silicate de calcium, phosphore, hydroxyde de sodium, etc.), produits dérivés du gaz naturel (9 %), produits biochimiques environ 12 % (glycérol, guar, alcool gras, alcool éthylique, etc.), autres comme composites (près de 15 %).

NOTE B3 EBITDA sous-jacent

Évolution de l'EBITDA sous-jacent
(en millions d'euros)



L'EBITDA sous-jacent a progressé de 7 % à 2 230 millions d'euros. Hors effets de change et de périmètre, la hausse était de 10 %, portée par des volumes plus élevés pour 16 %, et qui ont plus que compensé la hausse de 7 % des coûts fixes, des matières premières et des coûts de l'énergie. Le résultat reflète également une synergie non récurrente de 38 millions d'euros dans les anciennes activités Cytec. La marge d'EBITDA sous-jacente s'est maintenue à 22 %.

- Les variations de **taux de change** ont eu une incidence défavorable de -1 % sur la conversion suite à la dépréciation du dollar américain et, dans une moindre mesure, du renminbi chinois au second semestre.
- Les **volumes** ont contribué pour 16 % à la progression de l'EBITDA.
- Les **coûts fixes** ont augmenté. Bien que les mesures d'excellence opérationnelle et les synergies aient permis de largement compenser l'inflation, la progression des volumes et les nouvelles capacités de production ont augmenté l'assiette des coûts fixes. L'amélioration de la rentabilité a également conduit à une augmentation des provisions pour rémunération variable.

• Les **prix nets** se sont inscrits en baisse, ce qui a réduit l'EBITDA de -2 %, l'augmentation des prix des matières premières et des coûts de l'énergie n'ayant pu être entièrement compensée par les mesures d'excellence commerciale et opérationnelle.

• Les **autres éléments** ont contribué pour 50 millions d'euros nets, regroupant principalement des éléments exceptionnels, dont les 38 millions d'euros de synergies sur les obligations post-retraite liés à Cytec ainsi qu'une indemnité ponctuelle de 17 millions d'euros pour la perte de certains actifs de production en Chine.

NOTE B4 Amortissements & dépréciations sous-jacents

Les charges d'amortissement et de dépréciation étaient de -704 millions d'euros en 2017, en augmentation de 5 % par rapport aux -672 millions d'euros en 2016 du fait de l'augmentation des dépenses d'investissements ces dernières années.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

REVUE DES ACTIVITÉS

NOTE B5 Charges financières nettes sous-jacentes

En millions d'euros		2017	2016
Charges nettes sur emprunts	a	-170	-224
Coupons d'obligations hybrides perpétuelles	b	-111	-111
Intérêts et gains/pertes de change (-) réalisés sur la coentreprise RusVinyI	c	-24	-26
Coût d'actualisation des provisions	d	-89	-103
Résultat d'actifs financiers disponibles à la vente	e	-	-
Charges financières nettes⁽¹⁾	f = a+b+c+d+e	-394	-464

(1) Les charges financières nettes sous-jacentes incluent les coupons des obligations hybrides perpétuelles, qui sont considérés comme des dividendes en IFRS et ne sont donc pas pris en compte dans le compte de résultat, ainsi que les charges financières et les pertes de change réalisées dans la co-entreprise RusVinyI, et qui, aux normes IFRS font partie du résultat des sociétés associées & des co-entreprises, sont donc incluses dans l'EBITDA IFRS.

Les charges financières nettes sous-jacentes se sont élevées à -394 millions d'euros, en baisse de 15 % sur un an. Le coût d'emprunt net a diminué sous l'effet de la réduction de l'endettement brut sur 2016 et 2017, et de la diminution des coûts d'actualisation des engagements de retraite grâce à la baisse des taux d'actualisation.

NOTE B6 Charges d'impôts sous-jacentes

En millions d'euros		2017	2016
Profit de la période avant impôts	a	1 133	939
Résultat des entreprises associées & coentreprises	b	71	69
Intérêts et gains/pertes de change (-) réalisés sur la coentreprise RusVinyI	c	-24	-26
Charges d'impôts	d	-299	-272
Taux d'imposition	e = -d/(a-b-c)	27,5%	30,3%

Les charges d'impôts sous-jacentes atteignent -299 millions d'euros, en hausse de 10 % sur un an bien que le taux d'imposition ait fortement baissé, passant de 30,3 % à 27,5 %. Sur une base IFRS, le résultat fiscal est positif en raison des éléments fiscaux liés aux périodes antérieures, principalement la comptabilisation de 202 millions d'euros d'actifs d'impôts différés en France et l'impact net lié à la réforme fiscale américaine de 49 millions d'euros.

NOTE B7 Profit sous-jacent des activités abandonnées

Les activités abandonnées ont rajouté 159 millions d'euros au résultat sous-jacent. La baisse par rapport aux 240 millions d'euros de 2016 s'explique par la cession de Vinythai, l'activité PVC du Groupe en Asie, et de l'activité des câbles d'acétate d'Acetow à la mi-2017. Les activités abandonnées au second semestre intègrent encore l'activité de Polyamide en cours de cession à BASF pour une valeur d'entreprise de 1,6 milliard d'euros. La clôture de cette cession devrait intervenir dans la seconde moitié de 2018.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

REVUE DES ACTIVITÉS

NOTE B8 Dépenses d'investissement

En millions d'euros		2017	2016
Acquisition (-) d'immobilisations corporelles	a	-707	-883
Acquisition (-) d'immobilisations incorporelles	b	-115	-98
Investissements	c = a+b	-822	-981
Investissements des activités abandonnées	d	-105	-141
Investissements des activités poursuivies	e = c-d	-716	-839
EBITDA sous-jacent	f	2 230	2 075
Conversion en cash	g = (f+e)/f	68%	60%

Les dépenses **d'investissement** des activités poursuivies ont été de -716 millions d'euros, soit un recul de 123 millions par rapport à 2016, en ligne avec la réduction planifiée de l'intensité en dépenses d'investissement, ce qui a fait progresser la **conversion en cash** de 60 % à 68 %.

NOTE B9 Free Cash Flow

En millions d'euros		2017	2016
Flux de trésorerie des activités d'exploitation	a	1 604	1 788
dont flux de trésorerie liés aux acquisitions de filiales et exclus du free cash flow	b	-23	7
Flux de trésorerie d'investissement	c	70	-807
dont investissements requis par contrat de vente d'actions	d	-12	-
Acquisition (-) de filiales	e	-44	-23
Acquisition (-) de participations – Autres	f	-11	4
Prêts aux entreprises associées et sociétés non consolidées	g	-7	-25
Cession (+) de filiales et participations	h	891	144
Impôts payés sur cession de participations	i	-14	-
Reconnaissance de créances affacturées	j	21	-
Free cash flow	k = a+b+c-d-e-f-g-h+i	871	876
Free cash flow des activités abandonnées	l	89	218
Free cash flow des activités poursuivies	m = k-l	782	658

Le free cash flow des activités poursuivies a enregistré une amélioration de 19 % par rapport à 2016, à 782 millions d'euros. Cette progression reflète l'amélioration de l'EBITDA et le maintien de la discipline dans la gestion du fonds de roulement. En incluant la contribution des activités abandonnées, le free cash flow total s'est établi à 871 millions d'euros.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

REVUE DES ACTIVITÉS

NOTE B10 Fonds de roulement net

En millions d'euros		2017				2016
		décembre 31	septembre 30	juin 30	mars 31	décembre 31
Stocks	a	1 504	1 507	1 732	1 747	1 672
Créances commerciales	b	1 462	1 505	1 719	1 781	1 621
Autres créances courantes	c	627	693	671	705	736
Dettes commerciales	d	-1 330	-1 206	-1 475	-1 563	-1 547
Autres passifs courants	e	-848	-882	-804	-1 078	-1 085
Fonds de roulement net	f = a+b+c+d+e	1 414	1 617	1 843	1 592	1 396
Chiffre d'affaires ⁽¹⁾	g	2 765	2 609	3 188	3 159	2 933
Chiffre d'affaires trimestriel annualisé ⁽¹⁾	h = 4*g	11 060	10 436	12 753	12 638	11 731
Fonds de roulement net/chiffre d'affaires⁽¹⁾	i = f / h	12,8%	15,5%	14,5%	12,6%	11,9%
Moyenne sur l'année	j = μ(Q1.Q2.Q3.Q4)		13,8%			15,3%

(1) Le périmètre couvert par le chiffre d'affaires correspond au périmètre du fonds de roulement net, c'est-à-dire incluant Polyamide au 30 juin 2017, au 31 mars 2017 et au 31 décembre 2016.

Le besoin en fonds de roulement des activités poursuivies a atteint -160 millions d'euros, dont -140 millions d'euros pour le besoin en fonds de roulement industriel, en ligne avec l'augmentation du chiffre d'affaires. Le ratio moyen du besoin en fonds de roulement rapporté au chiffre d'affaires s'est établi à 13,8 %, soit 1,5 point de pourcentage par rapport aux 15,3 % de 2016 lorsque la contrepartie à recevoir lors de la cession d'Inovyn avait pesé sur le bilan.

Hors reclassification des stocks Polyamides détenus en vue de la vente, les stocks ont augmenté en 2017 pour l'essentiel, afin de répondre à la demande grandissante en polymères à haute performance dans les secteurs de l'automobile et les smart devices, alimentés par des nouvelles capacités. Ils permettent également de fournir un niveau élevé de services aux clients, dans un contexte de reprise sur le marché du pétrole et du gaz non-conventionnels en Amérique du Nord.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

REVUE DES ACTIVITÉS

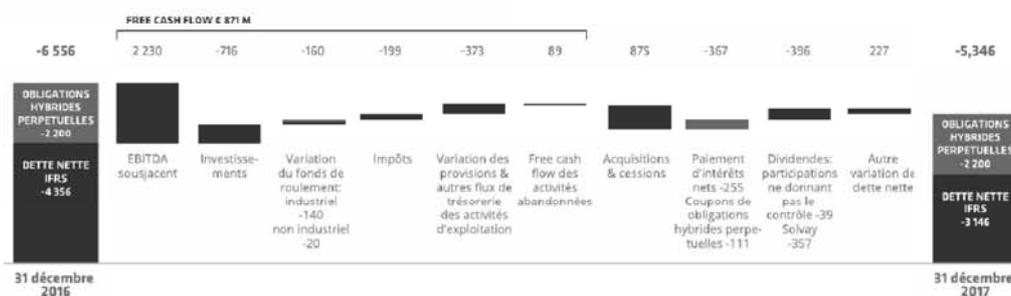
NOTE B11 Endettement sous-jacent net

En millions d'euros		2017				2016
		décembre 31	septembre 30	juin 30	mars 31	décembre 31
Dettes financières non courantes	a	-3 182	-3 190	-3 512	-4 039	-4 087
Dettes financières courantes	b	-1 044	-2 004	-1 820	-1 322	-1 338
Dette brute	c = a+b	-4 226	-5 194	-5 332	-5 361	-5 426
Autres créances faisant partie des instruments financiers	d	89	498	637	99	101
Trésorerie & équivalents de trésorerie	e	992	1 358	1 156	1 094	969
Trésorerie et équivalents de trésorerie totaux	f = d+e	1 080	1 856	1 792	1 193	1 070
Dettes nettes IFRS	g = c+f	-3 146	-3 338	-3 540	-4 168	-4 356
Obligations hybrides perpétuelles	h	-2 200	-2 200	-2 200	-2 200	-2 200
Dettes nettes sous-jacentes	i = g+h	-5 346	-5 538	-5 740	-6 368	-6 556
EBITDA sous-jacent (derniers 12 mois) ⁽¹⁾	j	2 230	2 217	2 455	2 348	2 283
Ajustement pour activités abandonnées ⁽²⁾	k	236	235	-	158	236
EBITDA sous-jacent ajusté pour le calcul du ratio de levier ⁽²⁾	l = j+k	2 466	2 453	2 455	2 506	2 519
Ratio de levier sous-jacent⁽²⁾	m = -l/i	2,2	2,3	2,3	2,5	2,6

(1) Le périmètre couvert par l'EBITDA sous-jacent correspond au périmètre de la dette nette, c'est-à-dire incluant Polyamide au 30 juin 2017, au 31 mars 2017 et au 31 décembre 2016.

(2) Étant donné que la dette nette à la fin de la période ne reflète pas encore le produit net à recevoir de cessions d'activités abandonnées, alors que l'EBITDA sous-jacent exclut la contribution des activités abandonnées, l'EBITDA sous-jacent est ajusté aux fins du calcul du ratio de levier. Pour septembre 2017, l'EBITDA sous-jacent des Polyamides a été ajouté, pour mars 2017 celui d'Acetow, et pour décembre 2016 ceux d'Acetow et de Vinychal.

Évolution du chiffre d'endettement sous-jacent net (en millions d'euros)



La dette nette sous-jacente⁽¹⁾ a été ramenée à -5 346 millions d'euros contre -6 556 millions d'euros au début de l'exercice, soit une amélioration de 1 210 millions d'euros. La génération soutenue de free cash flow et le produit des cessions liées à la transformation stratégique du portefeuille ont permis de réduire l'endettement brut de

1 200 millions d'euros, grâce au remboursement des emprunts obligataires à l'échéance et à l'opération de rachat de dette réalisée début octobre. L'optimisation de la structure de financement a permis de ramener le ratio de levier financier sous-jacent de 2,6 x au début de l'exercice sur une base retraitée à 2,2x⁽²⁾.

⁽¹⁾ La dette nette sous-jacente intègre les obligations hybrides perpétuelles, comptabilisées comme capitaux propres selon les normes IFRS. Les charges financières nettes sous-jacentes incluent les coupons des obligations hybrides perpétuelles, qui sont considérés comme des dividendes en IFRS et ne sont donc pas repris dans le compte de résultats, ainsi que les charges financières et les pertes de change réalisées dans la coentreprise RusVinyl, et qui, selon les normes IFRS, font partie du résultat des sociétés associées & des coentreprises, et sont donc incluses dans l'EBITDA IFRS.

⁽²⁾ L'EBITDA de l'activité de Polyamide abandonnée a été ajouté au dénominateur, dans la mesure où les produits à recevoir à la clôture ne réduisent pas encore la dette nette au numérateur.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

REVUE DES ACTIVITÉS

NOTE B12 CFROI

En millions d'euros	2017			2016 ⁽¹⁾		
	Tel publié	Ajustements	Tel calculé	Tel publié	Ajustements	Tel calculé
EBIT sous-jacent	a	1 527	1 527	1 534		1 534
EBITDA sous-jacent	b	2 230	2 230	2 284		2 284
Résultat des entreprises associées & coentreprises	c	71	71	69		69
Dividendes reçus des entreprises associées & coentreprises ⁽²⁾	d	18	-	22	-	22
Investissements récurrents ⁽³⁾	e = -2%*i		-326			-363
Charges d'impôts récurrents ⁽⁴⁾	f = -30%*(a-c)		-437			-439
Chiffres de flux de trésorerie récurrents	g = b-c+d+e+f		1 415			1 434
Immobilisations corporelles	h	5 433		6 472		
Immobilisations incorporelles	i	2 940		3 600		
Goodwill	j	5 042		5 679		
Valeur de remplacement du goodwill & des actifs immobilisés ⁽⁵⁾⁽⁶⁾	k = h+i+j	13 415	5 093	18 508	4 669	20 420
dont actifs immobilisés	l		16 314			18 134
Participations dans des entreprises associées & des coentreprises ⁽⁵⁾	m	466	16	497	-52	445
Fonds de roulement net ⁽⁵⁾	n	1 414	111	1 396	355	1 751
Capital investi	o = k+m+n		20 515			22 615
CFROI	p = g/o		6,9%			6,3%

(1) Les chiffres de référence sont sur base non retraitée.

(2) L'ajustement exclut les activités abandonnées.

(3) Actuellement estimé à 2% de la valeur de remplacement des immobilisations.

(4) Actuellement estimé à 30% de l'EBIT sous-jacent.

(5) L'ajustement reflète la moyenne trimestrielle de l'année.

(6) L'ajustement reflète la différence entre la valeur de remplacement estimée du goodwill et de l'actif immobilisé et la valeur comptable. Les changements dans le temps proviennent des variations de change, des nouveaux investissements et des mouvements de portefeuille.

Le CFROI a atteint 6,9 %, le même niveau qu'avant l'acquisition de Cytec, et se situe dans la zone de création de valeur. La hausse de 0,6 point de pourcentage par rapport au 6,3 % en 2016 (données non retraitées) témoigne de la progression des volumes et du maintien de la discipline dans la gestion du fonds de roulement.

NOTE B13 Recherche & Innovation

En millions d'euros		2017	2016 ⁽¹⁾
IFRS frais de recherche & développement	a	-290	-305
Subsidés nets en IFRS frais de recherche & développement	b	26	33
Amortissements & dépréciations d'actifs inclus en IFRS frais de recherche & développement	c	-55	-54
Investissements en recherche & innovation	d	-64	-66
Recherche & innovation	e = a-b-c+d	-325	-350
Chiffre d'affaires net	f	10 125	10 884
Intensité de recherche & innovation	g = e/f	3,2%	3,2%

(1) Les chiffres de référence sont sur base non retraitée.

Les dépenses en Recherche et Innovation en 2017 ont été de -325 millions d'euros. L'analyse globale des dépenses souligne clairement que les projets d'innovation sont largement axés sur la croissance dans le monde.

Environ 83 % des investissements R&I du Groupe sont gérés directement par les GBU.

L'intensité de R&I, qui est le rapport des efforts de recherche et d'innovation sur le chiffre d'affaires net, a atteint 3,2 %

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

RAPPORT DE GESTION

REVUE DES ACTIVITÉS

4. NOTES CONCERNANT LES CHIFFRES SOUS-JACENTS PAR SEGMENT

Revue par segment

En millions d'euros	2017	2016	%
Chiffre d'affaires net	10 125	9 569	5,8%
Advanced Materials	4 370	4 313	1,3%
Advanced Formulations	2 966	2 668	11%
Performance Chemicals	2 766	2 581	7,2%
Corporate & Business Services	23	7	n.s.
EBITDA	2 230	2 075	7,5%
Advanced Materials	1 202	1 110	8,2%
Advanced Formulations	524	484	8,1%
Performance Chemicals	749	718	4,3%
Corporate & Business Services	-244	-237	-2,8%
EBIT	1 527	1 403	8,8%
Advanced Materials	896	829	8,1%
Advanced Formulations	374	327	14%
Performance Chemicals	566	549	3,0%
Corporate & Business Services	-308	-301	-2,4%
Investissements des activités poursuivies	-716	-839	15%
Advanced Materials	-366	-435	16%
Advanced Formulations	-130	-134	3,0%
Performance Chemicals	-152	-191	20%
Corporate & Business Services	-68	-79	14%
Recherche & Innovation⁽¹⁾	-325	-350	-7,0%
Advanced Materials	-157	-155	-1,5%
Advanced Formulations	-85	-87	2,1%
Performance Chemicals	-29	-26	-10%
Corporate & Business Services	-55	-52	-4,5%

(1) Les chiffres de référence pour le CFROI (Cash Flow Return On Investment) et Recherche & Innovation sont sur base non retraitée.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

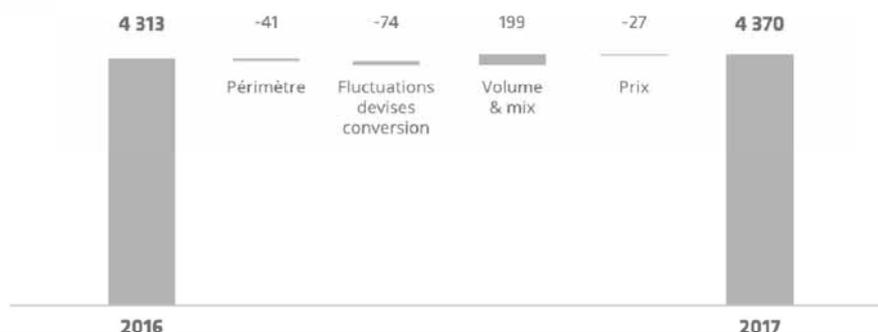
REVUE DES ACTIVITÉS

NOTE B14 Advanced Materials

En millions d'euros	2017	2016	%
Chiffre d'affaires net	4 370	4 313	1,3%
Specialty Polymers	2 025	1 922	5,3%
Composite Materials	1 038	1 073	-3,3%
Special Chem	865	862	0,3%
Silica	443	455	-2,7%
EBITDA	1 202	1 110	8,2%
Marge d'EBITDA	27%	26%	1,8pp
EBIT	896	829	8,1%
Marge d'EBIT	21%	19%	1,3pp
CFROI⁽¹⁾	10%	9,4%	0,8pp
Investissements des activités poursuivies	-366	-435	16%
Conversion en cash	70%	61%	8,7pp
Recherche & innovation⁽¹⁾	-157	-155	-1,5%
intensité de recherche & innovation ⁽¹⁾	3,6%	3,6%	-

(1) Les chiffres de référence pour le CFROI (Cash Flow Return On Investment) et Recherche & Innovation sont sur base non retraitée.

Évolution du chiffre d'affaires net (en millions d'euros)



Le chiffre d'affaires net s'est établi à 4 370 millions d'euros, en hausse de 1 %, sous l'effet conjugué de la progression de 5 % des volumes, en partie contrebalancée par l'évolution défavorable des taux de change sur la conversion, par la réduction du périmètre et par la légère baisse des prix. La progression provient pour l'essentiel de **Specialty Polymers**, dont les volumes ont enregistré une hausse qualifiée de « high single-digit », portée principalement par l'augmentation de la demande du secteur automobile, dont les batteries portées par la forte croissance du marché des véhicules électriques. Le marché des smart devices a repris après le phénomène de déstockage observé au premier semestre 2016. Les volumes de vente de **Composite Materials** ont été globalement stables, la légère

progression dans les applications aéronautiques ayant été compensée par la diminution dans les applications industrielles. La montée en puissance de la production du F-35 et la croissance des nouveaux types d'avions monocouloirs équipés du moteur LEAP ont plus que compensé la baisse des volumes des avions gros porteurs. **Special Chem** a bénéficié d'une augmentation des prix conjuguée à une progression des volumes, soutenue par une demande vigoureuse sur les marchés de l'isolation et de l'électronique, cette dernière portée par l'augmentation récente des capacités de production. Pour **Silica**, la progression des volumes sur le marché des pneus à économie d'énergie en Europe et en Asie n'a pas permis de compenser entièrement l'évolution négative des prix.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

RAPPORT DE GESTION

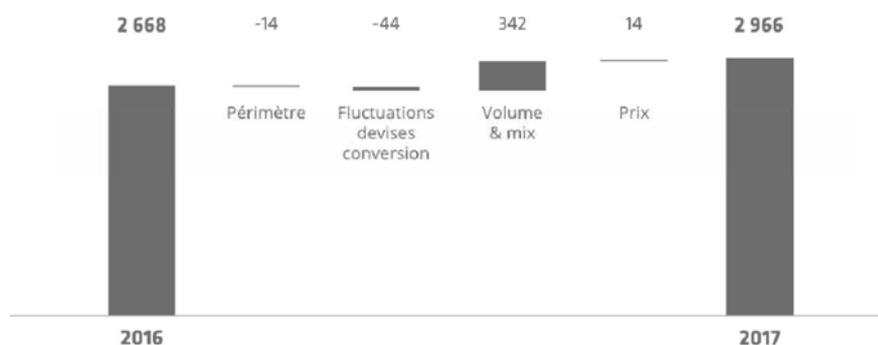
REVUE DES ACTIVITÉS

NOTE B15 Advanced Formulations

En millions d'euros	2017	2016	%
Chiffre d'affaires net	2 966	2 668	11%
Novecare	1 937	1 663	16%
Technology Solutions	662	656	1,0%
Aroma Performance	366	350	4,7%
EBITDA	524	484	8,1%
Marge d'EBITDA	18%	18%	-0,5pp
EBIT	374	327	14%
Marge d'EBIT	21%	19%	0,4pp
CFROI⁽¹⁾	6,7%	6,1%	0,7pp
Investissements des activités poursuivies	-130	-134	3,0%
Conversion en cash	75%	72%	2,8pp
Recherche & innovation⁽¹⁾	-85	-87	2,1%
Intensité de recherche & innovation ⁽¹⁾	2,9%	3,2%	-0,4pp

(1) Les chiffres de référence pour le CFROI (Cash Flow Return On Investment) et Recherche & Innovation sont sur base non retraitée.

Évolution du chiffre d'affaires net (en millions d'euros)



Le chiffre d'affaires net a augmenté de 11 %, à 2 966 millions d'euros, porté par des volumes en hausse de 13 %, en partie compensée par l'impact de -2 % des fluctuations de change sur la conversion. La hausse de 16 % du chiffre d'affaires de **Novecare** est attribuable à la reprise de l'activité sur le marché nord américain du pétrole et du gaz non-conventionnel ainsi qu'à l'amélioration progressive du mix produits tout au long de l'année. Par ailleurs, les volumes ont également connu une progression modérée sur les marchés de l'agrochimie, des revêtements et des applications industrielles. Le

chiffre d'affaires de **Technology Solutions** s'est amélioré légèrement, mais a été impacté par la réduction du périmètre liée à la cession des résines formulées en juin 2017. Les volumes liés au secteur de l'extraction minière ont connu une progression limitée en raison des perturbations de production dans les mines de cuivre de certains clients. **Aroma Performance** a enregistré un chiffre d'affaires en hausse de 5 %, soutenu par la montée en puissance de notre nouvelle usine de vanilline en Chine, mais l'activité continue de faire face à une pression concurrentielle sur les prix dans la région.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

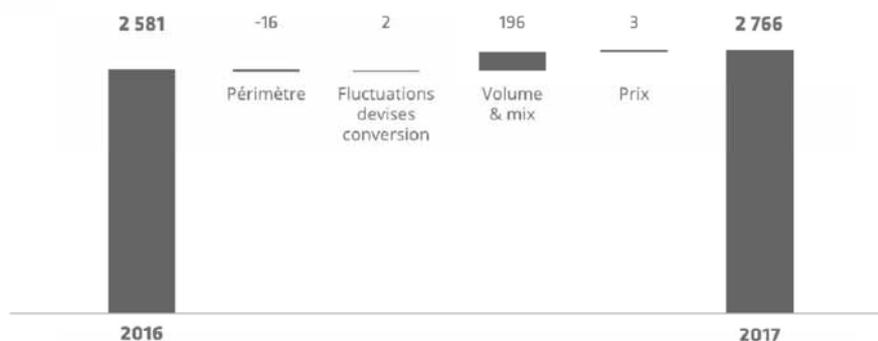
REVUE DES ACTIVITÉS

NOTE B16 Performance Chemicals

En millions d'euros	2017	2016	%
Chiffre d'affaires net	2 766	2 581	7,2%
Soda Ash & Derivatives	1 629	1 561	4,4%
Peroxides	600	542	11%
Coatis	410	346	18%
Functional Polymers	126	131	-3,8%
EBITDA	749	718	4,3%
Marge d'EBITDA	27%	28%	-0,7pp
EBIT	566	549	3,0%
Marge d'EBIT	21%	19%	-0,8pp
CFROI⁽¹⁾	8,4%	8,9%	-0,5pp
Investissements des activités poursuivies	-152	-191	20%
Conversion en cash	80%	73%	6,3pp
Recherche & innovation⁽¹⁾	-29	-26	-10%
intensité de recherche & innovation ⁽¹⁾	1,0%	1,1%	-

(1) Les chiffres de référence pour le CFROI (Cash Flow Return On Investment) et Recherche & Innovation sont sur base non retraitée.

Évolution du chiffre d'affaires net (en millions d'euros)



Le chiffre d'affaires net a progressé de 7 %, à 2 766 millions d'euros, porté par l'accroissement des volumes. Pour **Soda Ash & Derivatives**, le chiffre d'affaires a augmenté de 4 %, porté par la hausse des volumes de carbonate de soude sur le marché à l'export, et malgré une légère baisse des prix. Les ventes de bicarbonate ont progressé plus vigoureusement encore, à une croissance qualifiée de « high single-digit », portées par la nouvelle usine du Groupe en Thaïlande qui est désormais pleinement opérationnelle depuis le premier semestre 2017. Le chiffre d'affaires de **Peroxides** s'est inscrit en hausse de 11 % grâce à l'entrée en vigueur du contrat d'approvisionnement de la nouvelle usine HPP0 en Arabie Saoudite au début de l'année, et la montée en puissance de la nouvelle usine

en Chine, ce qui a permis de compenser la baisse du chiffre d'affaires dans les marchés de gros et en chimie de spécialité. Le chiffre d'affaires de **Coatis** a progressé de 18 %, grâce à la hausse des prix et à une amélioration modérée des volumes attestant de la reprise sur le marché domestique en Amérique Latine. Tel a également été le cas des activités polyamide conservées en Amérique latine, et qui font partie de l'unité **Functional Polymers**. La baisse du chiffre d'affaires est liée à la cession d'une activité mineure dans les composés de PVC en septembre 2017.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

RAPPORT DE GESTION

REVUE DES ACTIVITÉS

**NOTE B17
Corporate & Business Services**

En millions d'euros	2017	2016	%
Chiffre d'affaires net	23	7	n.s.
Energy Services	-	4	n.s.
Other Corporate & Business Services	23	3	n.s.
EBITDA	-244	-237	-2,8%
EBIT	-308	-301	-2,4%
Investissements des activités poursuivies	-68	-79	14%
Recherche & innovation⁽¹⁾	-55	-52	-4,5%

(1) Les chiffres de Recherche & Innovation sont sur base non retraitée.

Les charges d'EBITDA sous-jacent pour 2017 ont atteint -244 millions d'euros, en augmentation de 3% par rapport à 2016. L'EBITDA d'Energy Services est ressorti à 21 millions d'euros contre 4 millions d'euros en 2016. Cette activité a bénéficié de la restructuration dans les projets d'énergies renouvelables en 2016 ainsi que d'une série d'opportunités commerciales au troisième trimestre. Les coûts d'Other Corporate & Business Services se sont élevés à -264 millions d'euros, soit une augmentation de -23 millions d'euros par rapport à 2016, liée principalement aux coûts plus élevés comptabilisés sur les projets au cours de l'année.

5. RÉCONCILIATION DES CHIFFRES SOUS-JACENTS AVEC LES CHIFFRES IFRS

Outre les comptes IFRS, Solvay présente des indicateurs de performance du compte de résultats sous-jacent afin de fournir une vue plus complète permettant les comparaisons de la performance économique du Groupe. Ces chiffres IFRS sont ajustés pour les impacts hors trésorerie de l'Allocation du Prix d'Acquisition (PPA) liés aux acquisitions, les coupons des obligations hybrides perpétuelles, classées en tant que capitaux propres en IFRS, mais traitées comme de la dette dans les états sous-jacents, et pour d'autres éléments afin de fournir des indicateurs évitant la déformation de l'analyse et permettant la lecture de la performance sous-jacente du Groupe et la comparabilité des résultats sur la période de référence.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

REVUE DES ACTIVITÉS

Compte de résultats consolidé

En millions d'euros	Notes	2017			2016		
		IFRS	Ajuste-ments	Sousjacent	IFRS	Ajuste-ments	Sousjacent
Chiffre d'affaires		10 891	-	10 891	10 045	-	10 045
dont autres produits de l'activité		766	-	766	476	-	476
dont chiffre d'affaires net		10 125	-	10 125	9 569	-	9 569
Coût des ventes	B18 B19	-7 805	2	-7 803	-7 213	84	-7 129
Marge brute		3 086	2	3 088	2 831	84	2 915
Frais commerciaux & administratifs	B18 B19	-1 437	42	-1 396	-1 363	50	-1 313
Frais de recherche & développement	B19	-290	3	-288	-284	3	-282
Autres gains & pertes d'exploitation	B19	-154	205	51	-200	214	14
Résultat des entreprises associées & coentre-prises	B18	44	27	71	85	-16	69
Résultat de gestion & réévaluations de porte-feuille	B18 B19	-188	188	-	-157	157	-
Résultat d'assainissements historiques & principaux litiges juridiques	B18	-84	84	-	-54	54	-
EBITDA	B18	2 029	201	2 230	1 932	143	2 075
Amortissements & dépréciations d'actifs	B19	-1 054	350	-704	-1 074	402	-672
EBIT	B19	976	551	1 527	858	545	1 403
Charges financières nettes	B20	-298	-96	-394	-334	-130	-464
Charges nettes sur emprunts	B20	-201	32	-170	-224	-	-224
Coupons d'obligations hybrides perpétuelles	B20	-	-111	-111	-	-111	-111
Intérêts et gains/pertes de change (-) réalisés sur la coentreprise RusVinyl	B20	-	-24	-24	-	-26	-26
Coût d'actualisation des provisions	B20	-97	8	-89	-115	12	-103
Résultat d'actifs financiers disponibles à la vente	B20	-	-	-	5	-5	-
Profit de la période avant impôts		678	455	1 133	524	415	939
Charges d'impôts	B21	197	-496	-299	68	-340	-272
Profit de la période des activités poursuivies		875	-42	834	592	75	667
Profit/perte (-) de la période des activités abandonnées	B22	241	-82	159	82	158	240
Profit de la période	B23	1 116	-124	992	674	233	907
attribué à Solvay	B23	1 061	-122	939	621	225	846
attribué aux participations ne donnant pas le contrôle	B23	56	-2	54	53	7	61
Résultat de base par action (en €)		10,27		9,08	6,01		8,19
dont des activités poursuivies		7,97		7,59	5,34		6,02
Résultat dilué par action (en €)		10,19		9,02	5,99		8,17
dont des activités poursuivies		7,92		7,53	5,33		6,01

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

REVUE DES ACTIVITÉS

NOTE B18

EBITDA IFRS

L'EBITDA sur une base IFRS s'élevait à 2 029 millions d'euros contre 2 230 millions d'euros sur une base sous-jacente. La différence de 201 millions d'euros s'explique par les ajustements suivants des chiffres IFRS, visant à améliorer la comparabilité des résultats sous-jacents :

- 2 millions d'euros pour les frais liés à des acquisitions passées, à savoir les primes de rétention de Chemlogics, ajustés dans « *Frais commerciaux & administratifs* ».
- 27 millions d'euros dans « *Résultats des entreprises associées & coentreprises* » pour la part de Solvay dans les charges financières de la coentreprise RusVinyll, et les pertes de change sur la dette libellée en euros de la coentreprise suite à la dévaluation du rouble au cours de l'exercice. Ces éléments ont été reclassifiés en « *Charges financières nettes* ».
- 88 millions d'euros dans « *Résultat de gestion & réévaluations de portefeuille* », hors éléments d'amortissement et de dépréciation d'actifs. Ils sont constitués de -48 millions d'euros de coûts de restructuration et -72 millions d'euros liés à la sortie du périmètre de consolidation de l'usine de silica au Venezuela, et dont -60 millions d'euros proviennent du recyclage d'effets de change par le compte de résultats. Ces impacts ont été atténués par des plus-values nettes de 32 million d'euros sur plusieurs cessions mineures.
- 84 million d'euros liés aux « *Résultats liés aux assainissements historiques et aux principaux litiges juridiques* », principalement sur les dépenses environnementales.

NOTE B19

EBIT IFRS

L'EBIT sur une base IFRS s'élevait à 976 millions d'euros contre 1 527 millions d'euros sur une base sous-jacente. La différence de 551 millions d'euros s'explique par les ajustements mentionnés ci-dessus, à savoir les 201 millions d'euros au niveau de l'EBITDA et les 350 millions d'euros au niveau des « *Amortissements & dépréciations d'actifs* ». Ces derniers comprennent :

- L'impact hors trésorerie de l'allocation du prix d'acquisition (PPA) pour 250 millions d'euros. Il comprend des charges d'amortissement d'actifs incorporels ajustés dans « *Coûts des ventes* » pour 2 millions d'euros, dans « *Frais commerciaux & administratifs* » à hauteur de 40 millions d'euros, dans « *Frais de Recherche & Innovation* » à hauteur de 3 millions d'euros et dans « *Autres gains et pertes d'exploitation* » à hauteur de 205 millions d'euros.
- 100 millions d'euros d'impact net des dépréciations d'actifs, qui sont hors trésorerie par nature, et rapportés dans « *Résultat de gestion & réévaluations de portefeuille* » dont -91 millions d'euros liés aux actifs de polyamide en Amérique Latine que le Groupe conserve.

NOTE B20

Charges financières nettes sur base IFRS

Les charges financières nettes sur une base IFRS étaient de -298 millions d'euros contre -394 millions d'euros sur une base sous-jacente. Les -96 millions d'euros d'ajustements réalisés sur les charges financières nettes IFRS comprennent :

- 32 millions d'euros sur le coût net des emprunts, essentiellement liés à un coût exceptionnel de gestion de la dette nette, c'est-à-dire l'offre de rachat des obligations senior au début du mois d'octobre.
- -111 millions d'euros liés à la reclassification des coupons des obligations hybrides perpétuelles, traités en tant que dividendes en IFRS, mais en tant que charges financières dans les résultats sous-jacents.
- -24 millions d'euros liés à la reclassification des charges financières et des gains de change réalisés sur la dette libellée en euros de la coentreprise RusVinyll en charges financières nettes. La différence de 3 millions d'euros par rapport à l'ajustement fait sur l'EBITDA est attribuable à des gains de change non réalisés.
- 8 millions pour l'impact net de la diminution des taux d'actualisation sur la valorisation des dettes environnementales durant la période.

NOTE B21

Charges d'impôts IFRS

Les impôts sur une base IFRS s'élevaient à 197 millions d'euros contre -299 millions d'euros sur une base sous-jacente. L'ajustement de -496 millions d'euros comporte principalement :

- -168 millions d'euros d'impact fiscal résultant des ajustements apportés au résultat sous-jacent avant impôts (comme décrits ci-dessus)
- -328 millions d'euros d'impact fiscal lié à des périodes antérieures, résultant pour 202 millions d'euros de la comptabilisation d'actifs d'impôts différés en France et pour 49 millions d'euros de l'impact net lié à la réforme fiscale américaine.

NOTE B22

Profit IFRS des activités abandonnées

Les activités abandonnées ont généré un gain 241 millions d'euros sur une base IFRS contre 159 millions d'euros sur une base sous-jacente. L'ajustement de -82 millions d'euros sur le résultat IFRS tient compte de :

- 204 millions représentant un gain lié à la cession des activités d'Acetow et de Vinythai.
- -46 millions représentant des coûts liés à l'abandon des activités de Polyamide.
- -36 millions d'euros représentant des coûts liés à des ajustements de prix sur la cession de l'activité Pharma en 2010.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

REVUE DES ACTIVITÉS

NOTE B23

Résultat IFRS sur la période

Le profit de la période attribuable à Solvay, sur une base IFRS était de 1 061 millions d'euros et de 939 millions d'euros sur une base sous-jacente. La différence de -122 millions d'euros reflète les ajustements de l'EBIT comme décrits ci-dessus, les charges financières nettes,

les impôts et les activités abandonnées pour -124 millions d'euros, moins l'impact de -2 millions d'euros que ces dernières ont produit sur le profit attribuable aux participations minoritaires.

6. NOTES CONCERNANT LES CHIFFRES PAR ACTION

Chiffres clés historiques concernant l'action

		2013	2014	2015 ⁽¹⁾	2016	2017
Nombre d'actions (en 1000 actions)						
Actions émises à la fin de l'exercice	a	84 701	84 701	105 876	105 876	105 876
Actions propres à la fin de l'exercice	b	1 530	1 719	2 106	2 652	2 358
Actions détenues par Solvay à la fin de l'exercice	c	25 559	25 578	32 116	32 511	32 511
Actions en circulation à la fin de l'exercice	d = a-b	83 171	82 982	103 770	103 225	103 519
Moyenne des actions en circulation (calcul de base)	e	83 151	83 228	83 738	103 294	103 352
Moyenne des actions en circulation (calcul dilué)	f	83 843	83 890	84 303	103 609	104 084
Chiffres par action (en €)						
Capitaux propres attribués à Solvay	g = $\dots/f^{(2)}$	70,71	64,71	69,72	72,83	71,98
Profit de la période sous-jacent (base)	h = $\dots/g^{(2)}$				8,19	9,08
Profit de la période IFRS (base)	i = $\dots/f^{(2)}$	3,25	0,96	4,85	6,01	10,27
Profit de la période IFRS (dilué)	j = $\dots/f^{(2)}$	3,22	0,96	4,81	5,99	10,19
Dividende brute ⁽³⁾	k	3,20	3,40	3,30	3,45	3,60
Dividende nette ⁽³⁾	l = $k \times (1 - \dots \%)^{(4)}$	2,40	2,55	2,41	2,42	2,52
Chiffres du cours de l'action (en €)						
Le plus haut ⁽⁵⁾	m	121,05	129,15	141,10	112,30	132,00
Le plus bas ⁽⁵⁾	n	97,20	100,15	88,01	70,52	106,30
Moyenne ⁽⁵⁾	o = v/u	109,42	114,35	105,74	89,32	118,69
À la fin de l'exercice	p	115,00	112,40	98,43	111,35	115,90
Ratio cours/résultat sous-jacent	q = p/h				13,6	12,8
Ratio cours/résultat IFRS	r = p/i	35,4	116,6	20,3	18,5	11,3
Rendement sur dividende brute	s = k/p	2,8%	3,0%	3,4%	3,1%	3,1%
Rendement sur dividende nette	t = l/p	2,1%	2,3%	2,4%	2,2%	2,2%
Chiffres du marché boursier⁽⁶⁾						
Volume annuel (en 1000 actions)	u	53 643	48 600	82 718	86 280	62 642
Volume annuel (en € milliards)	v	5 870	5 557	9 218	7 707	7 435
Capitalisation boursière (en € milliards)	w = $p \times d$	9 741	9 520	10 421	11 789	11 975
Taux de rotation	x = u/a	6,3%	5,7%	7,8%	8,1%	5,9%
Taux de rotation ajusté du flottant	y = $u/(a-b-c)$	93%	85%	115%	122%	88%

(1) Les chiffres de l'exercice 2015 ne sont pas présentés sur base pro forma, c'est-à-dire excluent Cytec.

(2) Le numérateur peut être trouvé sous le même libellé dans le tableau des chiffres clés financiers historiques de la section 1 du Business review.

(3) Le dividende de l'exercice 2016 est recommandé, en attendant l'Assemblée générale du 8 mai 2018.

(4) Précompte mobilier belge applicable dans l'année de paiement du dividende, soit l'année suivante: 25% en 2013-2015, 27% en 2016, 30% à partir de 2017.

(5) Les chiffres du cours de l'action en 2015 utilisent le cours ajusté d'un facteur de 93,98% pour la période jusqu'au 3 décembre 2015. Cet ajustement reflète la distribution des droits lors de l'augmentation de capital réalisée en décembre 2015.

(6) Les données boursières sont basées sur l'ensemble des transactions enregistrées par Euronext.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

REVUE DES ACTIVITÉS

NOTE B24

Résultat par action

		2017	2016	%
Profit attribué à Solvay (en M€)				
Profit de la période sous-jacent	a	939	846	11%
Profit des activités poursuivies sous-jacent	b	784	622	26%
Profit de la période IFRS	c	1 061	621	71%
Profit des activités poursuivies IFRS	d	824	552	49%
Nombre d'actions (en 1000 actions)				
Actions émises à la fin de l'exercice	e	105 876	105 876	-
Actions propres à la fin de l'exercice	f	2 358	2 652	-11%
Actions en circulation à la fin de l'exercice	g = e-f	103 519	103 225	0,3%
Moyenne des actions en circulation (calcul de base)	h	103 352	103 294	0,1%
Moyenne des actions en circulation (calcul dilué)	i	104 084	103 609	0,5%
Chiffres par action (en €)				
Profit de la période sous-jacent (base)	j = a/h	9,08	8,19	11%
Profit des activités poursuivies sous-jacent (base)	k = b/h	7,59	6,02	26%
Profit de la période IFRS (base)	l = c/h	10,27	6,01	71%
Profit des activités poursuivies IFRS (base)	m = d/h	7,97	5,34	49%
Profit de la période IFRS (dilué)	p = c/i	10,19	5,99	70%
Profit des activités poursuivies IFRS (dilué)	q = d/i	7,92	5,33	49%

Le bénéfice par action⁽¹⁾ sur une base IFRS s'élève à 10,27 euros contre 6,01 euros en 2016. Sur une base sous-jacente, il atteint 7,59 euros pour les activités poursuivies, soit une augmentation de 26 % liée à la hausse du résultat avant intérêts et impôts (EBIT) de 9 %, la réduction des charges financières et un taux d'imposition sous-jacent inférieur.

NOTE B25

Dividende

Le Conseil d'Administration a décidé de recommander à l'Assemblée Générale des actionnaires du 8 mai 2018 le paiement d'un dividende total brut de 3,60 euros par action (5,52 euros net par action).

Le dividende sur l'année fiscale 2017, en hausse de 4,3% par rapport à celui sur l'année fiscale 2016, est conforme à la politique du Groupe sur le paiement de dividendes, qui consiste à maintenir un dividende stable ou en hausse chaque fois que possible, et, autant que faire se peut, de ne pas le diminuer.

Compte tenu de l'acompte sur dividende de 1,38 euro brut par action (0,96 euro net par action), 30% retenu d'impôt à la source, payé le 18 janvier 2018, le solde du dividende pour 2017, équivalent à 2,22 euros brut par action (1,55 euros net par action), sera versé le 23 mai 2018, sous réserve de l'accord préalable par l'Assemblée Générale des actionnaires.

⁽¹⁾ Résultat par action, calcul de base.

7. PERSPECTIVES 2018

EBITDA

À périmètre constant, et à des taux de change au niveau de la moyenne de 2017, Solvay s'attend à une croissance organique de l'EBITDA sous-jacent sur l'exercice de 5 % à 7 %.

Advanced Materials devrait connaître une croissance à deux chiffres :

- La croissance des volumes sera tirée par l'utilisation des polymères de haute performance dans l'automobile, l'utilisation de polymères dans les batteries pour véhicules électriques et autres appareils électroniques ainsi que dans les applications en croissance dans le secteur de la santé.
- Les programmes aéronautiques s'appuyant sur les matériaux composites de Solvay, et notamment les avions équipés de moteurs LEAP et le F-35 dans le militaire, contribueront à la croissance sur le segment, avec une stabilisation dans les composites industriels après deux années de recul.
- Les initiatives d'excellence déployées dans l'ensemble des activités contribueront de nouveau à la croissance des bénéfices.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

REVUE DES ACTIVITÉS

Advanced Formulations devrait connaître une croissance qualifiée de « high single-digit » :

- L'augmentation des prix des métaux soutiendra la production minière et par conséquent la demande accrue de nos solutions technologiques.
- Modeste amélioration dans le secteur du pétrole et du gaz par rapport à une forte reprise en 2017 grâce à la croissance des secteurs du home & personal care et des revêtements, et soutenue par des prix nets positifs.

Performance Chemicals rentabilité en baisse de l'ordre de -50 millions d'euros :

- L'arrivée des nouvelles capacités dans le carbonate de soude avait déjà été anticipée. Les volumes pour l'année ont déjà été contractés, bien qu'à des prix légèrement inférieurs. Des coûts de l'énergie plus élevés impacteront les marges, mais seront partiellement compensés par l'excellence opérationnelle.
- La croissance dans les peroxydes sera modérée sur l'ensemble des marchés.

Corporate & Business Services devraient se maintenir à un niveau stable grâce à la discipline des coûts.

Au deuxième trimestre de 2018, des avantages de synergies non récurrents d'environ 20 millions d'euros devraient être générés sur les obligations post-retraite chez Cytec. Ceux-ci sont à comparer aux 38 millions d'euros générés au deuxième trimestre 2017.

Malgré la croissance organique de l'EBITDA sous-jacent de 5 % à 7 %, 2018 commence avec une évolution des taux de change défavorable. Si les taux actuels prévalaient tout au long de l'année, avec notamment un dollar américain à 1,25 US\$/€, l'EBITDA sous-jacent serait fortement impacté par des effets de conversion d'environ -125 millions d'euros.

Les cessions mineures réalisées récemment chez Specialty Polymers et Technology Solutions en juin 2017 et février 2018 respectivement auront des effets de périmètre d'environ -30 millions d'euros.

Autres éléments du compte de résultats

Les charges d'amortissement et de dépréciation sous-jacentes devraient rester conformes aux -704 millions d'euros de 2017, hors charges d'amortissement de l'Allocation du Prix d'Acquisition (PPA) pour environ -240 millions d'euros.

Les charges financières nettes sous-jacentes sont attendues à environ -350 millions d'euros.

- Le **coût net des emprunts** d'environ -150 millions d'euros, y compris Rusvinyl, soit une baisse de 50 millions d'euros résultant de l'optimisation de la dette brute ;
- Coupons des obligations **hybrides perpétuelles** stables à -112 millions d'euros ;

- Les **coûts d'actualisation** sous-jacents ne donnant pas lieu à une sortie de trésorerie seront d'environ -80 millions d'euros, légèrement inférieurs en raison de la baisse des taux d'actualisation.

Le taux d'imposition sous-jacent devrait encore diminuer pour s'établir autour de 26 % contre 27,5 % en 2017, reflétant en grande partie l'impact favorable de la réforme fiscale aux États-Unis.

Éléments liés aux flux de trésorerie

En tenant compte des éléments de périmètre et de change susmentionnés, le free cash flow des activités poursuivies devrait dépasser les 782 million d'euros réalisés en 2017.

Les dépenses d'investissement des activités poursuivies devraient baisser au niveau des amortissements, d'environ -700 millions d'euros.

Le décaissement net total pour **provisions** devrait augmenter à environ -390 millions d'euros et comprend principalement :

- Un montant lié aux **pensions** et paiements liés légèrement plus élevé de l'ordre de -235 millions d'euros.
- Des provisions **environnementales** stables à environ -80 millions d'euros.
- Des paiements pour **restructuration** plus élevés pour environ -80 millions d'euros. Les opportunités pour accélérer les restructurations et la création de valeur supplémentaire pourraient produire un impact sur les niveaux de dépense annuelles, mais ne devraient pas affecter la génération de trésorerie.

Les **sorties nettes de trésorerie** pour financement diminueront de plus de 100 millions d'euros à environ -250 millions d'euros. Cette réduction est due à l'optimisation de la dette brute et à la base de comparaison 2017, qui contenait des coûts non récurrents tels que les -25 millions d'euros suite au rachat d'obligations senior et le dénouement de swaps de devises sur du financement intragroupe.

Avec une génération de free cash flow soutenue et un résultat issu des cessions pour environ 1,1 milliard d'euros à recevoir à la clôture de la vente de Polyamide à BASF, la dette nette sous-jacente devrait diminuer de -5,3 milliards d'euros à -4,1 milliards d'euros, ramenant le ratio de levier sous-jacent de 2,2 x à 1,9 x.

Sensibilité aux fluctuations des taux de change

Solvay est exposé principalement au dollar américain avec une sensibilité, pour une variation de 0,10 US\$/€, de :

- **Sensibilité de l'EBITDA** d'environ -120 millions d'euros sur la base d'un taux de change moyen de 2017 de 1,13 US\$/€, avec environ 2/3 liés à la conversion et 1/3 à la transaction, celle-ci étant majoritairement couverte.
- **Sensibilité de la dette nette** d'environ 140 millions d'euros sur la base d'un taux de change à la fin de 2017 de 1,20 US\$/€.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Deloitte.



Solvay SA

Rapport du commissaire à l'assemblée générale pour l'exercice clos le
31 décembre 2017

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Solvay SA | 31 décembre 2017

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Solvay SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2017**(Comptes annuels)**

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de Solvay SA (la « société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur l'audit des comptes annuels ainsi que notre rapport sur les autres obligations légales, réglementaires et normatives. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 10 mai 2016, conformément à la proposition de l'organe de gestion émise sur recommandation du comité d'audit et sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale statuant sur les comptes consolidés clôturés au 31 décembre 2018. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes consolidés de Solvay SA durant 17 exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des comptes annuels**Opinion sans réserve**

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société, comprenant le bilan au 31 décembre 2017, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 20 173 183 (000) EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 732 577 (000) EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2017, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Solvay SA | 31 décembre 2017

Points clés de l'audit	Comment notre audit a traité les points clés de l'audit
<p>Réduction de valeur sur immobilisations financières (participations, actions et parts)</p>	
<p>Les immobilisations financières dans les comptes annuels de Solvay SA au 31 décembre 2017 s'élevaient à 12 523 MEUR, y compris des réductions de valeur accumulées pour 56 MEUR.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre de notre audit, nous avons pris connaissance du processus lié à l'analyse d'éventuelles réductions de valeur d'immobilisations financières;
<p>Pour les investissements dont la valeur nette des fonds propres est inférieure à la valeur nette comptable dans les comptes de Solvay SA, la direction détermine une juste valeur afin de conclure s'il y a lieu de reconnaître une réduction de valeur.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons comparé les résultats réalisés de chacune des participations concernées avec son budget afin d'identifier les hypothèses qui pourraient apparaître trop optimistes ou pessimistes, rétrospectivement au niveau des cash flows;
<p>Il existe un risque que les immobilisations financières soient présentées de manière incorrecte dans le bilan au 31 décembre 2017 en raison de l'absence d'identification de la nécessité d'acter une réduction ou reprise de réduction de valeur, en raison d'une estimation incorrecte de la juste valeur des immobilisations financières.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons comparé les business models et les paramètres utilisés avec les périodes précédentes afin d'identifier les changements d'hypothèses importants;
<p>Etant donné la matérialité des montants en jeu, la complexité du processus d'évaluation et le niveau de jugement requis, ce risque est un point d'attention de l'audit.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nos spécialistes internes d'évaluations financières ont comparé les paramètres utilisés avec des données de marché et les pratiques couramment utilisées;
	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons évalué la plausibilité des résultats des évaluations réalisées au niveau des entités sur base du plan à long terme approuvé par la direction et nous avons discuté ces résultats avec la direction;
	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons réalisé un benchmark des valorisations avec les pairs au niveau de l'industrie en comparant les multiples de l'EBITDA.

Responsabilités de l'organe de gestion relatives aux comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Solvay SA | 31 décembre 2017

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous conduons quant au caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au comité d'audit notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les observations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également au comité d'audit une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Solvay SA | 31 décembre 2017

Parmi les points communiqués au comité d'audit, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation en interdit la publication.

*
* *
*

Rapport sur les autres obligations légales, réglementaires et normatives**Responsabilités de l'organe de gestion**

L'organe de gestion est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, de la déclaration non financière annexée à celui-ci et des autres informations contenues dans le rapport annuel, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée en 2018) aux normes internationales d'audit (ISA), notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, la déclaration non financière annexée à celui-ci et les autres informations contenues dans le rapport annuel, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion et aux autres informations contenues dans le rapport annuel

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer. Nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur le rapport de gestion, la déclaration non financière ou les autres informations contenues dans le rapport annuel, à l'exception de certains indicateurs de performance non financiers mentionnés dans le paragraphe suivant.

L'information non financière requise par l'article 96, § 4 du Code des sociétés est reprise dans le rapport de gestion sur les comptes consolidés. Pour l'établissement de cette information non financière, la société s'est basée sur le cadre Global Reporting Initiative (GRI). Conformément à la demande du management de Solvay, nous avons publié un rapport d'assurance limitée et raisonnable séparé, sur une sélection d'informations sociales, environnementales et autres informations liées au développement durable conformément à la norme internationale ISAE (International Standard on Assurance Engagements) 3000. Nous ne nous prononçons toutefois pas sur la question de savoir si cette information non financière est établie dans tous ses aspects significatifs conformément au cadre GRI précité. Par ailleurs, pour des informations exclues de notre rapport, nous n'exprimons aucune assurance sur les éléments individuels qui ont été présentés dans cette information non financière.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Solvay SA | 31 décembre 2017

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 100, § 1er, 6°/2 du Code des sociétés, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mandat.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visés à l'article 134 du Code des sociétés ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes annuels.

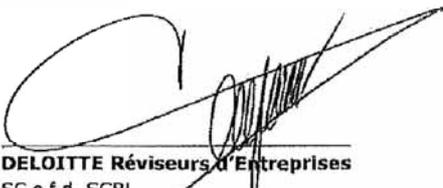
RAPPORT DES COMMISSAIRES

Solvay SA | 31 décembre 2017

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.
- Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.
- Au cours de l'exercice, un acompte sur dividende a été distribué à propos duquel nous avons établi le rapport joint en annexe, conformément aux exigences légales.

Zaventem, le 29 mars 2018

Le commissaire
DELOITTE Réviseurs d'Entreprises
SC s.f.d. SCRL
Représentée par Michel Denayer**Deloitte.**

Deloitte Bedrijfsrevisoren / Réviseurs d'Entreprises
Burgerlijke vennootschap onder de vorm van een coöperatieve vennootschap met beperkte aansprakelijkheid /
Société civile sous forme d'une société coopérative à responsabilité limitée
Registered Office: Gateway building, Luchthaven Nationaal 1 J, B-1930 Zaventem
VAT BE 0429.053.863 - RPR Brussel/RPM Bruxelles - IBAN BE 17 2300 0465 6121 - BIC GEBABEBB

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Deloitte.

**Solvay S.A.**

Rapport d'examen limité de l'état résumant la situation active et passive au 30 septembre 2017 de la société Solvay S.A. dans le cadre de la distribution d'un acompte sur dividende

RAPPORT DES COMMISSAIRES

**Rapport d'examen limité de l'état résumant la situation active et passive au 30 septembre 2017 de la société Solvay S.A. dans le cadre de la distribution d'un acompte sur dividende**

Conformément à l'article 618 du Code des sociétés et à l'article 44 des statuts de la société Solvay S.A. (la « société »), le conseil d'administration propose de distribuer un acompte sur dividende qui sera octroyé sur les résultats de l'exercice. Conformément à l'article 618 du Code des sociétés, nous émettons, en notre qualité de commissaire de la société, le présent rapport de vérification sur l'état résumant la situation active et passive arrêté au 30 septembre 2017, destiné au conseil d'administration.

Nous avons effectué l'examen limité de l'état résumant la situation active et passive ci-joint de la société au 30 septembre 2017, établi sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique et dont le total du bilan s'élève à 23.367.834 (000) EUR.

Responsabilité du conseil d'administration relative à l'établissement de l'état résumant la situation active et passive

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement de cet état résumant la situation active et passive au 30 septembre 2017 conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, selon les principes de l'article 92, § 1er, premier alinéa, du Code des sociétés, et du respect des conditions requises par l'article 618, alinéa 2, du Code des sociétés.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur l'état résumant la situation active et passive, sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme ISRE 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité". Un tel examen limité consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes internationales d'audit (normes ISA, International Standards on Auditing) et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier.

En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit sur cet état résumant la situation active et passive.

RAPPORT DES COMMISSAIRES**Solvay S.A.**

Rapport d'examen limité de l'état résumant la situation active et passive au 30 septembre 2017 de la société Solvay S.A. dans le cadre de la distribution d'un acompte sur dividende

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que l'état résumant la situation active et passive ci-joint de la société Solvay S.A. arrêté au 30 septembre 2017, qui fait apparaître un total du bilan de 23.367.834 (000) EUR et un bénéfice de la période en cours de 15.451 (000) EUR, n'a pas été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Restriction d'utilisation et de diffusion de notre rapport

Ce rapport a été établi uniquement en vertu de l'article 618 du Code des sociétés et à l'usage exclusif du conseil d'administration et des actionnaires de la société et ne peut être utilisé à d'autres fins.

Zaventem, 6 novembre 2017

Le commissaire

DELOITTE Réviseurs d'entreprises
SC s.f.d. SCRL
Représentée par Michel Denayer

Annexe : Etat résumant la situation active et passive arrêté au 30 septembre 2017 et règles d'évaluation de la société

RAPPORT DES COMMISSAIRES

SOLWAY S.A.	ACTIF (en EUR)	
	30 septembre 2017	31 décembre 2016
ACTIFS IMMOBILISÉS	15 596 230 291,02	18 256 246 080,79
I. Frais d'établissement	62 489,63	151 620,30
II. Immobilisations incorporelles	100 713 281,53	94 157 673,23
III. Immobilisations corporelles	47 807 957,43	51 328 150,65
A. Terrains et constructions	39 914 028,74	31 227 456,43
B. Installations, machines et outillages	9 679 504,47	9 247 412,95
C. Mobilier et matériel roulant	4 021 254,57	8 400 124,25
E. Autres immobilisations corporelles	1 048 628,11	1 056 997,33
F. Immeub. en cours et acomptes versés	1 049 469,54	3 394 229,69
IV. Immobilisations financières	15 787 646 502,53	18 109 608 427,55
A. Entreprises liées		
1. Participations	14 433 118 107,62	15 050 261 009,81
2. Créances	1 328 673 307,29	2 535 582 526,69
B. Autres ent. avec lien participation		
1. Participations	3 735 072,64	3 735 672,86
C. Autres immobilisations financières		
1. Actions et parts	23 003 979,89	19 410 662,30
2. Créances et caution en numéraire	2 217 455,89	617 455,89
ACTIFS CIRCULANTS	7 431 604 037,75	12 333 720 446,19
V. Créances à plus d'un an		
B. Autres créances	949 879,10	961 929,64
VI. Stocks et commandes en cours	2 528 454,37	3 662 258,75
A. Stocks		
1. Approvisionnement	58 513,30	288 602,83
4. Marchandises	0,00	0,00
B. Commandes en cours d'exécution	2 469 940,95	3 373 755,93
VII. Créances à un an ou plus		
A. Créances commerciales	1 038 261 515,51	180 465 502,67
B. Autres créances	5 524 594 309,19	102 397 357,92
VIII. Placements de trésorerie		
A. Actions propres	0,00	0,00
B. Autres placements	573 282 908,27	923 296 803,24
IX. Valeurs disponibles	251 683 685,06	1 038 004,76
X. Comptes de régularisation actif	40 364 103,23	21 045 449,20
TOTAL DE L'ACTIF	23 367 634 328,77	19 499 966 526,98

RAPPORT DES COMMISSAIRES

SOLVAY S.A.	30 septembre 2017		31 décembre 2016	
		10 728 307 624,50		10 728 307 624,50
PASSIF (en EUR)				
CAPITAUX PROPRES				
I. Capital		1 589 146 240,00		1 589 146 240,00
A. Capital souscrit	1 589 146 240,00		1 589 146 240,00	
B. Capital non appelé (-)				
II. Primes d'émission		1 200 432 580,38		1 200 432 580,38
IV. Réserves		1 982 255 416,15		1 982 255 416,15
A. Réserve légale	150 814 624,00		150 814 624,00	
C. Réserves financières	780 716 681,64		739 716 681,94	
D. Réserves disponibles	1 024 724 112,21		1 024 724 112,21	
V. Bénéfice (perte) reporté		5 955 473 380,06		5 955 473 380,06
VI. Subsidés en capital		0,00		0,00
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES				
VII. A. Provisions pour risques et charges		355 009 355,98		369 385 500,60
1. Pensions et obligations similaires	273 340 602,45		295 547 820,30	
2. Charges fiscales	29 005 620,45		13 156 798,50	
3. Charges réputationnelles et gaspillage	0,00		0,00	
4. Obligations environnementales	16 748 886,69		15 768 813,78	
5. Autres risques et charges	56 290 340,45		44 923 031,87	
DETTES				
VIII. Dettes à plus d'un an		3 452 809 773,82		4 283 186 014,09
A. Dettes financières	3 451 520 436,82		4 251 710 307,51	
2. Emprunts obligataires non subordonnés	1 247 093 423,02		1 749 683 005,40	
5. Autres emprunts	2 203 527 033,73		2 502 833 301,71	
D. Autres dettes	1 280 337,00		1 409 817,44	
IX. Dettes à un an au plus		8 728 981 223,11		4 063 822 159,76
B. Dettes bancaires	1 949 149 468,41		3 409 748 604,80	
1. Etablissements de crédit	2 840 436,33		1 399 402,86	
2. Autres emprunts	1 946 309 032,08		3 408 350 142,07	
C. Dettes commerciales	128 735 220,05		179 187 984,14	
1. Fournisseurs	128 735 220,05		179 187 984,14	
D. Acceptés reçus sur commandes	6 201 032,04		18 000,00	
E. Dettes fiscales, salariales et loc	97 460 431,23		106 220 277,12	
1. Impôts	60 431 525,63		56 711 749,70	
2. Rétributions et charges sociales	46 077 926,29		16 008 627,39	
F. Autres dettes	6 547 479 410,35		358 146 259,57	
X. Comptes de régularisation passif		89 287 425,66		76 285 187,08
BENEFIC/PERTE DE LA PERIODE				
		15 450 924,61		attribué
TOTAL DU PASSIF		23 367 834 328,77		19 488 566 526,85

RAPPORT DES COMMISSAIRES

SOLWAYS A.	RESULTATS (en EUR)			
	30 septembre 2017		31 décembre 2016	
I. Ventes et prestations		069 452 864,26		794 425 950,21
A. Chiffre d'affaires	6 050 058,56		10 831 037,17	
B. Valeur en cours fabric. FI et cotés et cours d'achèvement (augmentation + / réduction -)	801 158,94		322 137,46	
C. Production immobilisée	35 190 598,73		58 620 630,46	
D. Autres produits d'exploitation	605 030 522,05		722 632 236,46	
E. Produits d'exploitation non récurrents	21 224 486,40		10 670 608,66	
II. Coûtes ventes et prestations		-617 180 220,10		-913 472 931,55
A. Approvisionnements et marchandises	8 322 417,62		8 663 358,49	
1. Achats	6 338 393,40		8 657 426,59	
2. Valorisation des stocks	1 984 024,22		5 941,50	
B. Services et biens divers	381 670 472,76		502 387 819,01	
C. Rémunérations, charges soc, pensions	104 314 808,30		208 832 683,43	
D. Amort et rev sur fr dt, im (révers)	61 796 750,78		100 332 577,35	
E. Rev sur stocks, cotés, et commerce (dotations + / reprises -)	-220 194,79		-1 845 050,81	
F. Provisions pour risques et charges	-16 240 302,43		34 152 982,01	
G. Autres charges d'exploitation	28 071 937,81		36 040 196,74	
I. Charges d'exploitation non récurrentes	11 581 410,90		24 926 666,43	
III. BENEFICE (PERTE) D'EXPLOITATION		52 269 664,16		-119 046 975,34
IV. Produits financiers		235 200 272,01		891 508 251,00
A. Produits des instruments financiers	56 228 843,21		467 283 548,90	
B. Produits des actifs circulants	49 075 578,00		54 401 871,30	
C. Autres produits financiers	101 146 176,30		146 927 398,06	
D. Produits financiers non récurrents	28 750 674,50		222 893 432,72	
V. Charges financières		-284 447 757,43		-372 799 616,25
A. Charges des dettes	167 015 491,77		202 029 461,10	
C. Autres charges financières	98 770 681,54		152 430 466,73	
D. Charges financières non récurrentes	31 661 584,12		18 333 649,42	
VI. BENEFICE (PERTE) DE L'EXERCICE AVANT IMPOTS		3 022 176,76		399 659 059,61
VII. Impôts sur le résultat		12 426 746,85		-4 228 497,20
A. Impôts	-16 061 543,69		-33 440 697,89	
B. Régul d'impôts et reprises fis	29 390 269,54		37 677 355,14	
VIII. BENEFICE DE L'EXERCICE (IX + X)		15 450 924,01		403 888 116,80
XI RESULTAT A AFFECTER		15 450 924,01		403 888 116,80

RAPPORT DES COMMISSAIRES

N° 0403.091.220

C 7

REGLES D'EVALUATION

X. RESUME DES REGLES PROPRES A L'ENTREPRISE ET PRESIDENT AUX EVALUATIONS DANS L'INVENTAIRE PREVU A L'ARTICLE 7 DE LA LOI DU 17 JUILLET 1975

1. Frais d'établissement

A partir du 1er janvier 2001, les frais d'établissement seront pris en charge par le compte de résultats de l'exercice au cours duquel ils sont exposés. Les frais d'établissement capitalisés avant cette date continuent à être amortis sur une durée maximum de 5 ans.

2. Immobilisations incorporelles

Les frais de développement utiles aux activités futures de l'entreprise sont portés à l'actif pour leur prix coûtant.

Ils sont amortis selon les spécificités de chaque projet auquel ils se rapportent.

Si la durée d'amortissement ne peut être estimée de manière fiable, la période d'amortissement sera de maximum 10 ans.

Les frais liés à l'enregistrement, à l'introduction ou à l'utilisation d'un brevet ou d'une marque sont portés à l'actif pour leur prix coûtant, dans la mesure où celui-ci ne dépasse pas une estimation prudente de la valeur d'utilisation ou de rendement futur de la marque.

Lorsque leur durée d'utilisation est limitée dans le temps, les immobilisations incorporelles acquises de tiers font l'objet d'amortissements répartis par tranches égales sur leur durée probable d'utilisation ; elles font en outre l'objet d'amortissements complémentaires lorsque leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation.

3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements répartis, par tranches annuelles égales, sur une durée de vie conventionnelle évaluée avec prudence en fonction de la durée d'utilisation économique de ces biens.

Ces immobilisations font l'objet d'amortissements complémentaires lorsque leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation ; plus particulièrement, les immobilisations corporelles désaffectées ou qui ont cessé d'être affectées durablement à l'activité de l'entreprise font, le cas échéant, et lorsque la législation locale le permet, l'objet d'un amortissement complémentaire, à l'effet d'en aligner l'évaluation sur la valeur probable de réalisation.

Les amortissements pratiqués sur les immobilisations des succursales étrangères sont convertis en EUR au cours de change de la fin de l'exercice à charge duquel ils sont imputés. Lorsque à la date de clôture, par suite de la dépréciation des devises par rapport au EUR, le solde restant à amortir en EUR excède leur valeur résiduelle en devises éventuellement réévaluée, en vertu des lois et règlements locaux, et convertie en EUR au cours de clôture, l'excédent fait l'objet d'une prise en charge supplémentaire calculée de telle manière que le rapport existant entre les valeurs résiduelles et les valeurs initiales soit égal dans les livres belges et dans les livres étrangers. Les immobilisations corporelles, dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps, font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value durable.

4. Immobilisations financières et créances à plus d'un an

Des réductions de valeur sont actées sur les immobilisations financières et sur les créances à plus d'un an lorsque leur évaluation fait apparaître une moins-value durable par rapport à leur valeur d'acquisition.

5. Stocks

La valeur d'acquisition des biens inscrits dans les stocks est établie par application de la méthode LIFO ou par application de la méthode des prix moyens pondérés.

Le coût de revient des fabrications comprend, outre les coûts de production qui sont directement imputables aux produits, ceux qui leur sont indirectement imputables, y compris les amortissements lorsque leur inclusion dans la valeur des stocks est prescrite par les législations nationales.

6. Commandes en cours d'exécution

Les commandes en cours d'exécution sont évaluées à leur coût de revient à l'exclusion de toutes charges financières.

7. Provisions

Les provisions pour pensions sont enregistrées selon la norme IAS 19.

Les changements de taux rapportés en OCI sont enregistrés dans le compte de résultat en BE Gaap.

Provisions pour risques et charges : A la clôture de l'exercice, il est procédé à un examen des risques dont l'existence pourrait justifier la création de nouvelles provisions, ainsi qu'à une actualisation des risques en considération desquels ont été constituées les provisions existantes.

8. Conversion en EUR des transactions, engagements, actifs et passifs en devises

Les éléments de l'actif et du passif, les droits et engagements des succursales étrangères sont convertis en EUR aux cours de clôture de fin d'exercice. Les produits et les charges des succursales étrangères sont convertis en EUR au cours moyen de l'exercice.

Lorsque les écarts de conversion résultant de l'application de la présente règle, dégagés devises par devises, ou par groupe de devises liées économiquement, correspondent à des pertes latentes, ils sont pris en charge par le

RAPPORT DES COMMISSAIRES

REGLES D'EVALUATION

compte de résultats. Ceux correspondant à des gains latents sont maintenus au bilan en compte de régularisation.
Les différences de change réalisées sur les transactions en devises étrangères sont portées au compte de résultats.

RAPPORT DES PAIEMENTS AUX GOUVERNEMENTS

SOLVAY SA

Paievements aux gouvernements

Rapport 2017

Base de préparation et portée

Ce rapport a été préparé conformément à la directive sur la transparence (2013/50 / UE), avec la communication des paiements aux gouvernements, conformément au chapitre 10 de la directive comptable de l'UE (2013/34 / UE). Les redevances aux gouvernements sont présentées sur la base d'un paiement en espèces au cours de la période considérée.

Le rapport inclut ces paiements pour les activités liées à l'extraction des minéraux de chacune de nos activités.

Les impôts sur le revenu payés liés aux activités de l'industrie extractive ne peuvent pas être séparés de façon fiable des autres revenus taxés. Par conséquent, les impôts sur le revenu payés sont exclus de ce rapport. Il exclut également les paiements effectués par des entités qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, telles que Provadsol (BG) et Devnya Varovik (BG).

Solvay SA, en tant que société mère du groupe, a préparé le rapport sur une base consolidée et rend compte de l'activité de de ses filiales qui sont actives dans l'industrie extractive. Les termes suivants ont les significations notées ci-dessous:

Gouvernement

Toute autorité nationale, régionale ou locale d'un pays et comprend tout département, agence ou entreprise contrôlé par une telle autorité.

Projet

Les activités opérationnelles qui sont régies par un seul contrat, une licence, un bail, une concession ou des accords et constituent la base du paiement des obligations à un gouvernement. Lorsque plusieurs accords de ce type sont sensiblement interconnectés, ceci est considéré comme un seul projet.

Royalties

Paievements aux gouvernements à l'égard des revenus ou de la production liés à l'extraction de minéraux et de charbon.

Seuil d'information

Les paiements effectués à un gouvernement en un versement unique ou en une série de paiements connexes de 100 000 EUR ou plus fait au cours d'un exercice font partie du présent rapport. En conséquence, dans les tableaux "Paievements par le gouvernement" et "Paievements par projet", certains paiements plus petits ont été exclus, ce qui explique la différence avec le total dans le tableau "Paievements par pays".

Paievements par pays

En milliers d'euros	Royalties
Belgique	149
Espagne	389
Allemagne	763
Italie	819
États-Unis d'Amérique	20 534
Total	22 654

Paievements par le gouvernement

En milliers d'euros	Royalties
Belgique	118
Région wallonne	118
Espagne	372
Ville de San Felice	212
Ville de Polanco	160
Allemagne	715
Gouvernement du district Arnsberg	715
Italie	819
Région Toscana	572
Ville de San Carlo	247
États-Unis d'Amérique	20 534
nationale	9 119
Comté de Sweetwater	7 305
État du Wyoming	4 110
Total	22 558

RAPPORT DES PAIEMENTS AUX GOUVERNEMENTS**Païement par projet**

En milliers d'euros	Royalties
Belgique	149
Mine de carrière de Walcourt	149
Espagne	389
Mine de sel Polanco	171
Mine de sel de San Felice	218
Allemagne	715
Mine de sel d'Epe	715
Italie	819
Mine de sel de Ponteginori	378
Mine de carrière San Carlo	442
États-Unis d'Amérique	20 533
Mine de carbonate de soude Green River	20 533
Total	22 606

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 207

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL**

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	728,1	461,5	266,6
Temps partiel	1002	110,2	26,1	84,1
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	815,9	481,2	334,7
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	1.211.690	780.982	430.708
Temps partiel	1012	135.162	31.663	103.499
Total	1013	1.346.852	812.645	534.207
Frais de personnel				
Temps plein	1021	174.766.657,34	126.858.417,25	47.908.240,09
Temps partiel	1022	17.638.826,28	5.415.190,21	12.223.636,07
Total	1023	192.405.483,62	132.273.607,46	60.131.876,16
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	789,5	468,4	321,1
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	1.300.872	801.189	499.683
Frais de personnel	1023	179.795.648,12	125.478.457,25	54.317.190,87
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	727	109	813,6
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	709	108	795,1
Contrat à durée déterminée	111	18	1	18,5
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	464	27	484,1
de niveau primaire	1200	1		1,0
de niveau secondaire	1201	40	7	45,6
de niveau supérieur non universitaire	1202	87	6	91,8
de niveau universitaire	1203	336	14	345,7
Femmes	121	263	82	329,5
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	24	19	39,1
de niveau supérieur non universitaire	1212	92	28	114,6
de niveau universitaire	1213	147	35	175,8
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	25		25,0
Employés	134	702	109	788,6
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE**Au cours de l'exercice**

Nombre moyen de personnes occupées

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais pour l'entreprise

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
150	4,1	
151	7.863	
152	434.366,71	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE**ENTRÉES**

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	99	10	106,5
210	83	9	90,3
211	16	1	16,2
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	70	12	78,6
310	56	10	64,2
311	14	2	14,4
312			
313			
340	16	6	20,9
341			
342	7	2	8,7
343	47	4	49,0
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	327	5811	264
Nombre d'heures de formation suivies	5802	35.536	5812	24.187
Coût net pour l'entreprise	5803	5.647.704,99	5813	3.844.079,31
dont coût brut directement lié aux formations	58031	5.647.704,99	58131	3.844.079,31
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821	484	5831	330
Nombre d'heures de formation suivies	5822	8.014	5832	5.454
Coût net pour l'entreprise	5823	672.587,39	5833	457.792,90
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	